FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES / FONDÉE EN 1806

70 centimes

QUOTIDIEN NEUCHATELOIS ET JURASSIEN PARAISSANT A LA CHAUX-DE-FONDS

Administration © (039) 21 11 35 Rédaction

Après la proclamation de l'Etat du « Liban libre »

Le commandant Saad Haddad sera condamné à mort

Réuni en séance extraordinaire par le président Elias Sarkis, le Conseil des ministres libanais a décidé hier qu'une Cour martiale jugera par contumace lundi prochain pour haute trahison le commandant Saad Haddad, âgé de 39 ans, qui a proclamé mercredi la création d'un Etat du « Liban libre » dans la zone limitrophe d'Israël contrôlée par ses miliciens chrétiens. Selon des sources gouvernementales, il sera sans doute condamné à mort.

INITIATIVE CRITIQUÉE

L'initiative du commandant Haddad a été condamnée non seulement par le gouvernement de Beyrouth et de nombreux pays arabes, qui estiment qu'elle a été inspirée par Israël, mais également par la plupart des dirigeants chrétiens du Liban, l'ONU, les Etats-Unis et la France. Le ministre français des Affaires étrangères, M. François-Poncet, a ainsi expliqué que l'attitude du commandant Haddad ne pouvait être approuvée par Paris « dans la mesure où elle met en cause l'intégrité du territoire libanais ».

Pour sa part, le gouvernement israélien a cherché à prendre ses distances à l'égard du « Liban libre ». La présidence du Conseil a réaffirmé son attachement « à la vie et au bien-être des chrétiens du Liban du Sud », mais elle a assuré : « Nos pouvoirs pour influencer les événements dans cette région sont limités. Nous

n'avons rien à voir avec la proclamation d'un Liban libre ».

UN CALME PRÉCAIRE

Sur le plan militaire, un calme précaire a été rétabli après le pilonnage par les forces du commandant Haddad, dans la nuit de mercredi à hier, du quartier général de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL) à Nakoura, qui se trouve dans la zone du « Liban libre », sur la côte, à 5 kilomètres au nord de la frontière israélienne.

▶ Suite en page 28

A LA CHAUX-DE-FONDS Un automobiliste français se tue

Lire en page 3

DÉPLACEMENT
DE LA POUPONNIÈRE
Les autorités
des Brenets réagissent
Lire en page 5

EN SUISSE
Les passages
de sécurité
sont dangereux
Lire en page 15

Programmes TV
et radio
Page 31 (3e cahier)



Foire de Bâle 1979

Modèles Ebel, La Chaux-de-Fonds.

Des feddayin palestiniens prennent soin d'un soldat blessé de la nouvelle armée libanaise. (bélino AP)

OPINION__

Feu pour l'eau...

Assigné par la Cour martiale libanaise, banni de l'armée, un ancien officier proclame pompeusement «l'indépendance» d'une langue de terre de 500 km2 qui fait tampon entre Israël et le Liban.

Le félon entraîne dans son aventure une bande de 1500 mercenaires, issus des milices chrétiennes de la droite libanaise, équipés, armés, entraînés et payés par Israël.

Il est entré en action en début de semaine alors qu'en application de la Résolution 444 du Conseil de sécurité de l'ONU, un bataillon de 500 hommes de l'armée libanaise s'apprêtait à prendre ses quartiers dans le Liban du Sud sous contrôle des « Casques bleus ».

des « Casques bleus ».

Cette installation devait être effective hier, date limite pour obtenir le prolongement, jusqu'au 10 juin prochain, du mandat des « Casques bleus ».

Haddad, soldé depuis janvier dernier par Tel-Aviv, n'est donc pas intervenu à n'importe quel moment. Lui et ses troupes ont revêtu l'uniforme militaire israélien. Les insignes de commandement sont brodés en hébreu. Il est donc impossible de détailler exactement la provenance des servants des batteries d'artillerie lourde et des chars qui sont engagés.

Le «Liban libre » a été proclamé à Matoulla, en Israël, village installé à l'extrême-nord entre le Golan et le Mont Liban. A quelques kilomètres de là, au milieu de la «poche » contrôlée par Haddad, on se trouve au coeur du système hydrologique dont dépend une immense région.

Une fois de plus, pour comprendre ce qui se passe sur terre, il faut connaître ce qui fleurit en dessous. On saisit mieux ce qui se passe

au Tchad, par exemple, quand on sait que le sud du pays est riche en uranium!

Les sources du Wazzani, qui jaillissent sur la pente orientale du Mont Liban, débitent 1200 millions de mètres cubes d'eau par année. Un flot qui alimente le Hasbani, affluent du Jourdain lequel coule en territoire occupé par Israël.

D'importants travaux de rétention commencés au Liban au début des années 60 pour régulariser le début du Hasbani ont été bombardés par Israël en 1964.

Du versant occidental du Mont Liban coule le Litani dont les eaux s'étalent dans la mer entre Saïda et Tyr, une zone où sont installés plusieurs camps de réfugiés palestiniens sur lesquels l'aviation israélienne déverse régulièrement un chargement de bombes en représailles aux coups de main que les Palestiniens lancent en Israël à partir du Sud du Liban.

En utilisant des mercenaires libanais, Israël peut intervenir au Liban du Sud en toute légitimité, puisque ce sont des Libanais qui mènent l'action.

Tout le monde dénonce le ridicule de la proclamation d'indépendance du « commandant » Haddad qui ne saurait établir dans cette zone frontière un « Etat ». Il ne pourrait être qu'éphémère.

Mais on peut imaginer que cette région restera sous contrôle des miliciens-mercenaires aussi longtemps qu'Israël n'aura pas obtenu des ga-

ranties sur sa frontière nord.

Le souci de la Syrie, qui de fait contrôle le Liban, étant d'éviter à tout prix un affrontement direct avec l'armée israélienne, l'installation des troupes de Haddad pourrait se prolonger.

Cet « Etat » dans l'Etat, transformé en province chrétienne, neutraliserait les 400.000 réfugiés palestiniens du Liban du Sud dans l'immédiat, et à plus long terme permettrait de contrôler tout le bassin hydrographique libanais.

Les eaux ne remonteront pas à leur source, mais leur cours naturel pourrait être changé, tout naturellement par des Libanais soldés par Israël, dans l'habit de paisibles agriculteurs.

C'est aussi cela, l'enjeu du Liban du Sud car, ainsi que le disait William Fulbright, président de la Commission des Affaires étrangères du Sénat américain, en 1974, commentant les raids israéliens au Liban du Sud: « On ne peut s'empêcher de penser que les Israéliens poursuivent un autre but que celui qu'ils ont annoncé... ».

... ». Gil BAILLOD

Dusseldorf: nazis acquittés

Alors que le public criait « Les nazis en prison », le tribunal de Dusseldorf a acquitté hier matin quatre des accusés dans le procès des crimes de guerre de Majdanek.

Ce verdict était attendu, mais il a donné lieu à des bousculades entre des manifestants et la police.

Il est le premier d'une dizaine à être rendu après le procès d'anciens gardes et administrateurs du camp de concentration de Majdanek, près de Lublin, en Pologne.

Le procès durait depuis novembre 1975. Les autres verdicts ne sont pas attendus avant plusieurs semaines.

▶ Suite en page 28

Dès demain

Notre rédacteur spécialisé permanent à la Foire de Bâle, Roland Carrera, parcourra les halles pour vous donner un reflet du secteur horloger.

Pour le référendum sur le traité de paix israélo-égyptien

Dix millions d'Egyptiens se sont rendus aux urnes

— par N. TATRO —

Les Egyptiens se sont rendus aux urnes hier, pour se prononcer en particulier sur le traité de paix israéloégyptien.

La Constitution égyptienne ne prévoyait pas nécessairement l'organisation du référendum et le Parlement égyptien a déjà ratifié le traité le 10 avril dernier, ouvrant la voie à son application, après l'échange des documents de ratification entre les deux pays, mercredi prochain.

La raison essentielle de ce référendum est de prouver que la politique du président Sadate est approuvée du peuple égyptien face à la condamnation du monde arabe. Le président Sadate a d'ailleurs déclaré la semaine dernière lors d'une allocution télévisée que le référendum montrerait aux « Arabes qui aboient » que le traité de paix est la conséquence de « la volonté du peuple ».

Les Egyptiens sont invités également à se prononcer sur les projets gouvernementaux de réforme politique et d'organisation d'élections. Les résultats du vote ne devraient pas être connus avant aujourd'hui à midi.

Quelque 36.750 bureaux de vote ont été installés, pour permettre le vote de dix millions d'électeurs. Les bulletins seront comptés, et les résultats envoyés au centre des élections installé au ministère de la Police.

L'IMPORTANCE DU TAUX DE PARTICIPATION

Les observateurs politiques estiment que c'est plutôt le taux de participation au scrutin que le résultat du référendum qui permettra de se prononcer sur le sentiment de l'opinion égyptienne à propos du traité.

Le rassemblement de l'Union progressiste nationale, formation de la gauche égyptienne, a appelé à voter « non », sur la question relative au traité. Les groupes islamiques ultras, qui n'ont pas l'autorisation de créer de formations politiques, s'opposent également au traité.

Le président Sadate a affirmé le week-end dernier, évoquant les récentes agitations estudiantines, que «le peuple entier d'Egypte, comme nous le verrons lors des résultats du référendum, approuve à 99 pour cent le traité ».

Selon les premières indications de vote, la participation est supérieure à celle qui a marqué le référendum du mois de mai dernier, sur la politique intérieure.



Foule dans un bureau de vote du Caire. (bélino AP)



o éphéméride o

Vendredi 20 avril 1979, 110e jour de l'année

FÊTES A SOUHAITER

Giraud, Odette

PRINCIPAUX ANNIVERSAIRES HISTORIQUES:

1978. — Des avions soviétiques forcent un avion sud-coréen, qui s'était égaré, à se poser en URSS, près du Cercle arctique.

1976. — Grève des chemins de fer au Japon.

1975. — Les forces communistes ralentissent leur progression en direction de Saigon, mais continuent d'isoler la ville.

1972. — Les astronautes américains d'« Apollo 16 » se posent en douceur sur la lune.

1968. — Pierre Elliot Trudeau devient premier ministre canadien. 1962. — Le général Salan, chef de l'OAS, est arrêté à Alger.

1945. — Les forces soviétiques pénètrent à Berlin.

1943. — L'Afrika Korps de Rommel attaque Tobrouk.

ILS SONT NÉS UN 20 AVRIL:

L'Aretin (Fietro L'Aretino), écrivain italien (1492-1557); Napoléon III (Charles Louis Napoléon Bonaparte) (1803-1873); Adolf Hitler, homme politique allemand (1889-1945); le peintre espagnol Joan Miro (1893).

Pensée

Il faut aimer sa place, c'est-à-dire la bassesse ou la supériorité de son état. Si tu es roi, aime ton sceptre, si tu es valet, ta livrée.

Deux interprètes occupent pour

quelques jours encore la scène de

Bobino, à Paris, présentant un spec-

tacle aussi intéressant qu'original.

Les chansons de ce spectacle font

l'objet de deux disques qui bien que

dissemblables forment une unité de

style musical, due d'abord à Lewis

Furey qui en a composé tous les

Carole Laure est actrice de ci-

néma, mais elle n'est pas venue à la chanson sans talent. Le disque

qu'elle propose est tout de finesse

et de tendresse, de sensualité même parfois. Elle crée, tout au long des

onze mélodies qui le composent, une

atmosphère douce et envoûtante, pleine de charme. Si les musiques

sont lentes et syncopées, remplies

d'invention, les paroles sont souvent

étranges, comme «Les iguanes»,

« Baci, baci », « Scènes du train »,

ou même « La chanson des voleurs ». Interprète à la voix chaleureuse,

elle compose certains de ses textes,

Joubert

RYTHMES À BOBINO

Lettre de Paris

A propos d'Holocauste

Tout le monde interroge tout le mon-

de au sujet du film Holocauste.

— Vous avez vu Holocauste?

— Oui.

— Oui. — Alors?

Alors, voilà: l'idée de projeter un tel film sur les écrans de la TV est, à mon avis, bonne. Nous avons vu, déjà, de nombreux films sur le sujet. Mais des films partiels, relatant tel ou tel épisode, telle ou telle situation particulière. Nous avons vu aussi des reportages et parfois de mauvais documents photographiques. Nous avons lu des ouvrages. Mais l'ambition de réaliser une grande fresque pour faire connaître l'ampleur du gigantesque génocide dont les nazis se sont rendus cupables, dès avant 1936, contre les Juifs, était une louable ambition. De tels faits appartiennent à l'Histoire.

Malheureusement le film n'est ni français, ni anglais, mais américain. Et les faits importants y sont noyés dans une sauce rose-bonbon qui ne cadre absolument pas avec la gravité du sujet.

Il ne s'agit pas d'un dessin animé, mais de la mort de six millions de personnes assassinées dans les plus atroces conditions.

QUELQUES INEXACTITUDES

A part les mièvreries d'usage pour édulcorer les passages durs, il y a des inexactitudes importantes. Ainsi, ceux qui savent de quoi ils parlent s'insurgent contre le fait que l'on montre une femme rejoignant son mari dans un camp. Ce qui était impensable. Les familles n'avaient pas de nouvelles de leurs déportés et en eussent-ils eu qu'il ne leur aurait jamais été permis de les rejoindre dans les camps d'extermination.

Du fait des à-côtés, le film est trop long. Deux séances auraient suffi à cerner le drame en le condensant sur l'essentiel qui, seul, importe.

On ne peut s'empêcher de regretter la baguette d'un René Clair, ou d'un Clément, ou bien de l'un de ces réalisateurs anglais, dont on se plaît à reconnaître le tact dans les films britanniques.

On nous donne une aquarelle ou une gouache, là où il aurait fallu le burin du graveur.

Le film a une tendance trop évidente à placer les actes nazis uniquement sous le signe de la discipline aveuglément consentie. Les vrais documents photographiques qui, bien qu'assez rares, existent, montrent les vrais visages des tortionnaires : ils sont édifiants : ce n'étaient pas des anges dont on avait coupé les ailes qui exécutaient de tels ordres !

On voudrait faire aussi la critique des critiques, car il est indécent et

Charles Ives et Klaus Hubert au programme de la prochaine heure de musique du Conservatoire

Des œuvres de Charles Ives, Klaus Huber, Heinz Holliger et Jettel au programme de la prochaine heure de musique du Conservatoire, dimanche en début de soirée; des partitions dont la situation dans la musique du 20e siècle, les circonstances dans lesquelles elles furent composées, le message de nouveauté permettent de leur accorder considération et intérêt.

Une heure de musique, présentée en collaboration avec la SIMC (Société internationale de musique contemporaine) que les étudiants en musique, les mélomanes curieux d'étendre leurs connaissances honoreront de leur présence, les œuvres étant jouées pour la première fois en notre ville.

L'œuvre de Charles Ives, considérable en quantité, aborde tous les genres. Ives, compositeur américain (1874-1954) a découvert de façon purement intuitive et exploité au début de notre siècle, la polytonalité, l'atonalité, la polyrythmie, la musique spatiale. Tout cela a été réalisé avant 1910 par cet



Klaus Huber Prix de compositeur de l'AMS 1975.

homme coupé de tout contact avec la mucique européenne et ne possédant qu'une formation pratiquement autodidacte. Sa connaissasce de la musique du 20e siècle est postérieure à l'achèvement de son œuvre. A l'époque où il composait il ne connaissait la musique que jusqu'à Brahms et Dvorak; il ne vint en Europe qu'en 1924 et pourtant il est l'un des pionniers du

de 10 à 50 ans...

L'œuvre pour piano est dominée par la « Concord sonate » que Werner Bärtschi jouera dimanche; elle est inspirée en ses quatre parties qui durent, dans leur ensemble, 35 minutes par quatre philosophes ou écrivains typiques de la petite ville de Concord: Emerson, Hawthorne, Alcotts, Thoreau, Ce sont des pages d'une puissante portée poétique et d'une audace d'écriture saisissante.

langage musical actuel dont il a prévu

les éléments avec une avance variant

Klaus Huber est né à Berne en 1924. Il étudia au Conservatoire de Zurich, le violon avec Stefi Geyer, la théorie musicale avec Willy Burkhard. Il poursuivit ses études à Berlin avec Boris Blacher.

En 1959 il remporta le premier prix de la SIMC à Rome avec « Des Engels Anredung an die Seele» pour ténor, flûte, clarinette, cor et harpe. Sa composition « Tenebrae» pour grand orchestre lui valut en 1970 le « Prix Beethoven » de la ville de Bonn. Il fut « Prix de l'AMS » en 1975. On entendra dimanche « Schattenblätter » pour clarinette basse et violoncelle; « Schattenblätter » pour la formation clarinette basse, violoncelle et piano et « Blätterlos » pour piano.

Des pages de A. Jettel « Fünf Grotesken » pour clarinette basse et la chaconne pour violoncelle de Heinz Holliger virtuose du hautbois et l'un des compositeurs suisses les plus en vue sur le plan international, complètent le programme.

Les interprètes sont des musiciens émérites Werner Bärtschi, pianiste, est « Prix de soliste de l'AMS »; il jouera à Lucerne lors des prochaines Semaines internationales de musique. Seiju Kato, clarinettiste est japonais, il travailla à l'Académie de musique de Cologne, Walter Grimmer, violoncelliste, travailla avec Maurice Gendron à Paris.

Une initiative qui mérite d'être chaleureusement soutenue.

D. de C.

| Land | Zahl |
|---|--|
| A. Altreich Ostmark Ostgebiete Generalgouvernement Bialystok Protektorat Böhmen und Mähren Estland - judenfrei - Lettland Litauen Belgien Dünemark Frankreich / Besetztes Gebiet Unbesetztes Gebiet Griechenland Niederlande Norwegen | 131.800 43.700 420.000 2.284.000 400.000 74.200 3.500 34.000 43.000 5.600 165.000 700.000 69.600 160.800 1.300 |
| B. Bulgarien England Finnland Irland Italien einschl. Sardinien Albanien Kroatien Portugal Rumänion einschl. Bessarabien Schweden Schweden Schweden Schweiz Serbien Slowakei Spanien Türkei (europ. Teil) Ungarn UdSSR Ukraine 2.994.684 Weißrußland ausschl. Bialystok 446.484 | 48.000 330.000 2.300 4.000 58.000 200 40.000 3.000 342.000 8.000 [18.000] 10.000 88.000 6.000 742.800 5.000.000 |
| Zusammen: über | 11.000.000 |

Extrait des procès-verbaux de la conférence de Wannsee: 11.000.000 de Juifs de tous les pays d'Europe devaient être tués durant l'exécution de la « solution finale ». (20.1.42). Doc.: dossier de l'holocauste éd. Bernard Grasset. Paris.

même scandaleux de faire un parallèle entre l'extermination des Juifs par les nazis et le bombardement de Dresde par les Alliés, ou même celui de Hiroshima par les Américains. Ce sont là des faits de guerre. D'une guerre qu'il fallait absolument gagner. Ce qui suit le prouve abondamment.

UN ACTE DE FOU

L'extermination systématique et industrialisée des Juifs par les nazis n'était pas un fait de guerre. C'était un acte démentiel de lèse-humanité, dû à l'imagination d'un fou. On ne dit pas assez qu'Hitler était fou.

Hitler avait ordonné l'extermination de tous les Juifs d'Europe, et pas seulement des Juifs appartenant aux pays avec lesquels il était en guerre. Le procès-verbal de la conférence de Wannsee prévoit l'élimination des 11 millions de Juifs européens recensés, dont 18.000 pour la Suisse (pays avec lequel Hitler n'était pas en guerre). Et l'extermination se serait poursuivie comme prévu par le plan dit « solution finale », si les nazis n'avaient pas été vaincus.

Ce qui est aberrant, c'est qu'un fou ait pu être suivi dans son délire par une telle quantité de disciples.

On se pose toujours la question : Comment se fait-il qu'Hitler ait été obéi ?

On peut s'étonner aussi de la passivité invraisemblable des Juifs se rendant avec leurs valises, en cortège, aux chambres à gaz. Mais la réaction est venue. Ce peuple non violent par excellence a compris. C'est Israël, aujourd'hui, qui montre l'exemple de la défense, de la lutte et de la riposte: il n'y a qu'à se souvenir du raid d'Entebbe!

On prétend que tout homme a, en lui, un grain de sadisme déposé par le Malin. C'est ce grain qu'Hitler a su faire germer chez ses adeptes, alors que l'homme digne de ce nom se doit précisément de séparer en lui le bon grain et l'ivraie et de faire s'épanouir la sublime fleur. Il y arrive quelquefois.

Henriette FAROUX

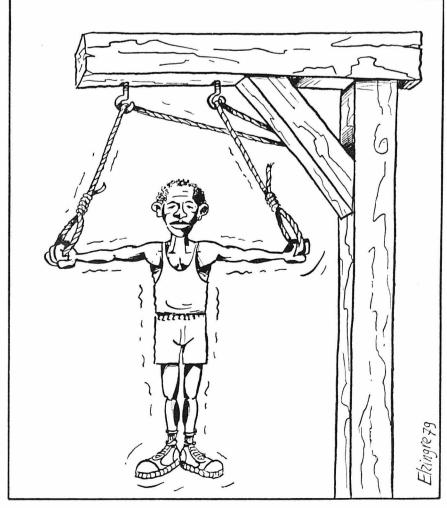
NB: La première partie d'Holocauste sera diffusée ce prochain dimanche soir par la Télévision romande, et la suite les trois prochains dimanches.

La perle

Lorsqu'il est question, dans la vie publique, d'un mouvement, hors partis, on voit presque toujours cette expression écrite, dans les journaux, « hors parti»... Ce qui via point de sens, car un tel mouvement se veut « hors des partis », et non pas en dehors d'un certain parti.

Le Plongeur

Tiers-monde: un sport qui monte





mais entendu » tout en restant accessibles à chacun. Carole Laure est de ceux-là et ce disque (RCA Sarawah RSL 1072 — distr. Disques office), où l'on trouvera encore « croque la Lune », « Joue-moi un

tango », « La valse de l'oubli » entre autres, saura convaincre tous ceux qui prendront la peine de lui consacrer un moment.

Lewis Furey, compositeur donc des musiques de Carole Laure, propose lui aussi un album de très grande qualité. Le pop-rock y tient



une grande part et il le chante avec beaucoup de rythme et de chaleur. Mais attention, chez Lewis Furey la musique est autre chose que du bruit, c'est un moyen d'exprimer des sentiments qui sont, chez lui, d'une grande sensibilité.

On écoutera donc avec plaisir et intérêt « Jacky Paradise », « Pretty Baby », « Song to Lorca » et les autres titres qui figurent sur cet album (RCA Sarawah RSL 1075 — distr. Disques office) et qui enchanteront tous ceux qui ne sont pas insensibles à la musique d'aujourd'hui. Une musique qui mérite intérêt quand elle est servie par des artistes passionnés et talentueux dont fait partie Lewis Furey. (dn)



• LA CHAUX-DE-FONDS • LA CHAUX-DE-FONDS LA CHAUX-DE-FONDS

Au Centre de rencontre

L'énergie solaire, ses applications et possibilités

Cette fin de semaine, le Centre de rencontre fixe son intérêt sur l'énergie solaire, au moyen d'une exposition, d'un débat, de projections de films et d'échanges avec constructeurs et utilisateurs.

L'exposition qui s'ouvre aujourd'hui rend compte d'une démarche intéressante. En effet, en automne dernier, la ville d'Yverdon en collaboration avec l'Institut de recherche sur l'en-vironnement construit — IREC (EPFL) lançait un concours d'idées pour une habitation avec chauffage solaire, en l'occurrence la maison du concierge d'un Centre professionnel d'enseignement.

«Les organisateurs souhaitaient par ce moyen promouvoir les recherches

dans le domaine de l'architecture solaire afin de trouver des solutions originales et propres à nos régions.»
Il s'agissait donc, pour les bureaux

d'architectes intéressés, d'intégrer dans une architecture de maison familiale les possibilités d'utiliser au maximum l'énergie solaire, afin de réduire l'utilisation d'autres énergies et ceci sans nécessairement proposer des technologies nouvelles mais s'appuyant surtout sur les techniques existantes et appliquées.

Il y eut quelque 40 projets présentés et le jury qui disposait d'une petite somme pour les prix a choisi 4 lau-

Ces critères allèrent autant à l'in-tégration dans le site qu'à l'autonomie énergétique, sans oublier la cohérence architecturale, la qualité du logement, le réalisme constructif et économique et la compréhension et l'application de l'énergie solaire.

On le constate : il s'agit d'un programme d'avenir, et les concurrents ont démontré qu'il était au centre de leurs préoccupations. C'est réjouissant à l'heure où la construction semble très souvent être le domaine de la routine et du manque de cohérence. On ne peut commenter toutes les raisons de refus qui ont abouti à ne conserver finalement que six projets, classés par ordre de préférence par le jury. L'exposition du Centre de rencontre permet de comparer quelque 50 projets et doit donner une vision plus diversifiée aux éventuels in-

L'on s'est plu à relever, à Yverdon, la qualité des projets et l'imagination dans l'utilisation de l'énergie solaire, sans toutefois toujours maîtriser la question, étant donné les difficultés de marier harmonieusement l'architecture générale du bâtiment et l'intégration de ce nouveau système.

Mais l'essentiel était surtout de permettre aux idées de s'exprimer et ainsi de faire avancer la question de l'énergie solaire.

Sur ce plan, l'opération est donc réussie. Souhaitons qu'elle fasse des adeptes dans notre région!

Il y en a déjà d'ailleurs et le Centre de rencontre propose entre au-tres une soirée d'échanges d'idées et d'expériences avec un — ou des — propriétaire de maison bénéficiant d'un tel apport d'énergie. Quant au débat prévu ce soir, il doit réunir l'architecte de la ville d'Yverdon et quelques autres de ses collègues, qui tenteront de faire le point.

Répétons encore que toute cette information veut avant tout s'attacher à l'aspect pratique et réalisable de l'habitat solaire et devrait donc intéresser tout un chacun, en ces temps de politique énergétique plutôt tourmentée. On n'y débattra pas du prix du pétrole ni de bon voisinage des centrales atomiques mais, commençant plutôt par l'essentiel, de la modestie du quotidien, puisque ces énergies de remplacement ne semblent pas avoir beaucoup d'audience dans d'autres sphères. (ib)

Rendez-vous au rond de sable...



La Chaux-de-Fonds n'étant pas Clochemerle. l'événement n'a pas donné lieu à inauguration. Mais il vaut quand même la peine de signaler la récente mise en service d'un nouveau « WC pour chiens ». Installée sur la terrasse du Grand-Temple, près du débouché de la villageoise rue de la Terrasse, cette « commodité » est la troisième du genre en ville, après celle de la place de la Carmagnole et celle de la place du Bois. Mais ici, les TP ont innové: au lieu d'un bac à sable, c'est un rond de sable qu'ils ont fabriqué, en l'entourant de dalles qui permettent aux propriétaires de chiens d'accompagner leur animal jusqu'au lieu adéquat ; en ou-tre, le vulgaire piquet destiné à inciter les toutous à lever la patte a été flan-

que d'un arbuste dont on peut penser qu'il a bien du mérite, mais qui est, paraît-il, d'une espèce apte à supporter pareil destin! Esthétiquement, ce nouveau « crottodrome » ne dépare pas du tout l'endroit, qui est un des plus sympathiques de la vieille ville.

On espère même qu'il contribuera à rendre ce coin de verdure plus appréciable, en concentrant là où il faut des excréments que les chiens de tout le quartier (leurs propriétaires, surtout!) laissaient jusqu'ici répandus un peu partout. On ne peut donc que réitérer à tous les propriétaires de chiens de faire utiliser à leurs bêtes ces endroits que les services de la voirie entretiennent régulièrement. (k - photo Impar-

chauxorama

Noces d'or



M. Charles Barben et son épouse née Iseli, fêtent aujourd'hui leurs 50 ans de mariage. Agriculteur de profession, M. Barben est âgé de 75 ans. Il est domicilié Eplatures-Grise 20. Depuis 46 ans, ils habitent la région ouest de la ville. Lui tout comme son épouse, âgée de 84 ans, jouissent d'une excellente santé. Au cours de leur union est né un fils qui actuellement s'occupe activement du domaine.

Abonnés à « L'Impartial » depuis 51 ans, M. et Mme Barben fêteront en famille leurs noces d'or ce di-manche. (Photo Impar-Bernard)

Au Tribunal de police

Réuni mercredi sous la présidence de M. Bernard Schneider, assisté de Mme Claudine Ducommun fonc-tionnant comme greffier, le Tribu-nal de police de La Chaux-de-Fonds a prononcé les condamnations suivantes: M. T., 10 fr. d'amende et 20 fr. de frais pour infraction à la LCR; I. M. et A. R., 30 fr. d'amende et 50 fr. de frais, tous deux pour infraction à la LCR: C. R., 40 fr. d'amende et 40 fr. de frais pour infraction à la loi cantonale sur les constructions et à son règlement d'application; J. C., 40 fr. d'amende et 80 fr. de frais, pour infraction à la LCR et OCR. Enfin, P.-A. J., pour escroquerie a été condamné par défaut à 45 jours d'emprisonnement et à 50 fr.

Voiture contre un garage Le conducteur succombe à ses blessures

Hier à 7 h. 55, M. Joseph Bertholdi, 48 ans, de Florange (France), circulat en auto rue des Gentianes en direction ouest. Peu après un virage à gauche, pour une cause indéterminée, il a perdu la maîtrise de sa machine qui a traversé la chaussée de droite à gauche en effectuant un demi-tour pour finir sa course dans une porte de garage située au sud de la chaussée. Grièvement blessé, M. Bertholdi a été transporté par ambulance à l'hôpital. Malheureusement, il devait décéder dans l'après-midi

Ramassage de papier

La Mouette, société de protection de l'environnement, effectuera demain son ramassage de papier annoncé, dans le secteur comprenant l'avenue Léopold-Robert et la partie nord de la ville.

L'association Amis pour le futur ayant elle aussi projeté un ramassage de papier à La Chaux-de-Fonds en avril, une entente est intervenue entre les deux groupements. Samedi prochain, ce seront donc les membres d'Amis pour le futur qui se chargeront du ramassage dans les quartiers situés au sud de l'avenue Léopold-Robert.

Chacun pourra ainsi soutenir, en se débarrassant de son vieux papier, deux sociétés qui consacrent leurs efforts à la défense de notre environnement. (dn)

La Sagne: retransmission en direct du culte à la Radio suisse romande

Comme il le fait désormais pour toutes ses retransmissions en direct du dimanche matin, le Service religieux de la Radio suisse romande retransmettra, ces trois prochains dimanches, le culte en direct de l'église de La Sagne .Les trois cultes seront présidés par M. Robert Huttenlocher

avec une partie musicale animée par Mlle Francine Monnier,, orgue, MM. Jacques-André Jeanneret, orgue, Jean-Marie Muriset, flûte de pan, et Pierre-Emmanuel Macchi,, hautbois. Les cultes débuteront à 10 h. sur les

mémento

Bois du Petit-Château: Parc d'acclimatation, 6 h. 30 à 19 h. Vivarium: 14 - 17 h.

Musée international d'horlogerie: 10 " 12 h., 14 - 17 h., expos. L'Univers. Musée des beaux-arts: 10-12, 14-17 h. Musée d'histoire naturelle: 14 - 17 h., Croquis d'animaux.

Biblioth. de la Ville: 9-12, 13.45-20 h. Bibliothèque des jeunes: 13 h. 30 - 18 h. ADC: Informations touristiques (039) 22 48 21, rue Neuve 11.

Piscine N.-Droz: mardi, vendredi 19-22 h., jeudi 20-22 h., samedi 13 h. 30 -17 h. 30, 19-22 h., dimanche 9-12 h.

Le Scotch : Bar-dancing. Club 55: Dancing, attractions. Le Domino: Cabaret-Attractions. Cabaret Rodéo: Dancing-Attractions. La Boule d'Or : Bar-dancing. Dany's bar : Discothèque. La Corbatière : bar-dancing.

NAISSANCE

Joséphine et Charles AUGSBURGER-MARQUEZ ainsi qu'Alain

ont le très grand plaisir d'annoncer la naissance d'

Isabelle

le 18 avril 1979. Maternité de l'Hôpital

Charrière 1 La Chaux-de-Fonds

avis urgent

Offre spéciale Fraises d'Italie

220 g. net **1_20** (100 g. = -.54,5)

Service d'aide familiale: tél. 23 88 38, (le matin). Non-réponse, 23 20 16. Baby-Sitting Croix-Rouge: 7 h. 30 -11 h. 30, tél. 22 22 89.

Ecole parents: tél. 23 33 57 - 22 12 48. Permanence de jeunes (D.-P.-Bourquin 55) 9-21 h., tél. 22 12 73.

Accueil du Soleil: (Soleil 4) 14-18 h. Boutique 3e âge (r. Temple-All. 23): lundi au vendredi, 14 - 17 h.

Pro Senectute: Fond. pour la vieillesse: tél. 23 20 20. SOS alcool.: tél. 23 39 22 ou 23 79 87.

Alcooliques Anonymes AA: tél. (039) 23 75 25. Armée du Salut: poste de secours, tél.

22 44 37. La Main-Tendue: té¹. 143. 20" d'attente. Croix-Bleue: tél. 23 99 96, 16 h. 30 -

24 h.

Pharmacie d'office: jusqu'à 21 heures, Coop 1, rue Neuve 9. Ensuite, police locale, tél. 22 10 17. renseignera.

Service d'urgence médicale et dentaire : Tél. No 22 10 17 renseignera. (N'appelez qu'en cas d'absence du médecin de famille).

Société protectrice des animaux : tél. 23 58 82 ou 23 74 81.

Service soins à domicile : tél. 23 41 26 Planning familial: tél. 23 56 56.

Drop in (Industrie 22): 16-19 h. Tél. 23 52 42 et 31 74 35.

Consult. conjugales: tél. (038) 24 76 80 Police secours : tél. No 117. Feu: tél. No 118.

CINÉMAS

Corso: 20 h. 30, Coup de tête. Eden: 20 h. 30, Le sucre; 23 h. 15, Blue extasy.

Plaza: 20 h. 30, Les 3 jours du Condor. Scala: 20 h. 30, Il était une fois dans

communiqués

La Sagne: Halle de gym, samedi, dès 20 h. 15, match au loto du FC.



tribune libre • tribune libre

A l'hôpital: ASID, ASIA, ASI...

Je vais ajouter encore un peu plus de confusion à l'information que vous nous donniez mercredi, nous priant de ne pas confondre l'Association suisse des invalides et l'Association suisse des infirmières et infirmiers, et ensuite de l'assez invraisemblable débat qui avait eu lieu au Conseil général admettant que seule la VPOD avait le droit de représenter, au sein de la Commission de l'hôpital, le personnel soignant et non-soignant (médecins et universitaires mis à part, on sait hiérarchiser dans notre pays). Je me permets de vous préciser que si une section neuchâteloise de l'Association suisse des infirmières et infirmiers s'est créée récemment, il s'agit, nouvelle hiérar-chie, des diplômés (il serait donc facile d'écrire, dans le jargon des si-gles, ASID); la section neuchâteloise et jurassienne de l'Association des infirmières et infirmiers assistants ASIA a fêté tout récemment ses dix ans d'existence. C'est à notre avis dans ces deux corps qu'il faudrait élire le ou la représentante du personnel soignant. C'est beaucoup plus important que ça n'en a l'air, car, outre la défen-se de ses intérêts professionnels de

toute nature, celui-ci a aussi pour mission de représenter toutes sortes de causes sanitaires, d'organisation des soins, les médecins étant bien au-dessus de ça. S'occuper des malades, qu'est-ce que c'est? Pas uniquement soigner leur corps, mais aussi leur cœur, leur sensibilité, et je puis vous affirmer qu'ils sont souvent bien endoloris et anxieux. C'est aussi, au sein de la Commission de l'hôpital, représenter ce troisième interlocuteur, à mon avis quelque peu valable: le patient. Qui le fera mieux qu'une infirmière, qu'elle soit diplômée ou assistante (là encore, fausse hiérarchie). Dans certains pays, l'équipe soignante comprend tout le monde, du médecin-chef à l'aide-infirmière. Personnellement, j'en ai fait nombre de fois l'expérien-ce (j'ai le bonheur de fréquenter assez régulièrement les hôpitaux - ne vous inquiétez pas outre mesure!) de ce « haut en bas » de l'échelle pour affirmer qu'il est non seulement inutile mais nuisible. Peut-être qu'il arrivera à la Commission de l'hôpital d'y réfléchir!

Jean-Marie Nussbaum La Chaux-de-Fonds

Toujours l'étang des Eplatures

Monsieur le Rédacteur, En réponse à l'article paru en Tribune libre le 28 mars 1979 concernant l'étang des Eplatures, permettez-moi de communiquer les renseignements

A Noël 1977, dans le cadre du concours de dessins d'enfants organisé par « Vivre La Chaux-de-Fonds », j'avais été sensibilisé par plusieurs demandes concernant précisément le problème des « roseaux » lié à la pratique du patin.

Une demande dans le même sens m'est parvenue, pour d'autres raisons, par le Dr M.-H. Béguin (Ligue neu-châteloise pour la protection de la nature) pour recréer le plan d'eau et la profondeur de l'étang.

Fort de ces deux sollicitations convergeantes, une équipe de jardiniers de la ville s'est mise au travail à la fin de l'été 1978. Malheureusement, un citoyen de notre ville était à pied d'œuvre pour faire une étude très complète de cet étang dans le cadre d'un travail de licence en collaboration avec l'Institut de géologie de l'Uni-versité de Neuchâtel. Les travaux ont dû être arrêtés pour ne pas compromettre le déroulement de ce travail.

Au contraire, nous avons profité de la situation pour lui demander d'étendre ses analyses en rapport à l'incidence du sel à dégeler sur la qualité de l'eau de l'étang.

Dès que le résultat sera connu, et à la demande des milieux concernés de la Ligue neuchâteloise pour la protection de la nature, nous pourrons donner

Notre rubrique TRIBUNE LIBRE est ouverte (sans frais) à tous les lecteurs qui désirent exprimer leur opinion ou faire connaître des faits d'intérêt public.

Les lettres, brèves et conformes aux usages, seront signées et mentionneront l'adresse complète de

suite aux suggestions qui nous par-

viennent. Pour le moment, contentons-nous de paraphraser le poète « Etang suspend ton vol ... ».

En vous remerciant, je vous prie d'agréer, Monsieur le Rédacteur, l'assurance de ma parfaite considération. Le directeur des Travaux

publics: Alain Bringolf



Aujourd'hui dégustation à l'Hypermarché Jumbo

P 8184

Mercredi 25 avril journée populaire

Chaque personne à l'achat de 2 billets, en reçoit un 3e gratuit.

ATTRACTIONS FORAINES

Place de la Dixi, Le Locle

La tradition continue!

Du VENDREDI 20 au DIMANCHE 29 avril 1979



LE CONSEIL COMMUNAL DE LA VILLE DU LOCLE

met au concours le poste de

monteurélectricien de réseau aux Services Industriels

Le poste à repourvoir conviendrait à un monteurélectricien avec certificat fédéral de capacité. Formation complémentaire sera assurée.

Les offres de services manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae et des copies de certificats, ainsi que des prétentions de salaire, doivent être adressées à la Direction des Services Industriels, case postale 39, 2400 Le Locle, jusqu'au 30 avril 1979.

Pour tous renseignements, prière de téléphoner à M. Georges Eymann, chef du Service de l'Electricité, 1979 tél. (039) 31 63 63.

DIMANCHE AU MENU:

Ch.-A. Martin-Körössy

Enchères publiques de bétail et matériel agricole

Pour cause de départ à l'étranger, M. Rémy BRO-CHON, Le Crozot sur Le Locle, vendra par voie d'enchères publiques volontaires devant son domicile le

MARDI 24 AVRIL 1979

le matériel agricole et le bétail ci-après :

MATÉRIEL AGRICOLE, dès 9 heures

1 tracteur Mc Cormick D 436, 36 CV, barre de coupe, 1 motofaucheuse Aebi AM 52, 1 faucheuse rotative Fahr KM 22, 1 pirouette Fahr KH 40, 1 andaineur, 1 râteau-soleil Vicon porté, 1 râteau-lion, 1 souffleur avec moteur 7,5 CV, 1 élévateur 6 m., 1 tonneau à pression Agrar 2100 l., 1 semoir à engrais centrifuge, 2 herses à prairie dont 1 neuve, 1 rouleau à champ, 1 char à pneus avec cadre, 1 moteur électrique sur chariot, 1 presse pour silo \varnothing 4 m., 2 bassins de pâturage, 2 citernes à mazout, boilles à lait, cloches, chamonix, important lot de piquets, 1 poste à souder, 1 meuleuse, 1 perceuse, 1 tronçonneuse ainsi que tout le petit matériel.

MOBILIER

I cuisinière combinée bois-électricité, 1 congélateur, 1 frigo, 1 machine à laver.

40 TÊTES DE BÉTAIL, dès 13 h. 30

tâchetée rouge et blanche en grande partie croisée Red-Holstein et Montbéliard, à savoir :

20 vaches prêtes, fraîches ou reportantes

16 génisses de 1 à 2 ans

4 veaux de l'hiver.

Bétail extra laitier, contrôle intégral, élevé par le propriétaire faisant partie du syndicat d'élevage Le Locle - Les Brenets.

Troupeau reconnu indemne de tuberculose et brucellose, vacciné contre la fièvre aphteuse.

VENTE AU COMPTANT et aux conditions préalable-

Cantine sur place.

Le greffier du Tribunal : Georges Beuret



LE COL-DES-ROCHES

Tél. (039) 31 23 21 Avant-dernière semaine

DES MOULES DE BOUCHOTS CUISSES DE GRENOUILLES **FRAICHES**

Toujours les vendredis soir SES PIEDS DE PORC au madère et les samedis midi SON DEMI-COQUELET

CHAMBRE Fr. 12.-

avec petit déjeuner et douche



CONFISERIE

ANGEHRN

LE LOCLE Tél. (039) 31 13 47

LE **题**JDRAGON VENDREDI et SAMEDI

DANSE

avec l'orchestre LES DRAGONS ENTRÉE LIBRE consommation obligatoire

P.P.E. 2416 Les Brenets

appartements vendre

ou à louer, 5 1/2 pièces, cuisine agencée, WC-douche, bain, cheminée, terrasse. Renseignements: Tél. (039) 32 12 33.



Dimanche 22 avril - Dép. 13 h. 15 BELLE COURSE D'APRÈS-MIDI rabais AVS

EXCURSIONS STAUFFER LE LOCLE - Tél. (039) 31 49 13

CINÉMA

Vendredi, samedi, dimanche, pas de cinéma à 20 h. 30. Samedi à 17 heures - Dimanche à 14 h. 30 - 17 heures

LES AVENTURES DE PINOCCHIO

Un film qui enchante les petits et les grands.

LES BRENETS au RESTAURANT du DOUBS

Tous les jours, midi et soir SES EXCELLENTES TRUITES SON ENTRECÔTE MARCHAND DE VIN

Pour les repas du soir, nos clients sont invités à réserver leur table. Tél. (039) 32 10 91. Famille M. Jacot Sur présentation de cette annonce, un excellent café LA SEMEUSE

sera gracieusement offert.

Plusieurs nouvelles méthodes pour

AMINCIR

votre silhouette à l'endroit désiré par les soins esthétiques personnalisés

INSTITUT JUVENA

J. Huguenin, esthéticienne dipl.

Impasse du Lion-d'Or Le Locle Tél: (039) 31 36 31

Jeune gymnasienne cherche pour

travail administratif de vente ou autre Tél. (039) 32 16 16.

CHEZ LA MUTTER

La Chaux-du-Milieu

Demain samedi midi: Potage, demi petit coq garni et dessert Fr. 7,50

Veuillez réserver, tél. (039) 36 11 16.

Couple de retraités cherche à louer à La Chaux-de-Fonds

appartement de 4 pièces

ensoleillé, tout confort, ascenseur, pour date à convenir.

Tél. (039) 31 44 29.

A louer au Locle

bel appartement

calme et ensoleillé, 3 pièces, tout confort, Fr. 350.— par mois, charges comprises.

S'adresser à : Mme Odette Berner, Restaurant de la Croisette, Le Locle, tél. (039) 31 35 30.

RIDEAUX GRAND CHOIX

Vente au mètre DEVIS - CONSEILS

CONFECTION

Botteron tapissier

LE LOCLE Tél. (039) 31 23 85



Raboteuse universelle

Grand choix de modèles, 210 à 500 mm. de largeur, toutes avec 3 moteurs conformes aux normes CNA

ETTIMA AG 3202 Frauen-

kappelen BE, tél. 031/50 14 20 Ouvert jeudi et ven-

dredi tout le jour, samedi seulement le matin.

Venez nous voir à la BEA, 5-15 mai, halle 8, stand 880.



L'annonce

dans votre journal



DOMAINE À LOUER

L'Etat de Neuchâtel offre à louer le domaine de La Galandrure s/Les Planchettes, de 22,9 ha., dont 11 ha. en nature de pré, le solde en pâturage, sis à 1200 m. d'altitude, pour le 1er mai 1980.

Adresser offres écrites, avant le 15 mai 1979, au Service technique agricole, Château, 2001 Neuchâtel.



ALPINA-CREDIT SA Tél. 032 225042 Case postale 31 Rue de l'Hôpital 12 2501 Bienne

reflet vivant du marché

A LOUER AU LOCLE, rue Daniel-JeanRichard 32,

NP/Lieu:

+ CUISINE, sans confort.

Lover Fr. 230.— + Fr. 40.— de charges.

Libre tout de suite.

SSGI J. Ed. KRAMER S.A., Place de la Gare 8, Fribourg, tél. (037) 22 64 31.



d'une grande entreprise.



Nous cherchons pour entrée immédiate ou à

DÉCORATEUR

faisant preuve d'initiative et aimant le travail indépendant.

Nous offrons: tous les avantages sociaux

Se présenter au secrétariat, 2e étage, ou téléphoner au (039) 31 46 55.



Feuille d'Avis des Montagnes LE LOCLE • LE LOCLE

Après annonce du départ de la pouponnière

Stupéfaction et vives réactions des autorités brenassières

LE LOCLE

Dans nos éditions du 5 juin et du 25 août 1978, nous annoncions déjà les mesures que le comité directeur de la

Entre Monts et Communal

Vingt-cinq années de fidélité

Dans sa dernière séance, le Conseil communal a reçu MM. Fausto Chiment et Giovanni de Zorzi, employés aux Services industriels, qui venaient d'accomplir 25 années de

L'autorité communale a tenu à leur exprimer ses félicitations et ses remerciements.

Belle victoire de Jean-Marie Grezet

Récemment, le coureur loclois du Vélo-Club Edelweiss Jean-Marie Grezet a pris part à une course à Montbozon, en France. Une centaine de cyclistes s'étaient alignés au départ. Parmi ceux-ci les meilleurs coureurs de l'élite romande et de Franche-Comté.

La course s'est déroulée sur un circuit de 12 km. qu'il fallait parcourir 11 fois. Les concurrents n'ont guère eu que le temps de voir l'arrière du maillot de Grezet, puisque celui-ci s'envola seul dès le quatrième tour déjà. Il n'était plus rattrapé, bien qu'il dut lutter contre le vent tout au long de l'épreuve qu'il remporta avec environ 2 minutes trente d'avance sur ses poursuivants. Quant à Lionnel Fer-ry, du VCE, il est sorti second d'une épreuve d'une centaine de kilomètres, à Besançon. 170 amateurs étaient sur la ligne de dé-

Cinq syllabes, celles d'un mot, l'en-

vironnement, qui englobe ce qui nous

entoure et détermine l'épanouissement

de l'être humain ou son repli sur lui-

Le fait d'être né ici ou là, pur ef-

fet du hasard, à une époque ou à

une autre, en temps de paix ou de

guerre, en lieu d'abondance ou de di-

sette, d'épidémies ou de science mé-

dicale évoluée, exerça et exerce tou-

jours une influence prépondérante sur

phiques, climatiques, politiques ont, de-puis l'apparition de l'homme sur no-

tre planète, exercé une influence dé-

leminante sur son comportement, ses

aspirations, ses buts atteignables ou

Toute l'histoire de l'humanité en dé-

Les rapports de force ou de faibles-

se de l'homme préhistorique à celui évoluant au sein de notre société de

fin du XXe siècle furent régis par des

phénomènes naturels : glaciations, pé-

riodes de sécheresse, de moussons, cy-

clones, typhons, richesse luxuriante d'une oasis surgissant en terre avoi-

sinante désertique, terrains incultes,

toundras, steppes, végétation rare ou

terre de richesse généreuse, permet-

tant la multiplication des récoltes an-

nuelles, tout cela et bien d'autres fac-

teurs déterminant les conditions maté-

rielles et quotidiennes de l'existence

Nul ne peut y demeurer indifférent.

Les échanges, toujours, se pratiquè-

rent entre peuplades, corporations ou

Les conditions géologiques, géogra-

notre développement.

même.

coule.

des hommes.

pouponnière envisageaient de prendre afin d'assainir les finances de cette institution, doublée de l'Ecole de nurses. Toutefois, hier, à l'annonce des conclusions définitives, ce fut dans de nombreux milieux la stupéfaction, et parmi la population du canton, des Montagnes neuchâteloises et des Brenets surtout, on enregistra de nombreuses réactions. Voici celle des autorités de la localité des Brenets:

Les autorités brenassières ont été stupéfaites d'apprendre, par un article publié dans «L'Impartial » du jeudi 19 avril 1979, que la décision de transférer la Pouponnière des Brenets au Locle avait été prise sans qu'elles en a.ent été avisées préalablement. Convoqué en séance extraordinaire par son président le jeudi 19 avril, le Conseil communal des Brenets, après avoir pris avis auprès des députés au Grand Conseil, déclare ce qui suit :

La Pouponnière neuchâteloise, inaugurée en 1923 aux Brenets, est liée à la vie du village depuis plus d'un demi-siècle. Cette Institution dont la renommée avait largement dépassé les frontières du pays a contribué à faire connaître au loin notre village. Pendant de nombreuses années, elle a permis également de garantir plusieurs postes de travail dans la localité tout en étant un client non négligeable pour le commerce local.

Suite à plusieurs exercices déficitaires, il a été envisagé, dès 1977, différentes solutions parmi lesquelles le transfert éventuel de cette Institution dans une autre localité du canton.

Le 30 mai 1978, représentant le Conseil communal des Brenets, André Sieber intervenait à l'assemblée gé-nérale ordinaire pour signifier son dé-saccord avec les idées du comité directeur et demandait qu'avant que toute décision soit prise, les autorités brenassières puissent participer, ou du moins soient tenues au courant, des travaux de la commission qui avait été nommée pour étudier le problè-

représentants diplomatiques. Chacun,

de nos jours, est informé — parfois

De toute façon, l'histoire de l'hom-

me découle de tout cela et de maints

autres facteurs, auxquels Mme Delga-

do, professeur aux écoles secondaires

et de commerce de notre ville, aura la gentillesse de se référer avec com-

pétence lundi 23 avril à 20 h. au

rection de cet établissement, l'entre-tien se dérculera dans les locaux mê-

mes où no: enfants se voient dis-

pensés l'enseignement de la géogra-

phie et celui de l'histoire. C'est-à-dire

que sera démontrée l'utilisation du ma-

tériel à disposition pour l'enseignement

Le contenu des programmes sera na-

Une soirée qui s'annonce enrichis-

sante pour tous les parents qui vou-

dront bien y prendre part, démontrant leur intérêt pour les études de leurs

enfants et pour les efforts accomplis

par les autorités scolaires quant à

La bonne grâce de Mme Delgado et

C'est toujours d'un dialogue et d'un

L'Association des parents d'élèves

(APE) souhaite donc la bienvenue à

ces parer ts soucieux de mieux con-

naître les conditions dans lesquelles

En l'absence d'un président, hélas!

difficile à trouver, c'est Mme Angéline

Bachmann, vice-présidente, qui conduit

les destinées de la section, efficacement

secondée par M. Maurice Cuenat, caissier, M. Pierre Jaquet, secrétaire-

correspondant et Mme Odette Bar-

Mme Liliane Girard représente le

groupe sportif, alors que Mme Dolly

Jaggi-Guyot préside la Commission

pour les visites aux malades, aidée dans sa tâche par Mme Marguerite

Bobillier, Mlle Denise Rapaz et Mme

Bourquin sont chargés de la vérifica-

tion des comptes, le comité étant com-

plété par Mlle Mady Borel et MM. Elie

assistait à cette dernière et importante

sont ceux qui depuis toujours, ont œu-

vré en faveur des invalides, s'agissant

de M. le pasteur Charles Bauer et de

MM. Henri Chabloz et André Tinguely,

tous les trois ayant donné à l'associa-

tion la structure et la force qu'elle con-

La collaboration de M. Reber, qui

Quant aux membres d'honneur, ce

Boucard et Pierre-André Buffo.

assemblée, est vivement souhaitée.

MM. Jean-Pierre Guye et Alfred

zaghi, secrétaire des verbaux.

Gertrude Selhofer.

naît aujourd'hui. (sp)

échange d'idées que naissent estime

sa tres appréciable disponibilité doi-

la mise à disposition du matériel.

vent aussi être soulignées.

et compréhension réciproques.

travaillent leurs enfants. (AC)

Pas de président, mais un comité bien structuré

des disciplines géographie et histoire.

Grâce à la bienveillance de la di-

abusivement ou trop subjectivement -

L'environnement : histoire et géographie

par les media.

collège Jenan-Droz.

turellement évogué.

Le 19 juin 1978, M. Jean Guinand, député, déposait une question au Grand Conseil pour exprimer son inquiétude devant l'avenir de cette œuvre d'utilité publique et son départ éventuel des Brenets; il priait le Con-seil d'Etat de faire connaître sa position dans cette affaire.

Le 29 juin 1978, invité à participer à une séance regroupant tous les intéressés préoccupés par l'avenir de la pouponnière, le Conseil communal réitéra ses offres de collaboration en affirment qu'il était prêt à coopérer avec les responsables pour essayer de trouver une solution aux problèmes financiers tout en maintenant la pouponnière dans son cadre actuel.

Malgré ses propositions et depuis cette date, les autorités locales n'ont plus été consultées.

Aujourd'hui, placé devant le fait accompli, le Conseil communal estime que le transfert de cette institution d'un village dans une ville ne résoudra pas automatiquement ses problèmes financiers et se permet d'exprimer son scepticisme sur l'efficacité des décisions qui ont été prises.

En conclusion, les autorités brenassières regrettent et jugent inadmissible la façon d'agir du comité directeur de la pouponnière ainsi que des services compétents de l'Etat qui, d'un commun accord, prennent une décision importante touchant à la vie d'un village sans prendre contact et en informer au préalable les autorités com-

> André Sieber, président de commune; le Conseil communal; les députés brenassiers au Grand

Succès loclois en patinage artistique

Récemment, les élèves de la classe de patinage artistique de Mme Anne-Marie Monnard ont été soumis à des examens qui se sont déroulés sur la Patinoire des Mélèzes, à La Chaux-de-Fonds, en présence de juges lausan-

Les résultats ont été particulièrement bons et nous retrouvons Anne-Marie Teuscher en 6e romande, Marie-Claude Boiteux et Nicole Graber en 5e romande. Donatella Pasquini en 4e suisse et Vincent Lehner en 3e suisse.

D'autre part, pour la petite médaille d'argent, Nicole Graber et Isabelle Morata se sont bien comportées et l'ont obtenue avec aisance.

Ces résultats encourageants démontrent l'application et l'assiduité des élèves, ainsi que la valeur de l'enseignement qu'ils reçoivent de Mme Monnard dont la compétence et le dévouement sont dignes d'éloges.

Elle vient d'ailleurs d'être récompensée par les brillants résultats obtenus par une autre de ses élèves, dont elle suit la progression avec une attention particulière.

Antonella Toninelli, puisque c'est d'elle qu'il s'agit, en participant aux cham-pionnats italiens de patinage artistique qui se sont déroulés récemment à Ortisei, dans la province de Bolzano, s'est classée première en figure, première également dans le programme court et première du classement général. Ce magnifique palmarès de la jeune patineuse locloise a été récompensé par une médaille d'or et une très belle coupe.

Les couleurs locloises, on le constate, sont bien défendues et font honneur non seulement à Mme Monnard, mais également au Club des patineurs du Locle, dont l'activité favorise le développement du patinage artistique. (rm)



Au Tribunal de police

balade Amateur de scrupule

Le Tribunal du district du Locle a son audience hebdomadaire du jeudi après-midi à l'Hôtel judiciaire sous la présidence de M. Jean-Louis Duvanel assisté de M. Jean-Bernard Bachmann, commis-greffier.

La plaignante C. confie sa voiture à un ami qui se fait arrêter par la police qui constate que le conducteur n'a pas de permis. La voiture est retenue au poste de police. La plaignante charge le prévenu J.-M. B. d'aller la récupérer pour la mettre au garage et B. en pro-fite pour aller se balader quatre jours durant ayant finalement une collision avec une voiture en stationnement et s'en allant sans avertir le lésé. Lui non plus n'avait pas de permis. Il dit avoir piqué cette voiture par orgueil, affirmant n'avoir pas entendu la collision. Mais les infractions qui lui sont reprochées lui valent une peine de 10 jours d'arrêts, une amende de 250 fr. et 25 fr.

de frais. Comme il est délinquant primaire, il bénéficie du sursis d'une année pour sa peine privative de liberté.

Le prévenu J. L. P.-G. qui n'assiste pas à l'audience doit répondre de détournement d'objets mis sous main de justice, au détriment de deux plaignants, dont la préfecture. Mais ensuite d'interférences entre la préfecture et l'Office des poursuites, la preuve est retenue que le prévenu n'avait pas l'intention de ne pas payer. Il est donc libéré, les frais étant mis à la charge de l'Etat.

Le prévenu R. Q. qui a conduit une voiture qui lui avait été donnée sur une décharge privée, pour la détruire et la démolir par le feu est condamné à une peine de 80 fr. d'amende et 20 fr. de frais, le «brûlage» en plein air étant interdit.

MÉFAITS DU VERGLAS

Le 22 février, un automobiliste qui quitte Le Locle pour La Chaux-de-Fonds arrive vers le garage du Stand où subitement la chaussée, qui n'était que mouillée, est recouverte d'une pellicule de glace qui le fait se mettre en travers, ce qui provoque une col-lision avec une voiture qui descendait,

état civil

MERCREDI 11 AVRIL

Naissances

Pasquale et de Carla, née Rota. -

Schmid, Bastien, fils de Schmid, Ray-

mond et de Isabelle Christine, née

JEUDI 12 AVRIL

Promesses de mariage

Décès

époux de Blanche Marcelle, née Perre-

VENDREDI 13 AVRIL

Naissance

Salvatore et de Rosella, née Andriani.

Li Manni, Nadia, fille de Li Manni

Pingeon, Paul René, né en 1895,

Yannopoulos.

Ferrara, Fabrizio, fils de Ferrara,

Autres informations locloises en pages 34

accident qui eut de graves conséquences, trois personnes y étant plus ou moins grièvement blessées. Les témoi-

gnages concordent sur l'état de la rou-

te qui, sur ce secteur seulement était

Le jugement est renvoyé à huitai-

DEUX SONS DE CLOCHES

concurrence déloyale. Les témoins en-

tendus lors d'une précédente audien-

ce avaient affirmé l'avoir entendu di-re qu'il était le représentant du plai-

gnant B. Les témoins de cette audien-

ce-ci affirment le contraire. Les deux

thèses sont contradictoires, le juge-

ment rendu par le tribunal retient

que les derniers n'apportent pas de

preuves suffisantes et retient le té-

moignage des précédents témoins. Il

condamne le prévenu C. G. à une

peine de 100 fr. d'amende, 150 fr. de

frais et à 250 fr. de dépens à verser

M. C.

au plaignant B.

Le prévenu C. G. doit répondre de

modifié par la pluie verglaçante.

et 35 (3e cahier)

Le Locle

Casino: 20 h., conf. biblique par Yves Perrier, évangéliste.

mémento

Musée des Beaux-Arts: expos. Stein-

len, 14-18 h. Bibliothèque des jeunes :: 13 h. 30 - 18 h. Bibliothèque de la ville : prêt du lundi

au vendredi, 14 h. 30 - 18 h. 30. Pharmacie d'office : Casino jusqu'à 21 h. Ensuite le No 117 renseignera.

Permanence médicale: en l'absence du médecin traitant, tél. No 117 ou service d'urgence de l'hôpital, tél. (039) 31 52 52.

Permanence dentaire: No 117 renseignera.

Planning familial: tél. 23 56 56. Consult. conjugales: (038) 24 76 80. Service aide-familiale: tél. 314144.

(heures repas) ou 31 49 70. Grand-Cachot-de-Vent: expos. Matthey-Jonais, 14 h. 30 - 18 h.

communiqués

Au cinéma Casino: Vendredi, samedi et dimanche, 20 h. 30, pas de cinéma. Samedi, 17 h. et dimanche, 14 h. 30 et 17 h., « Les aventures de Pinocchio ». Un grand dessin animé qui enchantera les petits et les grands. Un spectacle à ne pas manquer! (Pour

On en parle

_ au Locle _

mais depuis le premier jour du mois, nous voici de nouveau en retard d'une heure sur ceux qui ont adopté l'heure d'été. Inutile pour le moment de revenir sur le sujet, le peuple ayant exprimé un avis négatif. Un jour viendra, plus que probablement, où l'on se rendra compte que dans le domaine de l'énergie, il n'y a pas d'économies superflues. Par la force des choses, nous devrons nous aussi admettre la réalité des faits et regarder la vérité en face.

La Fontaine pourtant nous avait prévenus avec «La cigale et la fourmi ». Puisse le destin ne pas nous contraindre un jour à jouer le rôle difficile de la cigale insouciante implorant à genoux la pitié des fourmis géantes parfumées au pé-

Le temps du gaspillage de l'électricité, du mazout, de la benzine, ne durera pas toujours et il faudra bien en découdre, une fois ou l'autre. Certes, le changement d'horaire ne suffira pas, mais à n'en pas douter, il fera partie du plan d'action, en compagnie d'autres mesures qui, elles feront peut-être mal. Jusqu'ici, il faut bien le reconnaître, les avertissements n'ont servi à rien, les conseils en la matière sont demeurés sans écho. Chacun a pris ses habitudes, ses aises, et nul n'en veut démordre. On consomme, on brûle, de tout son cœur et sans retenue. Sur la grande scène de la vie moderne, les feux de la rampe et des herses sont sans cesse branchés à plein jus. Lumière, chaleur, vitesse, en avant toute, qu'importe demain puisque aujourd'hui tout va

Ce n'était pas un poisson d'avril,

De la Fuente Alberto Javier et Schnetzer Evelina Fiorella.

LUNDI 16 AVRIL Naissances

Boyer, Raphaël, fils de Boyer, Francisco et de Maria del Carmen née Climent. - Heger, Thierry Jean, fils de Heger, Jean-Claude et de Denise Madeleine, née Wasser.

MERCREDI 18 AVRIL

Naissance

Gross Sylvain Ivan, fils de Gross Raymond Joseph et de Marylène Catherine Pierrette née Vernier.

JEUDI 19 AVRIL

Promesses de mariage Reolon Fortunato et Rothen Hélène

A relever que les comptes 1978 bouclent par un bénéfice ce qui est réjouissant. (ff)

Chez les invalides

En complément de l'information que nous avons publiée dans notre édition de mardi dernier, nous reproduisons cidessous la composition du comité de la section du Locle de l'Association suisse des invalides, tel qu'il a été désigné au cours de sa dernière assemblée gé-

LES PONTS-DE-MARTEL

Prochaine séance du Conseil général

Le législatif de la commune des Ponts-de-Martel est convoqué pour ce soir, à 20 h., au collège. L'ordre du jour comporte cinq points, soit les comptes de 1978, un rapport sur le concours «Economisons l'énergie », un rapport sur l'appellation de nouvelles rues et la dénomination d'immeubles, la nomination du bureau du Conseil général et la nomination de la Commission des comptes et du budget.

Course en circuit DIJON 14 et 15 avril 1979

Voitures de série 1600 - 2000 cm3:

- 1. Roland Vogt, Kadett GT/E
- 2. Georg Eggenberger, Kadett GT/E
- 3. René Zogg, Kadett GT/E



Nord de l'Italie, particulier vend

(évent. meublée), chauffage central installé, sous-sol, garage, 1000 m2 terrain, mur, enceinte, à 80 km. de la mer. Prix avantageux.

Ecrire sous chiffre 91-113 aux Annonces Suisses S. A., «ASSA», 2300 La Chaux-de-Fonds.



pour fiancés ou amateurs de meubles. Consultez : AU BÛCHERON



SERVICE

Si votre voiture est poussive, nous lui rendons le souffle.

Avec beaucoup d'amour, de compétence et les produits Bosch de 1ère qualité. Votre voiture est en bonnes mains chez nous!

Dépistage rapide de pannes électriques sur autos.

La Chaux-de-Fonds: WINKLER & GROSSNIKLAUS, Rue Numa-Droz 132, **039/23 43 23**

CE SOIR

danse

avec Jean-Pierre et son accordéon et demain soir Jean-François Bétrix (Musette)

À LOUER pour le 1er mai

JOLI STUDIO chauffé

complètement remis à neuf, avec cuisinette et salle de bain, situé quartier des Gentianes. Fr. 177.- mensuel. Tél. (039) 23 59 70 dès 14 heures.

A louer à Renan

appartement 4 pièces

Salle de bain, chauffage général, jouissance du jardin. Location Fr. 330.—charges comprises. Tél. (039) 63 12 28.

Les Gérances de Luze S.A. à Morges, CHERCHENT A LOUER, pour jeune homme soigneux,

jolie chambre ou studio meublé

confortable, dès le 1er mai 1979.

Tél. (021) 71 14 15 ou 71 14 16.



DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS

Service des Ponts et Chaussées

Modification, dès le 1er mai 1979, des jours d'ouverture de la place officielle de dépôt pour véhicules hors d'usage de Couvet

le lundi de 8 h. à 12 h. le mardi et le jeudi de 14 h. à 18 h. ainsi que le 2e samedi ouvrable du mois, de 8 h. à 12 h.

OFFRES D'EMPLOIS

au printemps

cherche plusieurs

à plein temps ou temps partiel pour différents rayons.

Pour les emplois à plein temps, tous les avantages sociaux d'une grande maison et semaine de 5 jours par rotations.

Se présenter au bureau du personnel ou téléphoner au (039) 23 25 01.

Je cherche pour tout de suite ou à con-

un ferblantier un appareilleur

Avec possibilité de reprise par la suite

S'adresser à Marcel RYSER - Ferblan tier - Appareilleur, 1530 PAYERNE. Tél (037) 61 28 58.

Entreprise de construction à Neuchâtel cherche

jeune comptable

dynamique, ayant quelques années de pratique, expérience en infor-matique, appelé à utiliser ordina-teur IBM.

jeune employé de bureau

sérieux, actif, pouvant s'occuper de calculations, facturation, corres-

Faire offres manuscrites avec curriculum vitae, copies de certificats et prétentions de salaire sous chiffre 28-900097 à Publicitas, rue de la Treille 9, 2001 Neuchâtel.

Nous cherchons:

ouvrier

pour travail au pantographe

ouvrière

ayant bonne vue.

S'adresser à la maison

Willy VAUCHER S.A. Daniel-JeanRichard 13 La Chaux-de-Fonds

Hôtel Touring au lac à Neuchâtel

cherche tout de suite ou pour date

garçon de buffet sommelier (ère)

Prière de téléphoner ou de se présenter. Tél. (038) 25 55 01.

A louer dès le 30 avril, Bois-Noir 39-41

studio meublé

loyer, charges comprises, Fr. 260 .--

studio non meublé

lover, charges comprises, Fr. 230.-Tél. (039) 26 06 64.

A louer

pour fin avril

appartement

4 pièces, tout confort, rue de la Tuilerie. Garage à disposition.

Tél. (039) 23 96 66 heures repas.

DAIM

Pour le nettoyage (veste Fr. 35.—, manteau Fr. 38.manteau mouton retourné Fr. 40.-) une bonne adresse PRO-DAIM, Quai 18, 1844 Villeneuve tél. (021) 60 20 72.

honnête, gaie, désire rencontrer Monsieur, pour amitié durable.

Ecrire sous chiffre LP 8338 au bureau de L'Impartial en indiquant votre numéro de téléphone.

Jeunesse Coiffure Neuchâtel, cherche

coiffeuse

Entrée immédiate ou à convenir.

Tél. (038) 25 31 33 et dès 18 heures (038) 24 65 29.

A vendre + à louer avantageux:

PIANOS dès Fr. PIANOS A QUEUE Bechstein, Blüth-ner, Schiedmayer, Seiler, Grotrian-

Horugel (Epinettes) Tél. (031) 44 10 82 Heutschi-Gigon

Steinweg, Yamaha

Jeudi vente du soir Cartes de visite

Imp. Courvoisier SA

On demande pour le 1er mai

sommelière ou sommelier

éventuellement débutante(t), aimable et consciencieuse(x) pour restaurant moderne. Ambiance de travail agréable.

Restaurant - Confiserie H. DIENER Tél. (039) 41 21 43

JE CHERCHE

jeune homme

employé agricole

offre à: Pierre GRANDJEAN, boucher, La Côte-aux-Fées Tél. (038) 65 11 21 - 65 11 73

Recherchons

chef des finances et de l'administration

Notre cliente est une entreprise de la région lausannoise, employant environ 140 personnes et utilisant un ordinateur IBM modèle 34.

Nous recherchons une personnalité:

- ayant conduit des services de comptabilité
- expérimentée dans le traitement électronique des informations
- de langue maternelle française avec de bonnes connaissances de l'allemand
- sachant conseiller la direction de l'entreprise en matière de financement de projets
- maîtrisant parfaitement les techniques des tableaux de bords hebdomadaires et mensuels.

Toute personne intéressée est priée de fournir un dossier personnel complet (curriculum vitae, épreuves manuscrites, photo) à Francis BAUD, Bureau d'organisation et de gestion, Petit-Chêne 38 à Lausanne (tél.



le sommier de santé n'est véritable qu'avec la latte jaune.

Les lattes du bico-flex sont collées 7 fois et montées, légèrement bombées, sur 26 supports pivotants. Il s'adapte donc individuellement au corps et il assure le soutien anatomiquement Couches de pure laine de tonte antirhumacorrect de la colonne vertébrale et une parfaite

En vente dans tous les bons magasins de literie et d'ameublements.

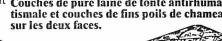
Fabricant: Birchler & Cie S. A., Usines bico, 8718 Schänis SG

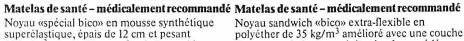
isabelle

Noyau «spécial bico» en mousse synthétique superélastique, épais de 12 cm et pesant

40 kg/m³, avec milieu renforcé d'un poids spécifique de 50 kg/m³.

tismale et couches de fins poils de chameau sur les deux faces.





Libelle-Media

de mousse de latex produit selon le procédé breveté Talalay. Couches de pure laine de tonte antirhuma-

tismale sur les deux faces.

qu'avec cette

étiquette

de qualité



PURE LAINE VIERGE

piqué

VAL-DE-TRAVERS **VAL-DE-TRAVERS**

Des éclairs dans le ciel politique de Noiraigue

démissionne Le président de commune

Surprise hier au pied de La Clusette quand les Néraouis ont appris que le président de commune, M. Revaz, avait démissionné de ses fonctions avec effet immédiat. Comment expliquer ce départ? Il s'agit en fait d'un problème d'installation électrique effectuée sans autorisation communale par deux citoyens du village. Le premier est M. Hamel qui a construit un hangar, alors que le second n'est autre que le directeur de l'Usine électrique du Plande-l'Eau, M. Curchod.

Le Conseil communal a bien entendu réagi en adressant une lettre, en date du 9 avril, au comité de direction de la Société du Plan-de-l'Eau, société qui outre ses fonctions de producteur d'énergie s'occupe aussi des contrôles des installations électriques. L'exécutif néraoui exigeait, entre autres choses, que la loi soit appliquée avec la même rigueur dans ces deux cas d'installation non autorisée. Sur invitation du directeur du Plan-de-l'Eau, c'est-à-dire M. Curchod, le conseiller communal responsable du dicastère des SI, M. Perrenoud, a discuté récemment la lettre du Conseil communal, signant finalement une autorisation en faveur de M. Curchod. Le président de commune, M. Revaz, n'a pas du tout apprécié que l'on fasse exception pour un citoyen et pas pour l'autre, c'est-à-dire que même si

VAL-DE-RUZ •

La planche à roulettes dans le Val-de-Ruz

La pratique de la planche à roulettes, ou skateboard, est un sport qui a rapidement conquis la jeunesse. Au Val-de-Ruz évidemment les jeunes roulent aussi sur leurs planches; bien des villages du district possèdent des rues en pente. Les enfants vont à

l'école « en planches ». Le but n'est pas d'insister sur le succès de cette mode. Mais, avec le retour d'une saison plus clémente, nous assistons à un développement qui permet de s'inquiéter. En effet, après le repas du soir, lorsque la nuit tombe, des équipes de jeunes se forment, filles et garçons, adolescents et pratiquent leur sport en bandes. S'il y a lieu de s'inquiéter, c'est que ces sportifs « empruntent » les routes principales.

A Fontainemelon, par exemple, de petits groupes font de l'auto-stop jusqu'aux Hauts-Geneveys, d'autres mon-tent à pied et, arrivés à pied d'œuvre, ils dévalent la pente en faisant toutes sortes de figures et d'exercices d'équilibrisme. Bien sûr, le tapis qui revêt la chaussée est plus lisse que celui du trottoir, alors on utilise la route.

Ce risque n'est pas très grand, peut-être, car ces sportifs voient ou entendent les automobiles, mais tout de même... Il faudrait choisir des rues moins passantes. Ou du moins pourrait-on recommander à ces jeunes de porter sur eux un éclairage. A la nuit tombante, un accident est vite arrivé.

Par ce petit article, nous ne voulons pas empêcher la pratique de la planche à roulettes à Fontainemelon ou ailleurs, mais prier ceux que cela concerne de prendre davantage de précautions. (jlc)

CERNIER

Un fidèle employé

La commune de Cernier a le plaisir de fêter ce soir M. Jean Kurz gardepolice pour ses 25 ans au service de la commune. Entré en fonction le 19 avril 1954, M. Kurz a d'abord occupé le poste de concierge du collège et depuis le 30 avril 1964 celui de gardepolice.

Figure pleine de bonhomie, avenant et sympathique, M. Kurz a su par sa serviabilité être l'homme indispensable de la communauté.

La population de Cernier se joint aux autorités communales et à ses collègues pour souhaiter à M. Kurz beaucoup de bonheur pour la suite de son activité. (bz)

communiqués

Rencontre Suisses-Immigrés: Au Louverain, samedi de 9 à 17 h. 30, thème : Le projet de loi sur les étrangers. Inscriptions: tél. (038) 57 16 66.

> Voir autres informations neuchâteloises en page 26



M. Curchod possède les connaissances nécessaires pour réaliser des installations électriques, il n'avait pas l'autorisation, comme le stipule le règlement communal, de les faire lui-même. Il existe en effet un installateur à Noiraigue qui se charge généralement de ce travail. Placé devant l'alternative de faire récuser un collègue du Conseil communal qui a accordé cette autorisation, ou bien de démissionner, M. Revaz a choisi la seconde avec effet immédiat, selon les termes de sa lettre qui nous est parvenue hier dans la journée.

Le responsable du dicastère des SI, M. Roger Perrenoud, qui déplore le départ de M. Revaz, ne pouvait pas accorder d'autorisation à lui seul, car les décisions de l'exécutif doivent être signées par le secrétaire et le président. Signalons enfin que M. Curchod est président de la Commission du Cen-

tre professionnel du Val-de-Travers qui forme des apprentis. On comprend dès lors assez mal sa position, car comme d'aucuns l'ont fait remarquer, le fait de réaliser lui-même des installations électriques pourrait priver de travail certaines entreprises formant des apprentis.

Bien entendu, en l'occurrence le travail était peu important puisqu'il s'agissait de brancher une conduite électrique pour des luminaires de jardin. Mais c'est sur le principe que l'on adresse des griefs à M. Curchod.

Quoiqu'il en soit, la démission de M. Revaz ne manquera pas de poser des problèmes à la commune de Noiraigue qui avait fait de gros efforts ces 2 dernières années pour sortir de l'impasse économique et ralentir la dépopulation, en créant notamment un magasin d'alimentation alors qu'il n'en existait plus au village. (jjc)

de VALTRA Assemblée

Née de la rencontre providentielle du président du Conseil communal, M. Jean-Jacques Revaz, et d'un commerçant, M. Pierre Girard, défendue avec énergie au Conseil général par M. Lucien Barbezat, forte de l'appui matériel et moral des paroisses, accueillie avec faveur par de nombreux sous-cripteurs, VALTRA est la manifestation d'un village qui lutte pour sa survie et qui ne veut pas être privé d'un centre d'approvisionnement. C'est cette volonté qui s'est affirmée à l'assemblée générale tenue mercredi à La Croix-Blanche, sous la dynamique présidence de M. Jean-Jacques Revaz, qui invite l'assemblée à se recueillir pour honorer la mémoire de M. Pierre Girard, enlevé prématurément à l'affection des siens. Sur 400 actions, 375 sont représentées. L'envoi des comptes et du rapport de gestion en temps utile abrège la discussion, et sur proposition des vérificateurs, MM. Henri Blanc et Patric Duc, comptes et gestion sont adoptés à l'unanimité. Le léger excédent des dépenses de 14.532 francs n'est pas alarmant en regard des amortissements qui totalisent 24.076 francs. C'est à l'unanimité également que sont adoptées des modifications des statuts destinées à simplifier l'administration. La libération de 20 pour cent du capital proposée par le Conseil d'administration est ramenée par l'assemblée à 10 pour cent. Le Conseil d'administration est nommé tacitement; il est composé comme suit: président, M. Jean-Jacques Revaz; vice-présidente, Mme Daizy Girard; secrétaire, M. Armand Clerc; assesseurs, Mmes Françoise Girard et Suzanne Monard.

Un juste hommage est rendu à M. Lucien Barbezat, pour la part active qu'il a prise à la fondation de la société. Au terme de l'assemblée qu'il a présidée avec brio, M. Jean-Jacques Revaz esquisse les projets de développement qui seront réalisés par la volonté de tous dans un esprit positif.

(jy)

Décès au Val-de-Travers

Le 18 avril, Mme Simone Schmid, 63 ans, de Couvet.

NEUCHÂTEL • NEUCHÂTEL

Clémence pour un jeune homme amateur de boissons fortes

Le Tribunal de police de Neuchâtel a tenu hier une audience présidée par Mme Geneviève Fiala, assistée de Mme Claire-Lise Binggeli, greffier. Plusieurs causes ont été renvoyées, pour complément de preuves.

M. F. est employée comme femme de chambre dans un hôtel. Elle a dérobe neuf draps, des taies d'oreiller, de la poudre de lessive, ainsi que 42 rouleaux de papier de toilette. La marchandise a été rendue au propriétaire qui a retiré la plainte déposée. Mais le rôle étant poursuivi d'office, Mme F. est citée devant le tribunal qui la condamne à 18 jours d'emprisonnement avec sursis pendant deux ans, et à 120 francs de frais. Détail navrant, sa fille mineure, qui travaille dans le même hôtel, devra être entendue par l'Office des mineurs, coupable elle aussi de vol.

Le tribunal s'est montré clément pour un jeune homme qui vient d'avoir 20 ans. P.B. donne satisfaction à son employeur et bien que ne gagnant pas des millions, il aide financièrement sa mère, veuve depuis longtemps.

P.B. ne supporte pas l'alcool et il n'a pas la force de caractère pour refuser l'invitation de ses copains amateurs de sorties nocturnes. Au mois de février, il s'est retrouvé aux premières heures du matin à Saint-Blaise, où il avait consommé de nombreuses boissons fortes. Il est entré dans un minibus, y a trouvé les clés de contact et, bien que n'étant pas au bénéfice d'un permis de conduire et n'ayant jamais conduit un véhicule, il roula en direction de Neuchâtel. Il provoqua un accident. le bus se renversa. P. B. vola un second véhicule qu'il mit en marche en maquillant les fils; il roula alors jusqu'à Lignières où une nouvelle fois il perdit la maîtrise de son véhicule qui termina sa course dans un talus. Par chance, il ne fut pas blessé et ne blessa personne maigré ces deux embardées.

Il admot ne pas supporter l'alcool et il reconnaît que de sang-froid, jamais l'idée de conduire un véhicule ne lui serait venue.

Le tribunal le semonce et lui tend une dernière fois la perche en lui octroyant le sursis pendant deux ans pour les 30 jours d'arrêts infligés. Pendant la durée du délai d'épreuve, il devra se soumettre à un patronage. Il paiera également 200 francs d'amende, et 90 francs de frais judiciaires. Un sursis est toutefois révoqué, accordé pour une peine de 8 jours d'arrêts écopés pour un vol de bouteilles de champagne. (rws)

Neuchâtel prépare sa dixième «Quinzaine»

Pour la dixième fois, Neuchâtel offrira à ses habitants et à ses visiteurs une « Quinzaine » spéciale du 25 mai au 9 juin.

Le programme a été soigné avec art puisque l'ouverture de cette manifestation coïncidera avec l'inauguration officielle de la zone piétonne.

Des divertissements sont prévus pour chacun, jeunes et moins jeunes. Les premiers seront réservés aux personnes du troisième âge, invitées à une promenade sur le lac avec musique et collation.

Tous les jours, des groupes se produiront dans le centre de la ville pour entourer des représentations du Centre culturel neuchâtelois, un petit cirque avec un clown et un magicien, des ensembles folkloriques. Il y aura aussi des marchés, fleurs, artisanat, puces, une prolongation d'ouverture

des magasins deux soirs, des démonstrations de planches à roulettes, un défilé de mode et la venue de fanfares, d'orchestres, de chanteurs.

Le clou de cette Quinzaine sera certainement, comme les années précédentes. la promenade-spectacle due à M. Alex Billeter, homme qui a le don de faire découvrir leur ville aux Neuchâtelois. Avec la collaboration de nombreux artistes et figurants, il présente un quartier à sa manière. Après le Château, le Palais DuPeyrou, les quais, ce sera au tour du centre même du chef-lieu d'être mis à l'honneur. Sous le thème « C'est là que bat le cœur de Neuchâtel », le pubic suivra, le 30 mai et 1er juin, toute la troupe de la Place des Halles à la rue du Temple-Neuf, avec des arrêts prévus devant les principaux bâtiments. Ce spectacle « sons et lumières » vaut déjà à lui seul le déplacement dans le chef-lieu.

Motocycliste blessé

Hier à 17 h. 40, un motocycliste de Peseux, M. Gérald Bourquin, 20 ans, circulait rue des Bercles en direction ouest. Peu avant la rue de l'Ecluse, il a dépassé une colonne de véhicules qui étaient à l'arrêt devant les signaux lumineux. Alors que le feu passait au vert, M. Bourquin heurta l'auto de M. J. M., d'Hauterive, qui était en tête de la colonne et bifurquait à gauche pour emprunter la rue du Sevon. Blessé le motocycliste a été transporté à l'Hôpital Pourtalès par un automobiliste de

tribune libre

A salaire égal, travail égal (suite)

Certains points de l'article paru le 30 mars 1979 méritent quelques précisions:

- Le SNEPP - VPOD considère que le problème de l'égalité de traitement entre instituteurs en institutrices n'est pas résolu. Le jugement récent du Tribunal fédéral, obligeant le canton de Neuchâtel à verser une indemnité de 700 francs à une institutrice VPOD, montre que le problème n'est pas réglé et que le Conseil d'Etat devrait, de toute urgence, rouvrir ce dossier et accepter enfin le dialogue avec la VPOD. C'est aussi l'avis de plus de 300 instituteurs, signataires d'une pétition.

— La VPOD s'oppose à la décision du Département de l'instruction publique, sanctionnée par le Conseil d'Etat, d'augmenter la charge horaire des élèves de la première à la troisième années primaires jusqu'à quatre périodes.

- Si la VPOD a « une bien curieuse conception de l'égalité », c'est que pour elle, la fonction d'enseignant primaire ou préprofessionnel est d'assumer la responsabilité d'une classe, quel que

Elle attribue la même valeur au travail d'un enseignant titulaire d'une classe de première ou de cinquième année.

Pour le SNEPP - VPOD, le président : C. Burki.

PAYS NEUCHÂTELOIS

La situation économique dans le canton de Neuchâtel

Agriculture: 1978, une année satisfaisante

Après 1976, année de sécheresse, et 1977, celle de l'humidité, 1978 a été satisfaisante pour l'agriculture neuchâteloise, constate la Banque cantonale dans son rapport. Pourtant, le temps fut capricieux, avec un printemps froid et tardif, un été plus souvent pluvieux qu'ensoleillé et enfin un automne magnifique qui racheta l'inclémence des saisons précédentes. Les cultures ont donné des résultats supérieurs à la moyenne. Le rendement des céréales panifiables et fourragères a été bon à très bon. Les livraisons de blé à la Confédération ont été supérieures de 25 pour cent à celles de 1977. Les pommes de terre ont donné une forte récolte (+ 30 pour cent) de même que les betteraves (+ 15 pour cent), avec une teneur en sucre élevée due à la sécheresse automnale. Par contre, les quantités de foin et regain engrangées ont été inférieures, mais le déficit a été quelque peu compensé par une période plus longue d'affourragement en vert.

Le recensement fédéral du bétail, qui a lieu tous les cinq ans, a dénombré dans le canton de Neuchâtel 43.418 bovins contre 41.921 en 1973 et - à titre historique — 29.881 en 1937, ce qui illustre l'évolution de notre élevage en 40 ans. Par races, on compte: brune 2663 bêtes, tachetée rouge (y compris croisement Red Holstein et Monbéliarde) 34.971, tachetée noire 5232 (l'effectif a plus que doublé depuis 1973), Hérens 111, autres croisements 441. Notons que l'effectif des vaches laitières a moins augmenté que celui des jeunes bovins destinés à la boucherie. Concernant la production laitière, le contingentement institué par la Confédération a été assoupli en particulier pour la zone de montagne II (au-dessus de 800 mètres d'altitude) dans laquelle sont situées la grande majorité des exploitations agricoles de notre canton.

En ce qui concerne la viticulture, poursuit la BCN, la récolte 1978, avec 16.306 gerles, a été la plus faible de ces cina dernières années, ce qui résulte de plusieurs facteurs. Au printemps, la sortie fut faible, du fait d'une certaine fatigue des ceps après deux récoltes relativement importantes et du vieillissement des parchets reconstitués après le gel de 1956. Les conditions climatiques, d'autre part, ne furent guère meilleures en 1978 que l'année précédente. La végétation prit au printemps trois semaines de retard à cause d'une température inférieure à la normale et d'une insolation déficitaire. La

deuxième moitié de juin fut une des plus froides du siècle, ce qui nuisit à la floraison. Mais à la différence de 1977, les mois de septembre et octobre furent bien ensoleillés et secs de sorte que la petite récolte encavée fut d'ex-cellente qualité. Les vendanges de ces dernières années ont donné les quantités suivantes selon les déclarations: 1974: 15.878 ouvriers (352 m2), 13.576 gerles récoltées en blanc, 4259 gerles récoltées en rouge, soit un total de 17.835. 1975: 15.864, 32.458, 6765, total 39.223. 1976: 15.903, 36.719, 11.929, 48.648. 1977: 15.923, 31.630, 8639, 40.269, 1978: 16.102, 11.640, 4666, total 16.306.

Le rendement fut de 0,97 (2,66) gerle à l'ouvrier pour le blanc et de 1,14

Le blocage-financement des vins

1.662.011 litres de vin blanc et rouge de la récolte 1977 avaient été inscrits à l'action de blocage financement, nous apprend de son côté le Département cantonal de l'agriculture. Ils furent dégustés et contrôlés à la fin de l'hiver. Les déblocages et les remboursements aux banques s'effectuèrent normalement et au 12 décembre 1978, tous les crédits garantis par l'Etat étaient remboursés.

Sur proposition du chef du département et par arrêté du 10 novembre 1978, le Conseil d'Etat a décidé d'organiser le blocage-financement des vins blancs et rouges de la récolte 1978, selon la procédure habituelle. Les propriétaires encavant à titre principal des vins de Neuchâtel ont pu bénéficier du blocage financement. Les crédits garantis par l'Etat devant être affectés en premier lieu pour le paiement de la vendange aux fournisseurs. D'autre part, les bénéficiaires devaient s'engager à payer la vendange au degré. Le prix de base de 1977, soit 3 fr. 40 le litre, a été fixé pour 1978 à 4 fr. le litre de vin blanc ou rouge. Le crédit de l'Etat pouvant s'élever au maximum de sa garantie jusqu'à 70 pour cent de la valeur totale du vin bloqué. Vingt propriétaires (dont trois caves coopératives) ont inscrit au total 802.529 litres de vin clair à cette action. La valeur totale de ces vins s'élève à 3,2 millions et les crédits garantis à 2,2 millions.

nonce comme un cru robuste et de bonne conservation. La BCN ajoute que, pour la première fois dans le vignoble neuchâtelois, on a assisté en août à un sulfatage par hélicoptère, alors que le sol détrempé empêchait un traitement d'urgence selon les méthodes habituelles. Dans le domaine de la sylviculture, le marché des grumes de résineux est

(2,13) pour le rouge. Les prix fixés par

les organisations vini-viticoles ont été,

pour le degré moyen, de 285 fr. par

gerle de chasselas et 360 fr. par gerle

de pinot noir. Le millésime 1978 s'an-

resté stable jusqu'à la fin juillet, avec un prix moyen de 135 fr. le m3. La hausse du franc eut pour conséquence qu'en août et septembre, aucune vente n'a pu être conclue. Dès octobre, les exportations vers la France et l'Italie reprenaient, mais pour des bois de moindre qualité. Le prix des grumes de feuillus, écoulées principalement en Italie, a pu être maintenu pendant toute l'année. Ce fut également le cas pour le bois de râperie résineux de premier choix tandis que le prix pour le deuxième choix baissait de 70 à 55 fr. le m3. De plus, le contingent du canton pour 1979 fut réduit de moitié. Pas de changement pour le bois de feu, le stère à port de camion se payant entre 35 et 40 fr. selon la qualité.

L'année 1978 a été marquée pour l'économie forestière neuchâteloise par la création de la Société coopérative de valorisation du bois, groupant jusqu'ici 116 propriétaires. Première réalisation dans un canton suisse d'une intégration verticale, la société achète et revend le bois de ses membres et participe financièrement à la modernisation de la scierie des Eplatures en collaboration avec la Coopérative suisse des propriétaires forestiers. Le développement de cette scierie permettra de mieux mettre en valeur nos bois, l'exportation des sciages étant plus rémunératrice que celle des grumes, précise encore la BCN. (Imp.)

> Assurez aujourd'hui votre vie de demain CAISSE CANTONALE D'ASSURANCE POPULAIRE Agence générale des Montagnes Willy Hildbrand, agent général Av. Léopold-Robert 34 2300 La Chaux-de-Fonds Tél. 039 22 69 95

Restaurant du Parc de l'Ouest

Chez GIANNI

Jardinière 43 - Tél. (039) 23 19 20

Spécialités: Entrecôtes maison et fondue neuchâteloise - Repas sur .commande.

Ernest LEU

machines de bureau



Charrière 13 - Tél. (039) 23 56 28

ÉCOLE D'ACCORDÉON

Gilbert SCHWAB

Le Locle - Daniel-JeanRichard 32

Téléphone (039) 31 16 74



Sanitaires - Ferblanterie

Ventilation - Paratonnerre

Revêtement de façade - Isolation

Rue de la Charrière 13 a 2300 La Chaux-de-Fonds Tél. (039) 22 39 89

La maison

Michaud Meubles a le plaisir de vous informer que l'exposition des fameuses cuisines

et atelier:

Fleurs 24

Exposition: Charrière 22 Bureau

est ouverte tous les samedis ou sur rendez-vous.

Tél. (039) 23 23 20

Votre spécialiste DRAPEAUX et BANNIÈRES HEIMGARTNER

> Représenté par René MEISTER 19, av. F.-Besson 1217 Meyrin/GE (022) 82 33 18 et

9500 Wil/SG







Venez voir et faites un essai chez:

Garage du COLLÉGE Maurice Bonny SA La Chaux-de-Fonds

Pavillon des Sports

Samedi 21 avril, dès 21 h.



organisée par les Sociétés d'accordéonistes de la ville

CHAUX-DE-FONDS **EDELWEISS** PATRIA LA RUCHE

avec l'ensemble bavarois DINKELBERGER

ENTREE Fr. 5.

Consommations à prix modérés

vin - thé - café - minérales - liqueurs

Sandwichs -**Grillades**

CHOUCROUTE Fr.



DINKELBERGER, orchestre bavarois





dépositaire Comète & Sanzal SA

Atelier de gravure

HIRT + CIE

Dédicaces sur channes, gobelets, challenges, médailles, plateaux, services, souvenirs.

H

Rue de la Gare 14 2400 LE LOCLE Tél. (039) 31 25 44



imprimerie heng

Service Offset rapide

Musées 35 Téléphone (039) 23 67 00 La Chaux-de-Fonds

Garage

des Tunnels

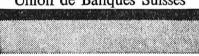
Hôtel-de-Ville 63 Téléphone (039) 22 25 25 La Chaux-de-Fonds

Toujours à votre service FERNAND DAUCOURT

Pour vos fleurs



Union de Banques Suisses





Modern Art La haute distinction.



Favorisez les annonceurs

qui ont permis la réalisation de cette page

JURA BERNOIS • JURA BERNOIS • JURA BERNOIS

Rapport d'activité 1978 de Pro Infirmis Bienne - Jura bernois

426 personnes rencontrées, 1.155 entretiens

Pour la première fois depuis sa créa-tion en juillet 1976 le service social de Pro Infirmis pour les Romands de Bienne et le Jura bernois a publié une information sur ses activités. Les années précédentes, ces renseignements figuraient simplement au rapport annuel de Pro Infrmis Berne. Une excellente initiative qui permet de constater que le travail ne manque pas tant du côté des handicapés que des rhumatisants ou des mandats provenant de l'assuranceinvalidité. En effet ce ne sont pas moins de 426 personnes qui ont été rencontrées tout au long des 1155 entretiens recensés au cours de l'année 1978. Quant à l'aide financière elle s'est élevée à près de 100.000 francs.

Un bref rappel s'impose. Pro Infirmis est une organisation suisse d'aide aux handicapés. Selon ses statuts, cette institution tend à harmoniser et coordonner l'action des institutions d'utilité publique pour handicapés et encourager toute inititaive en faveur de ceuxci. La population romande de Bienne et le Jura bernois dispose d'un tel service social depuis juillet 1976, installé dans la maison-tour du Palais des congrès à Bienne. Néanmoins, afin d'éviter de longs et pénibles déplacements aux handicapés ou à leur famille, les assistants sociaux se rendent à domicile sur demande, ou reçoivent les personnes concernées dans le cadre de « réception » ou « permanence », à date fixe dans les plus grandes localités de la région. Moutier, Saint-Imier, Tavannes et Tramelan accueillent l'espace d'un après-midi par mois les assistants sociaux, soit à l'Hôtel de Ville ou à la maison de paroisse protestante à Tramelan. Pro Infirmis conseille, entre autres, les personnes atteintes d'un handicap physique ou mental, d'épilepsie, de surdité, de troubles du langage. Dans le canton de Berne, Pro Infirmis prend également en charge le service social en faveur des rhumatisants.

VISITES A DOMICILE NOMBREUSES

L'activité de la filiale de Bienne -Jura bernois a été imposante en 1978. Sans tenir compte des appels téléphoniques, les responsables ont rencontré 426 personnes dans le cadre de 1155 entretiens. Détaillons un peu plus ces chiffres. Les personnes rencontrées se répartissaient comme suit :

- Service social Pro Infirmis, 236; - Service social rhumatisants, 86;
- Mandats assurance-invalidité, 104.

Près de la moitié des entretiens ont eu lieu lors des visites à domicile (569). Les réceptions ou permanences ont accueilli 339 entretiens. Enfin, 247 interventions ont été nécessaires auprès d'autres services sociaux, communes ou membres de la famille.

L'aide financière apportée par Pro Infirmis Bienne - Jura bernois a également été conséquente puisque les handicapés ont reçu une somme globale de 99.431 francs. Les prestations d'assistance aux invalides (montant touché par Pro Infirmis selon la loi fédérale sur les prestations complémentaires) se chiffrent à 67.915 francs. Pro Infirmis et le service social en faveur des rhumatisants ayant alloués de leur côté 31.526 francs.

Enfin, les assistants sociaux ont eu 88 séances concernant des tâches générales (commissions, comité de surveillance, etc.), et parcouru en voiture 11.735 kilomètres sur les routes de Bienne et du Jura bernois.

188 HANDICAPÉS ET 56 RHUMATISANTS

De façon régulière, ce sont 188 handicapés (96 adultes, 92 enfants) qui ont été pris en charge par le Service social de Bienne. Près de la moitié d'entre eux souffraient d'handicaps physiques ou mentaux (89). Les infirmes moteurscérébraux (37), les handicapés souffrant de la sclérose en plaque (24) et les pluri-handicapés (23), figurent également au tableau des charges de Pro Infirmis. La plupart de ces handicapés avaient des problèmes personnels ou de relations humaines, des problèmes financiers ou techniques. Au service social en faveur des rhumatisants, 56 cas ont été suivis, alors que 30 ne recevaient que des informations. Les genres de problèmes rencontrés étaient principalement la remise de movens auxiliaires (19), les traitements hospitaliers (17), les demandes présentées à l'assurance-invalidité (15), l'aide supplémentaire (11), et les traitements ambulatoires (10). Deux nouveautés à relever: des bains en groupe organisés pour les rhumatisants au Centre du Battenberg, et dès la fin du mois d'avril, un cours de gymnastique pour rhumatisants sera donné au même endroit. (lg)

La locomotrice Diesel de 50 tonnes lors de son arrivée.

TRAMELAN • TRAMELAN

Les CJ accroissent leur parc de locomotives

Transport insolite à Tramelan

Plus d'une personne se demandait mercredi à qui était destinée la locomotive qu'un convoi français transportait jusqu'à Tramelan.

Or nous avons appris que cette locomotive Diesel de forte puissance augmentera considérablement la fiabilité du parc des Chemins de fer du Jura. Actuellement les CJ disposent d'une motrice Diesel de 150 chevaux. Grâce à cette acquisition, la compagnie pourra entreprendre des transports spéciaux de plus grand tonnage.

Cette motrice de 300 chevaux a été acquise à Grenoble auprès d'une compagnie de chemin de fer privée. Bien que ce soit une occasion, il semble que l'achat est judicieux. Elle sera bien sûr révisée, transformée et il est prévu deux étapes de remise en état.

Cette motrice sera déjà utilisable d'ici quelques semaines par le personnel des ateliers CJ à Tramelan.

Il est à relever que c'est pour éviter plusieurs problèmes de livraison, chargement en France, etc, que le transport a été effectué au moyen d'un camion prévu spécialement à cet effet. L'opération de déchargement s'est déroulés dans de parfaites conditions car il fallait bien sûr préparer minutieusement cette opération puisque le poids de cette locomotive approche les 50 tonnes.

Souhaitons que cette locomotrice rendra de précieux services à ceux qui ont préparé l'arrivée de cet imposant convoi comme à ceux qui auront à l'utiliser en maintes occasions. (texte et photo vu)

LES REUSSILLES Noces d'or



M. et Mme Fernand et Edwige Mathez célébreront prochainement le 50e anniversaire de leur mariage. C'était le 27 avril 1929 que M. et Mme Mathez s'unissaient par les liens du mariage. Au cours de leur union, ils ont eu le privilège d'accueillir dans leur foyer quatre enfants soit trois filles et un garçon. M. et Mme Mathez jouissent actuellement d'une relative bonne santé et sont toujours très actifs puisqu'ils exploitent encore leur ferme aux Gérinnes. Si M. Mathez est bien occupé aux travaux agricoles, Mme Mathez le seconde efficacement dans sa tâche quotidienne. Durant près de douze ans, M. Mathez a été membre du Conseil de paroisse de l'Eglise réformée. Une fête de famille réunira demain ses quatre enfants, sept petits-enfants et deux arrière-petits-enfants, ainsi que les frères et sœurs des heureux jubilaires. (photo DG)

Assemblée municipale de Corgémont: tractanda chargé

semblée municipale pour le lundi 21 mai prochain. De nombreux points figurent à l'ordre du jour de cette assem-

Plan de zones. - Les citoyens seront appelés à se prononcer sur l'approbation du plan de zones de construction, du plan de zones de protection, ainsi que sur le règlement des constructions. Ces documents ont été élaborés par la commission d'urbanisme créée il y a six ans, qui a œuvré en collaboration avec le Bureau d'urbanisme J.-R. Meister et J.-F. Bouvier. Ils déterminent à court, moyen et long terme, la destina-tion des différentes surfaces du territoire communal, qui comprend les extensions possibles, ainsi que les Loues soumises à la protection.

Le règlement de construction, définit les règles d'urbanisme en rapport avec le plan de zones.

Passation des comptes. — Le compte municipal pour l'exercice 1978 présente un montant total de 2.316.606 fr. comprenant un excédent de produits de 58.087 fr.

Le Conseil municipal propose d'utiliser cette somme ainsi: pour paiement du solde des chemins du Syndicat des chemins de la Tanne 37.126 fr., à titre de subvention communale pour le déplacement de la porcherie hors de l'agglomération, selon décision de l'assemblée municipale du 29 août 1977, 20.000 fr., le reliquat actif de 961 fr. étant attribué à la réserve libre.

Service dentaire scolaire. - Le règlement du Service dentaire scolaire fixe les modalités d'application, ainsi que le barême de participation des parents aux frais dentaires des enfants, en fonction du revenu imposable. Il s'agit en particulier de décharger dans une mesure équitable, les parents des frais de dentiste des enfants durant leur scolarité.

mémento

La Main-Tendue: téléphone 143.

SAINT-IMIER

Service du feu : tél. 118.

Services techniques: Electricité, tél. 41 43 45; eaux et gaz, tél. 41 43 46. Police cantonale : tél. 41 25 66. Police municipale: tél. 41 20 46.

Bureau rens. et centre de culture et loisirs : tél. 41 44 30.

Infirmière visitante: tél. 41 41 78 ou 41 40 29. Hôpital: tél. 42 11 22.

Chambre commune: tous les jours, 13 h. 30 à 15 h., 18 h. 30 à 19 h. 30. Demi-privé, 13 h. 30 à 16 h., 18 h. 30 à 20 h. Privé, 13 h. 30 à 20 h.

Ambulance : tél. 42 11 22. Aide familiale: tél. 41 33 95, 9 - 11 h., et 41 38 35 (urgence). A. A. (alcool. anon.): 41 12 18.

COURTELARY

Service du feu : No 118. Police cantonale: tél. 44 14 27 Préfecture : tél. 41 11 04. Sœur visitante : tél. 44 11 68.

Médecins: Dr Chopov, (039) 44 11 42 -Dr Barich (032) 97 17 66 et Dr Leuenberger (032) 97 11 67 à Cor-

Des chefs de service désignés au sein du corps enseignant gèrent les documents du Service dentaire scolaire. La Commission du service est constituée du responsable des Oeuvres sociales. du secrétaire-caissier municipal, du responsable des Eccles, ainsi que des présidents de la Commission de l'Ecole primaire et de l'Ecole secondaire. Les cas pouvant donner lieu à des litiges sont portés devant l'autorité munici-

Statuts de la Communauté scolaire secondaire. — Depuis l'entrée en vigueur des statuts de la Communauté scolaire secondaire du Bas-Vallon, pour les localités de Corgémont, Cortébert et Sonceboz, différentes modifications sont intervenues sur le plan de la législation qui régit ce domaine. Les organes de la Communauté ont été chargés par la direction de l'Instruction publique d'harmoniser les statuts avec les dispositions nouvelles élaborées au cours des ans. La Commission de la communauté a présenté aux instances compétentes le projet des statuts modifiés. Ceux-ci ont été approuvés. A son tour le Conseil municipal les a approuvés et il en recommande l'acceptation.

Modification de l'article 25, chiffre 8 du règlement communal. - Pour être à même de fournir à temps aux chancelleries les résultats des votations et des élections destinés à être publiés à la radio et à la télévision, les cantons se sont vus dans l'obligation d'avancer la clôture des bureaux de vote le dimanche. La nouvelle heure fixée par le Conseil municipal est 12 h., ce qui correspond à ce qui se pratique dans la grande majorité des localités. Le règlement communal d'organisation et d'administration est par conséquent à modifier à l'article 25 chiffre 8.

Protection civile. - Lors de l'assemblée municipale, les citoyens seront

REUCHENETTE Jouera-t-on bientôt au tennis?

C'est à l'invitation du comité du Hockey-Club Reuchenette que vingt-cinq personnes se sont réunies sous la présidence de M. Sartori pour étudier la possibilité d'aménager une place de tennis sur la patinoire naturelle du village et de créer un club de tennis. Plusieurs arguments de poids militent en faveur de cette réalisation: une meilleure utilisation d'une installation sportive déjà aménagée avec éclairage et vestiaires et le développement dans le Bas-Vallon de ce sport magnifique qu'est le tennis. L'étude se poursuit et les initiateurs ont lancé une campagne de recrutement que nous leur souhaitons fructueuse. (y)

SONCEBOZ

Concert d'accordéon

Le Club mixte des accordéonistes de Corgémont-Cortébert placé sous la direction de M. Roger Brawand, société qui s'est produite maintes fois déjà à la radio romande, donnera son concert annuel le samedi 21 avril à la Halle de gymnastique de Sonceboz. Concert qui sera suivi d'un bal. (gl)

informés sur le nouveau dispositif qui été déterminé par le Conseil municipal en matière de protection civile. Le poste de commandement, primitivement prévu en second sous-sol du complexe de Centre-village sera construit à l'emplacement de l'ancien rural de la ferme de La Combe, propriété communale. Les autorités communales sont tenues de mettre en place toutes les mesures en matière de protecton civile. Elles continuent toutefois à renseigner constamment la population sur l'état d'avancement des travaux. On sait que la conception 1971 de la Protection civile oblige les agglomérations à exécuter les ouvrages ayant pour objectif de garantir jusqu'en 1991 une place d'abri pour chaque habitant. (gl)

DISTRICT DE MOUTIER •

A Tavannes

Tavescap SA: les roulements ne rouleront kientôt plus

Les autorités de Tavannes et du canton de Berne ont reçu hier la lettre confirmant la décision de Portescap de fermer les portes de sa division de roulements à billes miniaturisés « Tavescap S. A. » à Tavannes.

Un emploi à La Chaux-de-Fonds est offert aux 18 personnes touchées par cette fermeture qui sera effective le 31 décembre prochain. Cette offre, à dire vrai, comporte peu de risques d'être acceptée!

L'entreprise Otto Walther S. A. a été reprise au mois de septembre 1973 par le groupe neuchâtelois Portescap. Tout le monde vivait alors dans l'euphorie fébrile d'une expansion dont on allait bientôt mesurer les limites.

O. Walther occupait 70 personnes dont 15 à domicile et réalisait un chiffre d'affaires de 2,5 millions de francs.

En 1974, «Tavescap» était encore une affaire rentable, mais bientôt la récession et l'évolution technologique allaient peser de leur poids négatif.

On sait ce qu'il est advenu de Roamer, or cette manufacture réalisait à elle seule, par ses commandes, la moi-tié du chiffre d'affaires de O. Walter-Tavescap. Un espoir était né avec le fameux calibre de Bouchet-Lassale, manufacture essouflée s'il en est.

Les roulements à billes miniaturisés pour le mécanisme de remontage des montres automatiques ont été mis à rude épreuve par la montée de la montre à quartz à affichage analo-

CRÉMINES

Comptes favorables à la Caisse Raiffeisen

L'assemblée de la Caisse, Raifeisen de Crémines a réuni une septantaine de sociétaires. Les comptes commentés par le gérant, le député-maire Arthur Klœtzli, ont été acceptés. Le bilan s'élève à 5.386.763 fr. 12 et le roulement a atteint 11.268.779,09 fr. Le fonds de réserve s'élève à 199.264 fr. 85 et le comité de direction a été réélu de même que le Conseil de surveillance. (kr)

Ces roulements compensaient le manque de précision des roues. De gros progrès ayant été réalisés dans le taillage des roues, les constructeurs ont pu utiliser des palliers lisses dont le prix de revient est de moitié moins élevé que celui des roulements à billes.

Ainsi, sous la double pression de la récession et des changements technologiques, l'effectif de «Tavescap» est tombé à 20 personnes, et le chiffre d'affaires à 700.000 francs, soit audessous du seuil de rentabilité. D'où la décision de fermeture.

L'opération de fermeture a été menée par M. Margot, administrateur de Portescap qui, en matière d'information pourrait utilement relire le petit manuel pratique édité par l'Association patronale qu'il préside.

Peut-être espérait-il que cette fermeture passe inaperçue? Sa « négligence > en serait d'autant plus coupable, ce dont il ne se soucie guère, assurément, habitué qu'il est à assumer sa fonction d'exécuteur des « hautes ceuvres ».

Cette nouvelle fermeture d'usine est d'autant plus durement ressentie à Tavannes que le bourg a déjà payé un très lourd tribut à la récession avec le démantèlement progressif de l'usine d'Ebauches S. A. qui se soldera par la perte de quelque 400 emplois.

Nouvelle œuvre d'art au temple de la paroisse réformée

On vient de poser au temple de la paroisse réformée de Tavannes un nouveau vitrail réalisé par M. Paul Duckert de Taisé, assisté de M. Théodore Bart, un artisan de Tavannes et de

Un fonds spécial alimenté par divers dons était à disposition pour une telle œuvre depuis la restauration du temple, il y a spet ans. Ce nouveau vitrail est une très belle réalisation artistique de Paul Duckert qui s'est inspiré du psaume 85 pour le motif de son œuvre qui s'intègre parfaitement à l'intérieur du temple. (kr)

mémento

TRAMELAN

Cinéma: 20 h. 15, Pair et impair; 23 h., Grizzli le monstre de la foret.

L'Impartial: Gde-Rue 147, tél. 97 58 58. Services techniques et permanence eauélectricité: tél. 97 41 30.

Police municipale: tél. 97 51 41; en dehors heures bureau 97 50 66 et

Feu et police cantonale: tél. 97 40 69; en cas de non-réponse (039) 44 14 27. Médecins: Dr Haemmig (032) 97 40 16. Dr Graden (032) 97 51 51. Dr Rossel (032) 97 40 28. Dr Notter (032)

Pharmacies: L. Boillat (032) 97 42 48; J. von der Weid, (032) 97 40 30. Centre de puériculture : tél. 97 62 45.

Aide familiale: tél. 97 42 50. Inf. visitante: tél. 97 68 78.

état civil

SONVILIER Naissance

Janvier 3. Studer, Nicole, fille de Niklaus et de Edith née Gruber. -Mars 13. Girardin, Marc André, fils de Maurice André Urbain et de Josette Marie Christine, née Jeandupeux. 29. Oppliger, Corinne, fille de Otto Henri et de Alice, née Oertle.

Mariage

Mars 29. Flückiger, Samuel et Lydia Rösli, née Gerber.

Décès

Janvier 16. Siegenthaler, née Fankhauser, Anna, veuve de Siegenthaler, Alfred, 1893. — Février 2. Ziehli, née Nardi, Helene Marie, épouse de Ziehli, Robert, 1908. - Mars 12. Spycher, Friedrich, veuf de Jeanne Louise, née Jeanneret, 1892. — 22. Wälti, Fritz, veuf de Solange, née Girardin, 1916. – 24. Courvoisier, née Baertschy, Berthe Louise, veuve de Courvoisier, Jules Auguste, 1879.

Un choix unique à Reuchâtel!



Visitez notre grande exposition entièrement rénovée

- Prix avantageux pour une qualité irréprochable
- Chez nous, livraison et montage gratuits
- Sur demande, nous reprenons vos anciens meubles
- Larges facilités de paiement

Offres inouïes d'ensembles modernes, classiques, rustiques, sur 6 étages.



Grand département

C'est connu: chez Meubles Meyer on achète mieux!



Expositions Meyer à Neuchâtel, Lausanne, Genève et Berne

Heures d'ouverture:

de 8 h. à 12 h. et de 13 h. 30 à 18 h. 30 Samedi sans interruption de 8 h. à 17 h. Fermé le lundi matin

Important!

Pas de problème de parcage. Places à proximité ou au bord du lac (Jeunes Rives) à 5 min. de notre exposition.

> neuchâtel fbg de l'hôpital

OFFRES D'EMPLOIS

CISA - Catalyse Industrielle S. A. Traitements de solvants La Chaux-de-Fonds, rue du Collège 120

meubles

collaborateur

consciencieux, pour travail indépendant : fabrication et aide à la serrurerie.

Poste avec responsabilité. Avenir assuré. Gain inté-

ressant. Entrée à convenir.

Téléphone (039) 23 07 08 - Privé (039) 26 84 76.

ENTREPRISE DE GÉNIE CIVIL DU LITTORAL

TECHNICIEN-CHEF DE CHANTIER

Le candidat doit répondre aux exigences suivantes :

- Bon bagage technique
- Plusieurs années d'expérience - Aptitude de diriger d'importants chantiers
- Sens des responsabilités
- Facilités de contacts - Age idéal 28 - 35 ans

Entrée en fonction 1er juin ou à convenir.

- L'entreprise offre: Bonne rémunération
- Prestations sociales
- Possibilités d'avancement
- Ambiance de travail jeune et dynamique

Les personnes intéressées sont priées d'envoyer leurs offres sous chiffre 87-058 aux Annonces Suisses SA, « ASSA », 2, fbg du Lac, 2001 Neuchâtel.

A LOUER, dès le 1er mai 1979,

appartement

tout confort de 3 pièces, quartier des Forges. Loyer mensuel Fr. 317,60, charges comprises.

Pour tous renseignements, s'adresser à l'Etude Maurice Favre, Léopold-Robert 66, tél. (039) 23 73 23.

A LOUER, dès le 1er mai 1979,

tél. 038/25 75 05

studio

tout confort dans le quartier des Forges. Loyer mensuel Fr. 218,20, charges comprises.

Pour tous renseignements, s'adresser à l'Etude Maurice Favre, Léopold-Robert 66, tél. (039) 23 73 23.



Entreprise mondialement connue dans le développement et la fabrication de divers produits à partir du corindon ou d'autres matériaux durs.

UN (E) EMPLOYÉ (E) DE COMMERCE

Profil: subordonné(e) au responsable du département ventes, diversification.

Expérimenté(e), sachant travailler de manière indépendante. Connaissances indispensables du français, de l'allemand et de l'anglais, et aptitudes à effectuer des traductions dans ces trois langues.

Entrée tout de suite ou à convenir.

Les intéressés(ées) voudront bien soumettre leurs offres manuscrites en langue française, avec curriculum vitae, photo et prétentions

Service du personnel 2416 Les Brenets Tél. (039) 32 11 12

Une entreprise affiliée à Pierres Holding SA

Au Pavillon du Crêt-du-Locle

DECASIONS OF

Tél. (039) 26 73 44

FORD TRANSIT 100 COMBI 1977 28.000 km.

FORD TRANSIT 100 COMBI 1975 47.000 km. DATSUN P.Y. COMBI 1974 Fr. 5900.— FORD ESCORT ST. WAGON 25.000 km. 1977 LANCIA 2000 BERLINE 1975 Fr. 7000.— LANCIA FULVIA 1300 S cpé 1973 Fr. 7500.— LANCIA BETA 1300 22.000 km. **LANCIA BETA 1800** 1975 Fr. 7800.---LANCIA BETA COUPÉ 1600 1974 22.000 km. PORSCHE 911 T Fr. 9500.-ALFA ROMEO 1300 SPRINT 9.000 km. MAZDA RX2 1976 7.000 km. **ALFA GIULIETTA 1600** 1978 22.000 km. OPEL MANTA GTE 1900 inj. 28.000 km. 1976 FORD FIESTA 1978 9.000 km. **ALFASUD** 38.000 km. 1976 **AUTOBIANCHI A 112 E** 23.000 km. 1977 BMW 1502 1975 Fr. 6000.-AUDI 80 L 1975 Fr. 7300.-



CLUB 108

nouveaux cours «spécial Vacances»

MARDI 24 avril et MERCREDI 25 avril de 20 heures à 22 heures

ROCK N'ROLL - BLUES - TANGO - VALSE SAMBA - DISCO - SOCIETY DANSE etc. etc.

1re leçon d'essai gratuite et sans engagement

> ROLAND ET JOSETTE KERNEN professionnels diplômés 108, avenue Léopold-Robert Tél. (039) 22 44 13 ou 23 45 83

Cours du soir

Quel que soit votre âge (mais 19 ans au moins) devenez

esthéticienne

Cours chaque jeudi soir à Bienne pour le diplôme de l'ASSOCIATION SUISSE D'ESTHÉTICIENNES ASEPIB dès le 26 avril 1979.

Renseignements:

Ecoles professionnelles d'esthéticiennes du prof. Francis C. Lachat, case postale 530, 1701 Fribourg, tél. (037) 22 40 18.

URGENT

Nous cherchons

mécanicien

Garage BERING & Cie - Fritz-Courvoisier 34 Téléphone (039) 22 24 80

FAVRE & PERRETS.A Manufacture de boîtes de montres

104, Rue du Doubs 2300 La Chaux-de-Fonds Tél. (039) 23 19 83

FORMERAIENT:

pour travaux de bijouterie et d'achevage sur boîtes

personnes intéressées

provenant de divers secteurs de l'industrie horlogère. Faire offres manuscrites ou téléphoner pour rendez-

GRANDE EXPOSITION PEUGEOT

GARAGE ULRICH SCHÜRCH

2054 CHÉZARD - Tél. (038) 533868

SAMEDI 21 et DIMANCHE 22 AVRIL 1979

Apéritif offert

EN EXCLUSIVITÉ: Camping-Bus GÉNÉRAL MOTORS et CHEVROLET

Voitures neuves ou d'occasion

LE SET PHOTO DE L'ANNÉE!

Dans ce splendide sac « fourre-tout », doublé velours, ADAPTAR 105 DE LUXE, large courroie d'épaule amovible et poignée de transport, 5 compartiments intérieurs ajustables sur 2 étages et aisément accessibles, nous livrons le set photo de l'année.

Si vous voulez en savoir davantage,

consultez notre annonce dans L'Impartial de demain samedi, pour y trouver l'offre étonnante de votre dynamique spécialiste affilié à Fotag.



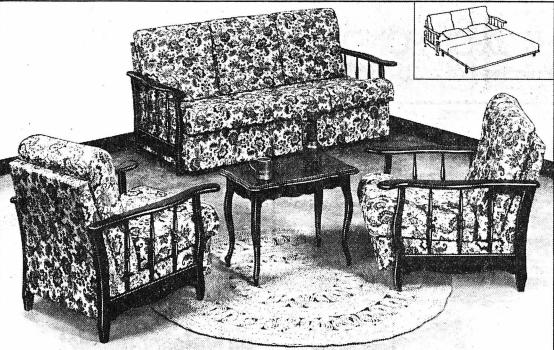
Télévision/Disques Hi-fi/Photo-Cinéma

La Chauxde-Fonds

L-Robert 23 - 25 Tél. 231212

Bôle/NE (près Colombier) C'est moins cher!





Salon rustique, bois massif, tissu à fleurs. Canapé transformable en lit, 2 places, y compris matelas, 2 fauteuils l'ensemble Prix super-discount Meublorama

Notre choix est immense. Vente directe du dépôt (8000 m²) Pour économiser: Meublorama, le grand discount du meuble

Heures d'ouverture : de 9 h. à 12 h. et de 13 h. 45 à 18 h. 30. Samedi de 8 h. à 12 h. et de 13 h. 30 à 17 h. Fermé le lundi matin.

10

Automobilistes: dès le centre de Bôle, suivez les flèches « Meublorama ». Grande place de parc



DECALCO SA

A vendre dans localité industrialisée du Vallon de

une maison jumelée

de construction moderne et récente, comprenant 6 pièces, cuisine entièrement agencée avec machine à laver la vaisselle, bain, WC séparés, sous-sol convenant pour petit atelier ou autre.

Financement assuré.

DECALCO S. A., 2612 Cormoret, tél. (039) 44 17 41.

Votre journal : L'Impartial

Cadeau d'un agrandissement couleur

13 x 18 ou 13 x 13 cm, de votre photo préférée.

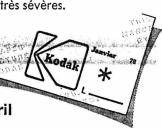
(Négatif KODACOLOR.) Pour chaque film KODACOLOR que vous nous apportez à développer et à copier.

Nous donnons vos films KODACOLOR au Laboratoire couleur de Kodak SA, Lausanne, qui les développe et copie selon des normes de qualité très sévères.

Le label de qualité Kodak* au dos de vos photos le certifie.

La Chaux-de-Fonds

Jusqu'au 28 avril au rayon photo



«PLAGALUX»

RENÉ SCHAFROTH

Succès 9 2300 La Chaux-de-Fonds

cherche pour le 1er juin 1979

BUREAU DE

connaissant la dactylographie

3 h. le matin et 3 h. l'après-midi.

Se présenter ou téléphoner au (039)

CABLES CORTAILLOD

Désirent engager

DESSINATEUR

en bâtiment ou en génie civil

Activité:

Etablissement projets et transformations relevés, soumissions et devis pour bâtiments industriels et locatifs.

Exigence:

Certificat fédéral de capacité.

Faire offres écrites à Câbles Cortaillod SA 2016 CORTAILLOD



Le magasin où l'on économise!

Machine à laver dès Fr. 590.— Lave - vaisselle dès Fr. 648.—

Cuisinière dès Fr. 298.--Frigos dès Fr. 248.-

Depuis 10 ans à votre service.

Rabais jusqu'à 40 % selon modèle. Service directement

du magasin. Prix sans concur-



A louer tout de suite appartement

Rue du Collège 50.

Tél. (039) 22 10 82 heures repas.

Oberland

bernois

Chalet de 4 pièces avec confort. Location par semaine. Tél. (021) 22 23 43 LOGEMENT CITY S. A.



Attention occasion!

Nous renouvelons une fois de plus les machines d'exposition de nos magasins, présentant en partie de légères égratignures :

Machines à laver Congélateurs-armoires Réfrigérateurs Tumbler Cuisinières

Lave-vaisselle Congélateurs-bahuts Aspirateurs à poussière Machines à repasser Fours à micro-ondes

Petits appareils (trancheuses universelles, sèchecheveux, fers à repasser à vapeur, machines à café,

Vous trouverez chez nous les meilleures marques, telles que :

MIELE, AEG, NOVAMATIC, ELECTROLUX, BONO, BOSCH, SIEMENS, BAUKNECHT, VOLTA, HOOVER, PROMETHEUS, ADORA, SCHULTHESS, JU-

RA, TURMIX, THERMA, KOENIG, INDESIT, PHIL-CO, SIBIR, ROTEL, NILFISK, etc., aux prix FUST. A TITRE GRACIEUX, remise à chaque client du COCHONNET-ÉPARGNE de FUST qui est très apprécié.

Et malgré cela:

Garantie pour appareils neufs - Conseils neutres. SERVICE APRÈS-VENTE FUST, c'est-à-dire service après-vente avantageux ou en abonnement, très bons spécialistes, liaison RADIO sur toutes les voitures! Location - Vente - Crédit ou net à 10 jours, aux conditions avantageuses de FUST.

ing. dipl. FUST

La Chaux-de-Fonds: Jumbo, tél. (039) 26 68 65. Bienne: 36, rue Centrale, tél. (032) 22 85 25.

2 adresses avantageuses

Rue du Marché 2 — Tél. (039) 22 41 50 Av. L.-Robert 64 — Tél. (039) 23 81 40

STEHLÉ FLEURS



engage pour débuter mai ou juin

vendeuse qualifiée

connaissant la couture et ayant plusieurs années de

Faire offres ou se présenter, avec références, à Mme S. Ulrich, gérante, av. Léopold-Robert 53, tél. (039) 22 26 73, La Chaux-de-Fonds.

A vendre

🛮 Audi 80 GT

1974, 85.000 km, entièrement révisée, Fr. 7200.—.

VW Golf GLS aut.

1978, 7500 km, Fr. 11.300.—.

Mini 1000

1974, 72.000 km, Fr. 3000.—.

Garage de la Croix 2205 Montmollin Tél. (038) 31 40 66

> RESTAURANT STERNEN GAMPELEN

Chaque jour, midi et soir asperges fraîches

accompagnées de notre

délicieux jambon de campagne, un délice!

Se recommande cordialement: Fam Schwander, tél. 032 83 16 22. - Veuillez réserver votre table - Ouvert tous les jours.

Lisez L'Impartial



Nous informons notre estimée clientèle que notre

Rue Président Wilson No 15 est dorénavant fermé.

Nous la remercions de la confiance qu'elle nous a témoignée jusqu'à ce jour et l'informons que nous continuerons à assurer le

SERVICE TRAITEUR A DOMICILE

Nous avons également le plaisir de vous annoncer l'ouverture prochaine du

1er BOUCHON LYONNAIS

de Suisse dans notre nouvel établissement de Mont-Soleil. Nous nous réjouissons de votre visite.

SPORT HOTEL MONT-SOLEIL

fermé le mardi.

F. PICARD, tél. (039) 41 25 55.

OFFICE DES FAILLITES, 2608 COURTELARY Téléphone (039) 44 16 12

Appel d'offres en vue de la ENTE

des biens dépendant de la faillite de Nicolet Watch S.A., à Tramelan, soit :

FABRIQUE: immeuble ft No 2342, « Rue de la Paix », fabrique - habitation - garage, No 14, assise, aisance, jardin de 527 m2, d'une valeur officielle de Fr. 477.400.--

MARQUES: Nícolet Watch, Saturne, Transmarine, Fidea, Aster, Silex, Team, Charles Nicolet Tramelan, Nicolet, Sportank, Wig-Wag, Champ, NW, Casatschok, Chronojerk, Mars, Rainek.

MOBILIER: Coffres, bureaux acier, meubles pour classement, tables, chaises, fauteuils, machines à écrire, machines à calculer, quinquets, machine à photocopier, machine à policopier, balances, 1 ma-chine à diamanter Greiner, 1 machine à serrer les fonds, potences, tours, machines à remonter les montres, à décalquer, à contrôler l'étanchéité, vibrographe, divers machines et appareils de bureau et fabrication, 1 tondeuse à gazon manuelle, 1 échelle de jardin, 1 vélo avec remorque, etc.

VÉHICULES: 1 Toyota Crown de Luxe MS 55, vert métal., année 1971, 35.600 km., 1 VW 1300, blanche, année 1972.

MARCHANDISES: montres, chronographes, montres joaillerie, fournitures diverses.

Les offres pour le bloc ou le détail doivent être adressées à l'Office des faillites de Courtelary, jusqu'au 10 mai 1979.

Manufacture des branches annexes de l'horlogerie de la ville engagerait pour fin juin :

un couple de concierge

Logement tout confort à disposition.

Faire offres sous chiffre MT 7973 au bureau de L'Im-

Importante fabrique d'horlogerie de Neuchâtel cherche pour une implantation en AFRIQUE :

un horloger complet

un responsable de production

Après quelques mois de mise au courant dans nos ateliers, notre futur collaborateur se verra confier la direction complète d'une nouvelle fabrication que nous désirons créer dans un pays d'Afrique en pleine expansion.

Il s'agit d'un poste à responsabilités multiples qui conviendrait parfaitement à une personne dynamique désirant s'expatrier pour quelques années, et bien au courant des moyens modernes de remontage et d'assemblage complets de la montre.

Salaire en rapport avec nos exigences.

Connaissances de la langue anglaise indispensables.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leurs offres sous chiffre MN 8240 au bureau de L'Impartial.

Pfister Meubles

Terreaux 7, Neuchâtel téléphone 038-257914



- Un étage de rideaux, textiles d'intérieur, tapis un étage
- discount un étage meubles rustiques un étage
- meubles «chics» annexe de studios

entièrement renové et agrandi vous invite à visiter ses 5 étages d'exposition

Au centre de la ville

Facilités d'accès grâce au

Parking gratuit

que nous offrons à tous nos visiteurs (acheteurs ou non). Demandez le <u>BON</u> à notre caisse.

Parking du Seyon

Rue du Seyon 38 (3 min. à pied)

Heures d'ouverture: Lundi 13.30-18.30 h. Mardi à vendredi 8-12 h et 13.30-18.30 h. Samedi 8-17 h. • Essence gratuite pour tout achat dès Fr. 500.-.

FW 21/1-79

OFFRES D'EMPLOIS



Entreprise mondialement connue dans le développement et la fabrication de divers produits à partir du corindon (rubis-saphir) ou d'autres matériaux durs.

LES BRENETS

délégué technico-commercial

vente.

de formation Ingénieur-Technicien ETS ou titre équivalent, ayant plusieurs années d'expérience de la

Parlant et écrivant couramment français, allemand et anglais.

Ce poste implique de nombreux déplacements à l'étranger, après formation en usine. Age souhaité entre 30 et 40 ans, dynamique

et ayant de la personnalité. Conditions sociales et avantages qu'un groupe important offre à ses collaborateurs.

Faire offres avec curriculum vitae à: SEITZ S. A.

Service du personnel 2416 Les Brenets - Tél. (039) 32 11 12 Une entreprise affiliée à Pierres Holding SA

copier 50 originaux à 10 exemplaires chacun, de les trier et de les assembler dans l'ordre en

c'est chez

Reymond

Professeur de français

quelques heures par semaine.

Ecole Bénédict.

Mélanges

à vendre, 8 semaines. Tél. (039) 22 40 60.

5 minutes. Bien sûr,

Rue de la Serre 66 La Chaux-de-Fonds

serait engagé pour

tél. (039) 23 66 66.

Appartements à louer

STUDIO grand, meublé, 2 lits, cuisine, douche, Tél. (039) 22 44 85.

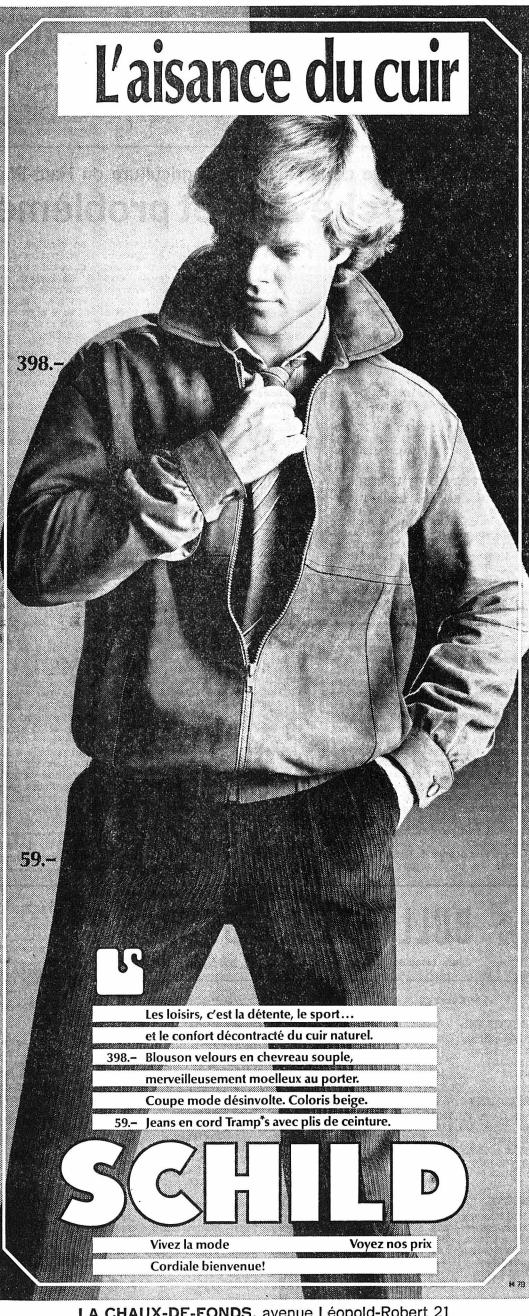
BATEAU FLEURI ancré au port de Neuchâtel Exposition d'art floral et art des jardins

ORCHIDÉES ET PLANTES EXOTIQUES

Vendredi 20 avril 1979 de 17 heures à 22 heures Samedi 21 avril 1979 de 10 heures à 21 heures Dimanche 22 avril 1979 de 10 heures à 19 heures

Fleurs et Gastronomie Hollandaise 79

Tombola - Entrée Fr. 2.-



LA CHAUX-DE-FONDS, avenue Léopold-Robert 21 **NEUCHÂTEL**, Saint-Honoré 9

Publicité intensive -Publicité par annonces.

CANTON DU JURA CANTON DU JURA CANTON DU JURA

Recours contre la Banque Cantonale du Jura

Le parti radical s'explique

Le groupe libéral-radical au Parlement jurassien a publié, hier, un long communiqué pour expliquer les raisons de son secours à la Cour constitutionnelle contre l'arrêté du gouvernement constituant la Banque Cantonale du Jura et prévoyant la libération de la moitié du capital social - soit 20 millions de francs sur un total de 40 millions - par l'Etat.

Il estime que les déclarations du représentant du gouvernement selon lesquelles le capital d'attribution provenant du capital de dotation de la Banque Cantonale de Berne et de la Caisse hypothécaire suffirait largement à couvrir cette souscription étaient erronées. Selon le groupe libéral-radical, le gouvernement a violé la Constitution puisqu'il ne pouvait s'engager que pour cinq centièmes du budget, soit 8,25 millions de francs, toute dépense supérieure étant soumise au référendum

Le groupe libéral-radical a renoncé à introduire une demande de mesures provisoires visant à interdire l'inscription de la banque au Registre du commerce, cette manière de faire retardant de plusieurs mois la mise sur pied de la Banque Cantonale du Jura, ce qu'il ne désire d'aucune façon, ainsi qu'il l'indique dans son communiqué.

Pour sa part, le gouvernement estime que la Cour constitutionnelle doit limiter son contrôle aux actes législatifs et non pas aux actes administratifs. Il estime en particulier que sa décision ne provoque pas une dépense mais un placement qui n'a pas d'incidence sur le patrimoine cantonal. (ats)

Cérémonie d'entrée en souveraineté du canton du Jura

Le gouvernement jurassien maintient ses invitations

Dans sa séance d'hier, le gouvernement de la République et canton du Jura a examiné le programme du comité d'organisation de la célébration de l'accession du Jura au rang de canton suisse, qui est fixée au 11 mai prochain à Delémont. Il a décidé d'envoyer les invitations ces prochains jours, en ne procédant à aucune exclusive, comme il l'indiquait dans un communiqué publié le 3 avril dernier.

On se souvient que le 1er avril, lors de l'assemblée des délégués du Rassemblement jurassien, M. Roland Béguelin, secrétaire général, avait indiqué que des incidents pourraient se produire lors de cette cérémonie si le conseiller fédéral Kurt Furgler ne rétractait pas les propos adressés au conseiller national Jean-Claude Crevoisier

lors du débat consacré par la Chambre du peuple à la question jurassienne en mars dernier. Depuis lors, le Rassemble-

pétition invitant M. Furgler à revenir sur ses propos.

Le Conseil fédéral prendra sa décision prochainement

Le Conseil fédéral discutera au cours d'une de ses prochaines séances de la question de sa participation aux festivités de l'entrée en souveraineté du canton du Jura prévues pour le 11 mai prochain à Delémont. C'est ce qu'a déclaré hier le chancelier Karl Huber.

Selon le chancelier de la Confédération, le gouvernement aura d'abord à décider s'il se déplacera in corpore ou s'il enverra une délégation à Delémont. Le chancelier ne pense pas que le Conseil fédéral puisse refuser l'invitation jurassienne. Une participation de l'ensemble du Conseil fédéral n'est guère probable, mais pas exclue. Ainsi, la tradition a voulu jusqu'à présent que tous les conseillers fédéraux participent à la Fête fédérale de tir. Le chancelier Huber n'a pas manqué de remarquer que la création du canton du Jura était un événement unique. Il s'agit ici de faits concomitants particuliers.

Le Conseil fédéral examinera également l'invitation sous l'angle de la controverse née récemment. Cette affaire concerne essentiellement le Rassemblement jurassien (RJ) et le gouvernement jurassier. Cette polémique n'ébranlera en aucun cas la collégialité gouvernementale. On ne saurait, selon le chancelier Huber, diviser le Conseil fédéral par ce genre de controverse.

Le conseiller fédéral Kurt Furgler. qui préside la délégation du Conseil fédéral pour le Jura, ne s'est pas encore exprimé sur la demande du RJ de retirer les propos qu'il a tenus envers le conseiller national et vice-président du RJ Jean-Claude Crevoisier. M. Ulrich Hubacher, chef de presse du Département de justice et police (DFJP) que dirige M. Kurt Furgler, a déclaré que l'opportunité ne s'en présentait pas.

Assemblée générale de la Chambre d'agriculture du Haut-Plateau

Elevage chevalin et problème laitier

L'assemblée générale annuelle de la Chambre d'agriculture du Haut-Plateau (CAHP), qui groupe une trentaine d'associations - Syndicats bovins et Sociétés de laiterie - réunissait une soixantaine de délégués. En ouvrant la séance, M. Henri Huelin, président de la CAHP se plut à saluer tout spécialement M. Henri Cuttat, chef de l'Economie rurale du Jura, le conférencier du jour; les députés Georges Queloz et Daniel Gerber, ainsi que M. Jean-Marie Aubry, responsable de la vulgarisation agricole et M. Bernard Beuret, nouveau directeur de l'Ecole de Courtemelon.

L'excellent procès-verbal de M. Xavier Baume, de La Chaux-des-Breuleux, a été accepté avec remercie-

LE RAPPORT DU PRÉSIDENT

Depuis le début de l'année, l'administration jurassienne a pris la relève du canton de Berne dans le domaine relevant du canton. C'est avec satisfaction que les agriculteurs des Franches-Montagnes ont appris l'élection de M. Jean-Pierre Beuret à la direction du département de l'Economie publique. Enfant de la région, M. Beuret connaît tous les problèmes qui se posent à notre agriculture de moyenne montagne. C'est également avec satisfaction qu'ils ont appris la nomination de M. Henri Cuttat, chef de service de l'Economie agricole du Jura. Comme directeur de l'Ecole d'agriculture de Courtemelon, M. Cuttat a eu l'occasion de saisir les difficultés de l'agriculture du Haut-Plateau franc-montagnard et, avec son dynamisme, il saura certainement trouver les solutions nécessaires.

Les soucis et les préoccupations des agriculteurs du Haut-Plateau ont été compris et ressentis par le comité de la CAHP qui a tenu 17 séances au cours de l'année écoulée. Le comité s'est efforcé d'intervenir toutes les fois que les intérêts des agriculteurs étaient en jeu; l'élevage chevalin et le problème laitier ont tout particulièrement retenu son attention.

Lors d'une séance à Berne avec des délégués de la Division fédérale de l'agriculture, dont M. Piot, directeur, il a été reconnu que l'élevage chevalin est un problème jurassien et qu'une Fédération jurassienne devait être créée, ainsi qu'une commission chargée d'étudier tous le problème chevalin et les revendications qui peuvent être faites. A relever que la Fédération jurassienne d'élevage chevalin est maintenant constituée et que c'est M. Raymond Baume des Breuleux qui en est le président. On peut être satisfait et rassuré, le problème chevalin est entre bonnes mains.

Une requête a été adressée au bureau de l'Assemblée constituante concernant la consultation sur le projet de la loi fédérale instituant des contributions à l'exploitation du sol, en insistant sur l'importance de ce projet pour notre agriculture de montagne.

Une autre requête a été adressée au chef du département de l'Economie publique demandant que les marchés d'élimination de bétail bovin puissent avoir lieu dès le début de l'année dans le nouveau canton.

Au début d'octobre 1978 a eu lieu la 5e Mise de bétail d'élevage, organisée par la CAHP. Une soixantaine de bêtes ont été présentées sur le ring et une cinquantaine de pièces ont changé de propriétaires. Les prix ont oscillé entre 2800 et 4800 fr., soit 3768 fr. comme prix moyen. A noter que c'est la première fois qu'une mise organisée par la CAHP a laissé un bénéfice. D'autre part, les exposants se déclarèrent satisfaits des ventes réalisées.

En terminant son rapport, le président remercia chaleureusement MM. Bernard Beuret et Jean-Marie Aubry, ingénieurs agronomes, qui n'ont ménagé ni leur temps, ni leurs peines pour le bien de notre agriculture. Des remerciements au dévoué secrétaire-caissier M. Xavier Baume, ainsi que tous les membres du comité pour leur assiduité aux séances, enfin à tous ceux qui, tout au cours de l'année, ont œuvré pour le bien de notre agriculture.

COMPTES ET BUDGET

Les comptes présentés par M. Xavier Baume, bouclent favorablement avec un bénéfice de 1687 fr. La fortune de l'association est de 13.000 fr. La mise de bétail a rapporté 1500 fr.

Le budget, établi sur les bases de l'exercice précédent ascende à 5000 fr. environ. Les cotisations sont maintenues à 8 fr. pour les membres individuels et à 30 fr. pour les organisations agricoles.

PROGRAMME D'ACTIVITÉ

- Problèmes laitiers (contingentement, mise en valeur régionale).

 Etude de la nouvelle ordonnance sur l'élevage chevalin.

- Problèmes liés à l'écoulement du bétail. (Organisation d'une, éventuellement deux mises de bétail d'élevage et de rente).

- Suivre les problèmes d'actualité. Admission. — C'est par acclamations que le Syndicat bovin des Genevez est accepté comme nouveau membre de la

L'AGRICULTURE DANS LE JURA

La partie administrative terminée, l'assemblée eut le privilège d'entendre une très intéressante conférence de M. Henri Cuttat, nouveau chef de l'Economie rurale du Jura. Le sujet traité: « L'agriculture dans le nouveau canton » fit ressortir les nouvelles tâches de la section agricole et d'entendre divers points de vue concernant l'élevage du bétail, sa sélection, sa rentabilité. Le travail du service rural est divisé en deux parties principales: la production végétale et la production animale. Des tâches importantes à poursuivre, incombant à ce service, sont la continuation du remaniement parcellaire et l'aménagement des bâtiments. Le remarquable exposé de M. Cuttat, qui possède à fond son sujet, a suscité un très vif intérêt de son auditoire, constitué en grande majorité de jeunes agriculteurs — et de dames — prêts à assurer la relève. Constatation fort réjouissante. (aa)

> Voir autres informations jurassiennes en page 27

> > В

500 d 500 d

BALE

Girard-Perreg.

Saignelégier: tous les points approuvés par l'assemblée communale

Ce fut une assemblée communale bien revêtue qui s'est tenue hier soir sous la présidence de M. François Beu-

On notait en effet la présence de 127 personnes sur 1127 ayants droit. Cette assemblée s'est montrée bien disposée à l'égard des huit propositions du Conseil communal qui ont toutes été approuvées à l'unanimité. C'est ainsi que plusieurs crédits importants ont été votés.

Le premier de 17.000 francs permettra une étude concernant l'avenir du bâtiment de l'Ecole primaire, transformation ou nouvelle construction; deux autres crédits de 7200 et 50.000 francs serviront à l'achat de deux parcelles de terrain au Syndicat de l'hôpital; un quatrième de 36.000 francs sera utilisé pour l'acquisition des forêts de l'hoirie Crevoiserat; deux autres d'un montant total de 330.000 fr. permettront la réalisation de deux col-

MONTFAUCON

Le maire élu tacitement

Au cours de la séance de mercredi soir au Conseil communal, M. Germain Aubry, gérant de l'Hôpital de district, jusqu'à présent adjoint, a été déclaré élu tacitement comme maire de Montfaucon. Il assurait l'intérim depuis le début de l'année à la suite de la démission du titulaire, M. Raymond Fleury. (y)

Communiqués

Dem. Offre

par la BCN

lecteurs d'égouts; enfin, un septième crédit de 44.000 francs sera affecté à l'achat et au déplacement de l'ancienne remise du Centre équestre.

L'assemblée a encore autorisé le Conseil communal à verser à la Société coopérative immobilière, pendant 10 ans, une contribution annuelle de 5000 francs à titre de prise en charge d'intérêts pour favoriser la réalisation d'un deuxième bloc locatif à la Pinsonnière. Enfin, elle a accepté de modifier le plan de zone de Sur-les-Craux pour permettre la construction de la maison familiale projetée par M. Jean-Pierre Beuret, membre du gouvernement jurassien. Nous reviendrons sur cette importante assemblée. (y)

Rendement moyen brut à l'échéance des emprunts de débiteurs suisses

(Ensemble des titres cotés aux bourses de Bâle, Genève, Lausanne et Zurich)

| | 30.3 | 6.4 | 12.4 |
|-------------------|------|------|------|
| Confédération | 3.12 | 3.14 | 3.19 |
| Cantons | 3.89 | 3.93 | 3.95 |
| Communes | 4.05 | 4.09 | 4.10 |
| Transports | 4.64 | 4.68 | 4.69 |
| Banques | 3.94 | 3.99 | 4.01 |
| Stés financières | 4.82 | 4.84 | 4.90 |
| Forces motrices | 4.32 | 4.41 | 4.44 |
| Industries | 4.87 | 4.92 | 4.96 |
| Rendement général | 3.96 | 4.01 | 4.04 |

Communiqué par la Société de Banque Suisse

Dem. Offre

59,75 60,75

54,25 55,25

301,0 302,0



A = Cours du 18 avril

B = Cours du 19 avril

| NEUCHATEL | Α | В | ZURICH | Α | В | ZURICH | Α | B |
|---|-----------------|-----------------|------------------|--------|--------|---------------------------|--------|--------|
| Cr. Fonc. Neu. | 820 d | 830 | | | | (Actions étrangè | res) | |
| La Neuchâtel. | 495 d | 495 | B.P.S. | 1950 | 1950 | | (-) | 202 |
| Cortaillod | 1850 | 1830 | Landis B | 1140 | 1150 | Akzo | 24.50 | 24.75 |
| Dubied | 130 d | 130 d | Electrowatt | 2040 | 2040 | AngAm.SAf. | 9.60 | 9.80 |
| Dubicu | | | Holderbk port. | 570 | 568 | Amgold I | 43.25 | 44.75 |
| | | | Holderbk nom. | 525 d | | Machine Bull | 23.75 | 23.75 |
| LAUSANNE | | | Interfood «A» | 820 d | | Cia Argent. El. | | |
| Bque Cant. Vd. | 1500 | 1500 | Interfood «B» | 4375 | 4360 a | De Beers | 11.75 | 12.— |
| Cdit Fonc. Vd. | | 1235 | Juvena hold. | 75 | 76 | Imp. Chemical | 14.—d | 14.— |
| Cossonay | 1525 d | 1525 | Motor Colomb. | 765 | 755 | Pechiney | 33.25 | 34.25 |
| Chaux & Cim. | 515 d | 530 d | Oerlikon-Bühr. | 2625 | 2615 | Philips | | 21.25d |
| Innovation | 430 | 430 | OerlikB. nom. | 702 | 700 | Royal Dutch | 114.50 | |
| La Suisse | 4525 d | 4525 d | Réassurances | 3140 | 3150 | Unilever | 106.— | |
| | | | Winterth. port. | 2390 | 2380 | A.E.G. | 57.25 | 58.50 |
| anarown. | | | Winterth. nom. | 1685 | 1680 | Bad. Anilin | 125.— | |
| GENÈVE | | | Zurich accid. | 9925 c | 9950 | Farb. Bayer | 127.50 | |
| Grand Passage | 430 | 435 | Aar et Tessin | 1175 | 1195 | Farb. Hoechst | 122.— | 122.50 |
| Financ. Presse | 272 | 272 d | Brown Bov. «A» | 1900 | 1900 | Mannesmann | 142.50 | |
| Physique port. | 340 | 335 | Saurer | 1270 | 1330 | Siemens | 230.50 | 230.50 |
| Fin. Parisbas | 88 | 87.25 | I ISCITCI POI L. | 765 | 745 | Thyssen-Hütte | 95.— | 95.50 |
| Montedison | .37 | .37 | Fischer nom. | 135 | 133 | V.W. | 208.50 | 210.50 |
| Olivetti priv. | 2.25 | 2.25 | Jelmoli | 1495 | 1495 | | | |
| Zyma | 860 d | 860 | Hero | 3060 | 3070 | BALE | | |
| | | , | Landis & Gyr | 115 | 115 | No. 754 N. GOLDAN AND CO. | | |
| ZURICH | | | Globus port. | 2450 d | 2500 | (Actions suisses) | | |
| | | | Nestlé port. | 3580 | 3585 | Roche jce | 78750 | 78750 |
| (Actions suisses) | | | Nestlé nom. | 2400 | 2410 | Roche 1/10 | 7850 | 7875 |
| Swissair port. | 848 | 850 | Alusuisse port. | 1470 | 1460 | S.B.S. port. | 387 | 386 |
| Swissair nom. | 840 | 845 | Alusuisse nom. | 588 | 587 | S.B.S. nom. | 301 | 301 |
| U.B.S. port. | 3275 | 3275 | Sulzer nom. | 2840 | 2840 | S.B.S. b. p. | 337 | 339 |
| U.B.S. nom. | 608 | 610 | Sulzer b. part. | 380 | 384 | Ciba-Geigy p. | 1300 | 1300 |
| Crédit S. port. | 2210 | 2215 | Schindler port. | 1800 d | 1800 d | Ciba-Geigy n. | 710 | 710 |
| Crédit S. nom. | 428 | 430 | Schindler nom. | 335 | | Ciba-Geigy b. p. | | 1000 |
| Convention or: 20.4.79 Plage 13.300 Achat 13.180 Base argent 430. | | | | | | | | |

| | Girard-Perreg. | | 500 a | _ |
|----|------------------|--------|-----------------|-------|
| | | | 2940 | Doll |
| | Sandoz port. | 4360 d | 4350 d | Livi |
| | | 2025 | 2035 | Mar |
| | Sandoz b. p. | 543 | 540 | Fran |
| | Bque C. Coop. | 985 | 980 | Fran |
| | | | | Lire |
| | (Actions étrange | eres) | | Flor |
| | Alcan | 62.25 | 62.— | Schi |
| | A.T.T. | 105.50 | 105.— | Pese |
| | Burroughs | 120 | 122.— | Ces |
| | Canad. Pac. | 43.25 | 43.— | de p |
| ŭ. | Chrysler | 17.— | 16.75 | la c |
| 8 | Colgate Palm. | 30.50 | 30.— | |
| | Contr. Data | 58.25 | 58.50 | Priz |
| | Dow Chemical | | | Ling |
| | Du Pont | | 231.50 | Vre |
| | Eastman Kodak | 109.— | 108.50 | Nap |
| | Exxon | | 89.75 | Sou |
| | Ford | 76.—d | 76. | Dou |
| | Gen. Electric | 82.— | 82.— 99.— | 10000 |
| | Gen. Motors | 99.— | 99.— | 1 |
| | Goodyear | | 30.—d | Y |
| | I.B.M. | | 533.— | |
| | Inco B | | 34.75 | |
| i | Intern. Paper | | 77.— | 1 |
| ĺ | Int. Tel. & Tel. | | 47.75 | 1 |
| ĝ | Kennecott | 38.75 | 39.— | VA |
| | Litton | 43.25 | 43.25 | ' IFC |
| | Halliburton | 113.50 | 114.— | IFO |
| | Mobil Oil | | 131.— | |
| | Nat. Cash Reg. | | 117.— | FC |
| | Nat. Distillers | 37.50 | 36.50 | 1000 |
| | Union Carbide | | | UI |
| | U.S. Steel | 41.— | 41.— | UI |
| | ATTITUTE TIONER | | | SV |
| | NEW YORK | | | JA |
| | Ind. Dow Jones | | | |
| | Industries | 860,27 | 855,25 | V |
| | Transports | | 231 80 | |

| dell. Motors | 33 | 33.— |
|-------------------|--------|--------|
| Goodyear | 29.75d | 30.—d |
| .B.M. | 537.— | 533.— |
| Inco B | 35.— | 34.75 |
| ntern. Paper | 77.50 | 77.— |
| nt. Tel. & Tel. | 48.50 | 47.75 |
| Kennecott | 38.75 | 39.— |
| Litton | 43.25 | 43.25 |
| Halliburton | 113.50 | 114.— |
| Mobil Oil | 131.50 | 131.— |
| Nat. Cash Reg. | 116.50 | 117.— |
| Nat. Distillers | 37.50 | 36.50 |
| Inion Carbide | 64.25 | 64.50 |
| J.S. Steel | 41.— | 41.— |
| NEW YORK | | |
| Ind. Dow Jones | | |
| Industries | 860,27 | 855,25 |
| Fransports | | 231,89 |
| Services public | 103,08 | 103,35 |
| Vol. (milliers) | 29.590 | |
| | | |

| Cours indicatifs Billets de banque étrang | ers | S FONDS DE PLACEN PAR L'UNION DE | | |
|---|-------|----------------------------------|---------|--------|
| Dollars USA 1.65 | 1.80 | (UBS) Fonds setés en hours | | payé |
| Livres sterling 3.45 | 3.80 | G Fonds coles en boars | A | B |
| Marks allem. 89.— | 92.— | | | - |
| Francs français 38.25 | 41.25 | AMCA | 20.— | 20.— |
| Francs belges 5.45 | 5.85 | BOND-INVEST | 58.50 | 58.75 |
| Lires italiennes 19 - | 22 | CONVERT-INVEST | 64.50 | 64.— |
| Florins holland. 82.50 | 35.50 | EURIT | 117.50 | 117.50 |
| Schillings autr. 12.15 | 12.55 | FONSA | 100.— | 99.50 |
| Pesetas 2.35 | 2.70 | GLOBINVEST | 52.25 | 52.— |
| Con severe s'entendent | DO::- | HELVETINVEST | 105.— | 104.50 |
| Ces cours s'entendent | | PACIFIC-INVEST | 69.— | 69.— |
| de petits montants fixes | par | SAFIT | 128.50 | 131.— |
| la convention locale. | | SIMA | 200.— | 200.50 |
| Prix de l'or | | Fonds cotés hors-bourse | Demande | Offre |
| Lingot (kg. fin)13130-13 | | CANAC | 68.50 | 69.50 |
| Vreneli 107.— 1 | | ESPAC | 93.50 | 95.50 |
| Napoléon 109.— 1 | | FRANCIT | 78.50 | 79.50 |
| Souverain 124.— 13 | | GERMAC | 86.50 | 87.50 |
| Double Eagle 575.— 60 | 05.— | ITAC | 58.50 | 59.50 |
| A FEET VICTOR | | ROMETAC | 253.50 | 256.50 |

| 1 | VALCA 68.50 IFCA 1625.— IFCA 73 88.— | 1650.— | | rédit Suisse | CANASEC USSEC ENERGIE-VALOR | 409,0 390,0 | 423,0 413,0 72,25 |
|---|--|--------|--------|--------------|-----------------------------------|----------------|-------------------------|
| Ī | FONDS SBS | | Em. | Rachat | | Dem. | Offre |
| l | UNIV. BOND SEL. | | 68.— | 65.— | SWISSIM 1961 | 1120.— | 1140.— |
| ı | UNIV. FUND | | 72.57 | 70.40 | FONCIPARS I | 2380.— | |
| ١ | SWISSVALOR | | 247.— | 237.— | FONCIPARS II | 1280.— | |
| | JAPAN PORTOFO | LIO ; | 390.25 | 369.50 | ANFOS II | 126.— | 128.— |
| | | | | | | | |

CS FDS BONDS

CS FDS INT.

ACT. SUISSES

| V Fonds de la Ba | anque Populaire Suisse | INDICE BOURSIER SBS |
|------------------|--|---|
| Automation 58,5 | Offre 59,5 Pharma 107,5 108,5 246,0 Siat 1560,0 — 63,0 Siat 63 1190,0 1200,0 Poly-Bond 65,75 66,75 | 18 avril 19 avril |

L'ACTUALITÉ SUISSE • L'ACTUALITÉ SUISSE • L'ACTUALITÉ SUISSE

Les passages pour piétons sont dangereux!

Des experts proposent des mesures pour en accroître la sécurité

Les passages pour piétons sont-ils sûrs? Oh, non! En 1976, 41 pour cent des piétons blessés (1693) et 37 pour cent des piétons tués (89) l'ont été sur un passage zébré. Mis en place au mois de mars 1977 par le Département fédéral de justice et police, le groupe de travail « Sécurité routière » a publié hier un rapport proposant une série de mesures pour accroître la sécurité sur les passages jaunes.

Chargé de faire des propositions pour améliorer la sécurité routière, notamment dans les localités, le groupe de travail en question a tout de suite eu l'attention attirée par les piétons. En 1977, près de 4500 d'entre eux ont été victimes d'accidents dans les localités. Cela fait un cinquième des personnes accidentées dans les localités. En revanche, sur les 566 personnes tuées dans les localités, près de la moitié (48 pour cent) étaient des pié-

LES PRINCIPALES VICTIMES

Les plus exposés parmi les piétons: les enfants de moins de 14 ans et les personnes âgées de plus de 65 ans, qui fournissent 70 pour cent des piétons accidentés.

De notre rédacteur parlementaire à Berne: Denis BARRELET

Parmi les enfants, ceux de 3 à 7 ans sont nettement les plus vulnérables. La surveillance dont ils étaient l'objet plus petits s'est relâchée. Ils jouent et apprennent ainsi à s'intégrer dans le monde qui les entoure : mais, effet secondaire de cette fonction éducative du jeu, lorsque les enfants jouent, ils sont plongés dans un autre monde. D'autre part, chez les petits enfants, une cause fréquente d'accidents est leur perception incomplète de la situation. Près d'un tiers des enfants victimes d'accidents entre 3 et 8 ans

se jettent sur la chaussée de manière impulsive, alors qu'ils ont une mauvaise visibilité.

Les enfants de moins de 10 ans ont tendance à s'engager sur le passage pour piétons alors qu'une distance d'environ 30 mètres les sépare d'un véhicule qui s'approche, note le groupe de travail. Entre 20 et 65 ans, la distance devient plus raisonnable (environ 64 mètres), pour retomber à 34 mètres au-delà de 65 ans. Pourquoi ce retour à l'imprudence? Parce que la vue baisse et que les personnes âgées, souvent, ne s'en rendent pas compte.

DES ÉCLAIRAGES, DES ILOTS

Venons-en aux mesures préconisées pour rendre les passages jaunes plus

- Il convient d'éclairer tous les passages pour piétons situés sur les routes principales, sans exception.
- Les propriétés antidérapantes du revêtement précédant ces passages doivent être augmentées.
- Des refuges doivent être aménagés sur les routes ayant 10 à 15 mètres de largeur et accusant des volumes de trafic de 200 à 1000 véhicules par heure. Plus généralement, lorsqu'on établit un passage zébré, il s'agit d'accomplir le travail de préparation et d'exécution aussi soigneusement que s'il s'agissait d'une cons-

LA VITESSE?

Son rapport, le groupe de travail le destine aux responsables des passages pour piétons dans les cantons

Le groupe annonce qu'il étudiera encore plus à fond les manières de rendre les passages pour piétons mieux reconnaissables.

Il s'agirait notamment d'améliorer graphiquement le signal « passage pour piétons » en complétant par exemple ses montants de couleurs jaunes et noires. Les passages pourraient être annoncés sur la chaussée par une longue ligne en zigzag.

Et la vitesse des véhicules? Le rapport publié hier n'en parle pas. Cependant, l'été dernier, le même groupe de travail a proposé au Département de M. Furgler d'introduire à titre d'essai partiel une limitation de vitesse à 50 kilomètres à l'heure dans un nombre restreint de localités et de régions. Cet essai démarrera dans la seconde moitié de cette année et durera jusqu'à fin 1982.

Bizarres pratiques d'une gynécologue viennoise

Les médecins suisses indignés

C'est avec indignation que les médecins suisses ont réagi à la lettre d'une collègue viennoise. Celleci les remerciait de lui avoir adressé des clientes désirant se faire avorter et annonçait en même temps une augmentation du prix de l'intervention. Elle priait aussi ses correspondants d'encaisser euxmêmes ses futurs honoraires et de les verser sur son compte en banque, « car souvent les patientes arrivent à Vienne sans avoir les moyens de payer ».

La Fédération des médecins suisses qualifie ce procédé de « manquement aux règles de la profession ». Elle s'était déjà plainte au printemps 1978 auprès de la Chambre viennoise des médecins « de cette conduite contraire à la profession et des méthodes publicitaires manquant de sérieux ». L'Organisation autrichienne des médecins avait d'autre part été priée de prendre les mesures appropriées contre le praticien incriminé.

Après la récente demande de la gynécologue viennoise, la Fédération des médecins suisses à Berne s'est mise en rapport avec la Chambre viennoise des médecins, afin de faire opposition à ces pratiques. Il n'existe pas en Suisse de bases légales pour engager une procédure contre un médecin étranger.

D'autre part, on ne connaît pas le nombre exact des lettres incriminées. Une femme médecin zurichoise, qui selon ses dires n'a jamais envoyé de femmes se faire avorter à Vienne, condamne dans une note à sa collègue viennoise « cette conduite contraire à la déontologie médicale ». (ats)

Fonds détournés au Théâtre municipal de Lausanne

Le directeur destitué devra rembourser

Le Conseil d'administration de la Société coopérative du Théâtre municipal de Lausanne a annoncé hier soir qu'il avait mis un terme à la collaboration de M. Manuel Roth, né en 1908, responsable du Festival international de Lausanne depuis sa création en 1956 et directeur du Théâtre municipal dès

La confiance que les organes dirigeants du Théâtre avaient placés en M. Roth ne peut être malheureusement confirmée aujourd'hui, déclare le Conseil. En effet, l'Inspection des finances de la ville de Lausanne, contrôlant les comptes du Théâtre pour 1978 avant leur bouclement, a constaté que le détail d'une quittance concernant la saison lyrique avait été établi par M. Roth après signature en blanc par l'un des organisateurs des spectacles, et que ce décompte ne correspondait pas à la réalité. M. Roth a reconnu qu'il avait distrait une somme d'environ 45.000 francs afin de la consacrer à d'autres spectacles à acquérir. Quand bien même M. Roth déclare n'avoir rien retenu de ce montant pour son usage personnel, il s'est engagé à le rembourser au Théâtre.

Une seconde phase de l'enquête interne a porté sur les années antérieures à 1978. M. Roth a admis que certains montants des comptes des saisons lyriques avaient été affectés à d'autres fins que ne l'exposaient les pièces comptables. Il a précisé qu'il n'avait personnellement pas émargé à ces montants, mais qu'il s'engageait à les rembourser également à la caisse du

Au total, le montant des remboursements que fera M. Roth s'établit à

vente hier matin. Quelques-uns ont

même passé la nuit devant la mai-

son dans des sacs de couchage. Les

acheteurs n'ont pas été décus: ils

ont trouvé un grand choix de meu-

bles anciens, de tableaux (dont une

partie peinte par Lenzlinger lui-mê-

me), de ramures de cervidés d'es-

pèces rares, ainsi que d'ustensiles de

lision avec une voiture. Grièvement

blessé. le jeune garçon est décédé

peu après son admission à l'Hôpital

tionnés sur les voies et ont commis

des dégâts pour plus de 100.000 fr.

Grâce aux indices fournis par un

habitant domicilié dans le quartier,

la police a pu procéder mercredi

déjà à l'arrestation du ou des au-

teurs de ce délit, dont l'identité n'a

pas été révélée. (ats)

270.000 francs. Il viendra en déduction de l'effort financier de la ville de Lausanne en faveur du Théâtre municipal.

Destitué au crépuscule de sa carrière, septuagénaire, chargé d'un lourd remboursement, M. Roth paye moralement les irrégularités commises à la direction du Théâtre municipal, ajoute le Conseil d'administration.

MESURES INTÉRIMAIRES

Celui-ci prend les mesures assurant la continuité de la direction de l'institution, et en particulier le bon déroulement de la présente saison lyrique, ainsi que du Festival international de Lausanne 1979. M. Albert Linder, secrétaire général, assume cette tâche intérimaire. Il est conseillé par MM.

Frank Jotterand, directeur du Centre dramatique de Lausanne, et Jean Bezmann, administrateur de l'Orchestre de chambre de Lausanne. Il est en liaison avec la direction du Palais de Beaulieu. Le Conseil mettra ultérieurement au concours le poste de directeur du Théâtre municipal, dont la nomination sera faite par la municipalité et par le Conseil.

Dans son communiqué, le Conseil d'administration du Théâtre tient à rappeler publiquement les mérites de M. Roth. Année après année, le public a apprécié le Festival international de Lausanne, le Festival d'opéras italiens, la saison lyrique de printemps et la plupart des spectacles organisés avec succès au Théâtre municipal par son directeur artistique. (ats)

Travail des collégiens pendant les vacances

Intéressante initiative valaisanne

Une intéressante initiative a été prise en Valais par l'Association des parents des collégiens et collégiennes à Sion. Ces jeunes, en effet, sont aujourd'hui plus d'un millier dans la seule capitale du canton. Certains ont de la peine à s'occuper sans problèmes durant les deux mois et plus que durent leurs vacances d'été. Depuis quelques années, certains étudiants manifestent la ferme intention, en marge des semaines consacrées au repos, aux voyages, aux sports ou à l'étude, de travailler sérieusement durant un mois par exemple, dans un secteur particulier de l'économie cantonale. D'intéressantes expériences ont été faites dans ce domaine. Non seulement ces jeunes apprennent à mieux connaître le monde du travail, et à voir d'un autre oeil certaines réalités de la vie, mais se reposent intellectuellement et gagnent

Décès du brigadier **Jacques Bullet**

Le colonel brigadier Jacques Bullet, officier de milice et ancien syndic d'Estavayer (FR), est décédé, hier, à l'Hôpital de La Broye, à Estavayer-le-Lac, des suites d'une longue maladie. Né le 11 janvier 1910 à Estavayer, il obtint après des études au Collège Saint-Michel, à Fribourg, et aux universités de Fribourg, Lausanne et Berne, son doctorat en pharmacie.

Chef d'état-major du premier corps d'armée de campagne jusqu'en 1968, il fonctionna depuis cette date en qualité de chef des œuvres sociales de l'armée. Il siégea en outre au Conseil international du sport militaire (CISM) dont il fut, après l'adhésion de la Suisse à cette organisation, le premier représentant de notre paya et le vice-président en 1977. (ats)

Allocations familiales contestées

Dans l'initiative de Mme Nanchen sur la politique familiale, c'est l'idée du congé parental payé qui a suscité les plus vives réticences, de même que la fédéralisation des allocations familiales. Voilà ce qu'il fallait lire dans notre article d'hier consacré aux travaux de la Commission du National.

L'IMPARTIAL FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES

Direction: Roger Vuilleumier

Rédacteur en chef responsable: Gil Baillod Rédaction - Administr.: La Chaux-de-Fonds Rue Neuve 14 · Tél 039/21 11 35 · Télex 35 251 Le Locle · Pont 8 · Téléphone 039/31 14 44

même quelque argent pour effectuer ensuite des voyages ou acheter ce dont ils ont besoin.

L'Association des parents d'élèves de Sion a décidé cette année de prendre en mains le placement des jeunes qui le désirent, dans un milieu professionnel pouvant les intéresser. L'association fera ainsi la liaison entre les collégiens et collégiennes et certains employeurs tels qu'hôteliers, garagistes, agriculteurs, responsables du tourisme, commerçants, capables d'occuper durant un mois ou plus l'un ou l'autre de ces jeunes movennant une rémunération adaptée à leurs prestations.

Meurtre en pays argovien

Quelque 3000 objets faisant partie

de la succession du passeur assassi-

né Hans Lenzlinger ont été mis en

vente hier à Zurich. Plus de 500

personnes ont acquis jusqu'à main-

tenant la moitié environ des objets en vente pour une valeur d'environ

100.000 francs. La liquidation a lieu

dans la villa de Lenzlinger devant

laquelle les intéressés faisaient la

queue bien avant l'ouverture de la

Le jeune Philipp Suter, âgé de 10

ans, s'est tué hier après-midi à

Granges alors qu'il circulait sur une

planche à roulettes. N'ayant pas res-

pecté la prorité il est entré en col-

Dans les nuits de lundi à mardi

et de mardi à mercredi, des actes

de vandalisme et des incendies in-

tentionnels ont été commis dans le

quartier de la gare des marchandi-

dises à Ostermundigen (BE). Les

vandales s'en sont pris notamment

à différents wagons des CFF sta-

résistance.

(ats)

D'un bout à l'autre du pays

UN JEUNE HOMME TUE SON PÈRE

tre commis mercredi dans le canton d'Argovie par un jeune homme

de 17 ans sur la personne de son père. La victime était épileptique.

Sa maladie se manifestait par des sautes d'humeurs et un caractère

irritable dont les conséquences devaient être supportées par ses

proches. Le climat familial était devenu si intolérable que des démar-

ches en vue d'un internement dans un établissement spécialisé avaient

été entreprises. Mercredi une nouvelle dispute ayant éclaté entre le

père et la mère, le fils décida de mettre à exécution ce qu'il avait

prévu depuis longtemps et poignarda son père au moyen d'un cou-

teau de cuisine. Il se rendit ensuite à la police sans opposer de

LES BIENS DU PASSEUR LENZLINGER AUX ENCHÈRES

UN JEUNE SOLEUROIS SE TUE EN PLANCHE A ROULETTES

ACTES DE VANDALISME A OSTERMUNDIGEN (BE)

Une situation familiale tendue semble être à l'origine d'un meur-

Cinq pays pour un accord

Assurance-chômage des frontaliers

Dans un message publié hier, le Conqu'en cas de chômage partiel. Cette réseil fédéral propose aux Chambres d'approuver les accords conclus à la

fin de l'an passé et au début de cette année avec la France, l'Italie, le Liechtenstein et l'Autriche, sur l'assurance-chômage des frontaliers. Ces conventions permettront aux frontaliers de payer leurs cotisations dans l'Etat où ils travaillent et d'y toucher également les prestations de l'assurance en cas de chômage partiel. En revanche, c'est à l'Etat dans lequel les travailleurs frontaliers sont domiciliés qu'il incombe de couvrir le risque du chômage complet. A cet effet, l'Etat dans lequel les frontaliers travaillent rétrocède à l'Etat de domicile une part équitable des cotisations qu'il perçoit.

STATUT JURIDIQUE MODIFIÉ

L'instauration de l'assurance-chômage obligatoire a modifié le statut juridique des travailleurs frontaliers en cette matière. Les frontaliers domici-Suisse ne neuvent plus s rer dans leur pays contre le chômage. Inversément, les frontaliers étrangers travaillant dans notre pays sont obligés de verser des cotisations complètes alors qu'ils n'ont droit aux prestations

glementation a été adoptée pour deux raisons. D'une part, le système unique de recouvrement des cotisations par l'intermédiaire de l'AVS ne permet pas de prévoir des réglementations spéciales. D'autre part, note le Conseil fédéral dans son message, il est hors de question d'exporter les prestations. En effet, les expériences faites à ce sujet dans d'autres branches des assurances sociales ont montré qu'une telle manière de procéder soulève de gros problèmes. A cela s'ajoute le fait, précise le Conseil fédéral, que, dans le domaine de l'assurance-chômage, l'assuré peut influer sur le risque.

PROBLÈME D'ENCLAVE

Avec la République fédérale d'Allemagne, des pourparlers sont en cours, mais ils n'ont pas encore débouché sur un accord, note le Conseil fédéral. En effet, les problèmes bilatéraux à résoudre au préalable sont relativement complexes, notamment en ce qui concerne l'enclave allemande de Busi (SH). En outre, en vertu d'un accord de 1928, les frontaliers entre la Suisse et la RFA sont dispensés de payer des cotisations dans le pays où ils travail-

Opposants zurichois à l'énergie nucléaire

La grève de la faim est terminée

Le groupe des six personnes opposées aux centrales nucléaires a mis fin, hier à Zurich, à la grève de la faim qu'il observait depuis 14 jours. Ce jeûne avait pour but, selon les participants, de mettre en évidence que l'accident survenu à Harrisburg a créé une situation nouvelle, dont les conséquences devraient être la fermeture des centrales atomiques, l'introduction de mesures efficaces pour économiser l'énergie, l'encouragement à la recherche d'autres sources d'énergie et de moyens technologiques conventionnels. Une lettre ouverte a été envoyée au conseiller fédéral Willi Ritschard, l'incitant à accorder l'effet suspensif aux recours déposés contre les centrales de Goesgen et de Leibstadt.

IMPORTANT SOUTIEN **POPULAIRE**

Dans un communiqué final, les manifestants déclarent avoir rencontré lors de leur grève de la faim un important soutien populaire. Plusieurs lettres émanant de personnes privées ont été envoyées à M. Willi Ritschard. Les grévistes de la faim estiment que ce soutien prouve que «la population n'est plus prête à croire les contre-vérités des autorités et des industriels, mais donne à la vie une valeur primordiale, tout au contraire des experts et des politiciens qui gouvernent nos destinées, mais sont encore incapables de sortir des schémas matérialistes du profit et de la croissance ». Les grévistes incitent donc les citoyens à continuer d'envoyer des lettres de protestations, à poursuivre leurs actions contre le gaspillage d'énergie, et les invitent à tenir compte, lors des prochaines élections fédérales, de l'attitude des candidats face au problème nucléaire.

SOLIDARITÉ BERNOISE

Le groupe « Berner Mahnwache ». qui par plusieurs interventions sur la Baerenplatz à Berne s'est solidarisé avec les grévistes de la faim zurichois, a adressé hier une pétition au Département fédéral de l'énergie.

Le groupe, qui avait envoyé au con-seïller fédéral Willi Ritschard une lettre ouverte restée sans réponse jusqu'à maintenant, tient à exprimer sa déception.

« Est-ce là prendre au sérieux la minorité de 49 pour cent, comme vous l'aviez promis au peuple suisse le soir du scrutin du 18 février? », demande le groupe « Berner Mahnwache » qui par ailleurs se rallie aux exigences des manifestants zurichois. (ats)



Datsun 200 L. Une six-cylindres luxueuse et économe 15890 - fr

Luxueuse. Luxe, pur luxe, la grandeur de l'habitacle et la tranquillité qui y règne, l'atmosphère de distinction, l'importance des dispositifs de sécurité active et passive, la perfection des finitions et les nombreuses particularités de l'équipement, par exemple • la colonne de direction réglable en hauteur • l'Economy Warning System • la lampe d'avertissement signalant les portes non fermées • le voyant lumineux indiquant les vitesses engagées sur le tableau de bord la radio à deux gammes d'ondes avec 5 touches de présélection et les haut-parleurs à l'avant • le lecteur de cassettes stéréo avec 2 haut-parleurs à l'arrière • l'éclairage de la serrure de contact à 5 positions • la commutation à intervalles • le compte tours et la montre digitale • l'antenne encastrée dans

La nouvelle Datsun 240 L pour 17390 fr. Montez maintenant en classe de luxe. Faites un essai sur route et voyez comment la technique travaille pour vous: direction assistée, freins assistés, transmission automatique (sur option), lève-glaces électriques, ouverture automatique du coffre et du réservoir. Dans le cockpit, contrôlez si les portes sont fermées, si les feux de stop fonctionnent. Offrez à vos passagers

du fond de la musique enregistrée sur cassette, de l'air chaud pour leurs jambes ou de la lumière pour lire. 2393 cm³, 6 cylindres, 113 CV DIN, boîte à 5 rapports ou automatique (+1250 fr.)

le montant du toit les 4 feux de position et les moniteurs d'éclairage • l'espace de dégagement pour les jambes spécialement chauffé à l'arrière les dégivreurs des vitres latérales.

Econome Datsun applique aussi à la construction de voitures luxueuses une technologie visant à une rentabilité optimale: consommation d'essence la plus faible possible, minimum d'entretien, minimum de réparations, maximum de longévité. Le renoncement à la surmotorisation déraisonnable apporte de grandes économies. Le six-cylindres de 2393 cm³ développe ses 97 CV DIN à 1600 tr/min avec une compression de 1: 8,6 seulement. La consommation se limite à 10,5 I aux 100 km. Les frais d'entretien, eux aussi, ne dépassent pas ceux d'une modeste limousine de catégorie movenne.





La Chaux-de-Fonds: Garage-Carrosserie de l'Est, Visinand & Asticher La Chaux-de-Fonds: Garage du Puits, Frédéric Winkelmann

Hôpital régional, 2900 Porrentruy, cherche

1 sage-femme

1 instrumentiste comme responsable du bloc opératoire

1 infirmière HMP

infirmiers (ères)

pour les services de soins, possibilité d'obtenir le certificat en SI.

Faire offres avec curriculum vitae et certificats à: Direction Hôpital régional, 2900 Porrentruy.

Fabrique des branches annexes de moyenne impor-

couple

pour CONCIERFGERIE partielle, logement tout confort à disposition, et TRAVAIL en ATELIER à temps complet.

Places stables. Entrée immédiate ou à convenir.

Faire offres sous chiffre LH 8395 au bureau de L'Im-

Voitures d'occasion

Garage Guttmann SA

Succ. C. Proietti

Rue de la Serre 110 - La Chaux-de-Fonds Téléphone (039) 23 46 81

| Toyota Corolla jaune | 1974 | Fr. 3800.— |
|---|------|------------|
| Mercedes 250 SE rouge-mét. | 1967 | Fr. 7500.— |
| Opel Commodore 2,5 l. jaune | 1969 | Fr. 3800.— |
| Opel Caravane 2000 brun-mét. | 1978 | Fr.13000.— |
| Opel Rekord 1900 S 4 p. aut. jaune | 1972 | Fr. 4200.— |
| Mini 1275 GT blanche | 1975 | Fr. 5500.— |
| Chrysler 2 l. aut. rouge | 1974 | Fr. 5800.— |
| Citroën X2 bleu-mé. | 1978 | Fr. 8000.— |
| Datsun Cherry 100A DL bleue | 1975 | Fr. 4500.— |
| Alfasud Luxe blanche | 1975 | Fr. 5900.— |
| Opel Manta 1600 jaune | 1971 | Fr. 3700.— |
| Fiat 127 rouge | 1972 | Fr. 3500.— |
| Opel Kadett 1200 S bleu-ciel | 1978 | Fr. 9500.— |
| Opel Kadett brun-mét. | 1977 | Fr. 7800.— |
| Alfetta GT rouge | 1975 | Fr.11800.— |
| Fiat 128 4 p. jaune | 1974 | Fr. 4700.— |
| NO STATES PROPERTY AND THE RESPONSABILITY | | |

Crédit-Vente-Echange

Toutes les voitures sont expertisées

Soudeur

tout de suite. Bijoutier conviendrait. La nette, télévision. Tél. (039) 23 38 12. préférence sera donnée à personne connaissant le four à bande.

Ecrire sous chiffre BA 8340, au bureau de L'Impartial.

Cherchons tout de suite

charpentier qualifié

manœuvre charpentier

S'adresser à: André Sigrist & Cie, Charpente-Menuiserie, 2206 Les Geneveys-sur-Coffrane. Tél. (038) 57 11 13.

Vendeuse spécialisée en photo-ciné

terminant son apprentissage cherche pla- CARTES POSTALES ANCIENNES, ainsi ce pour début août.

blicitas, St-Imier.

Imprimerie Courvoisier S.A. des repas.

A vendre de particulier

modèle 77, très soignée, 52.000 km., prix très avantageux à discuter, selon accessoires. Faclités de paiement.

Tél. privé (038) 46 11 35 bureau (038) 46 21 21

A VENDRE

AUDI 100 LS

pour bricoleur, en état de marche. Tél. (039) 23 30 61 entre 18 h. 30 et 19 h. 30.

A louer pour le 1er juillet dans quar-

petit appartement

tout confort, 2 pièces, salle de bain, cuisine agencée. Magnifique situation pour personne appréciant la tranquilité. Garage à disposition.

Tél. (039) 23 43 76 aux heures des repas.

Cherchons pour le 1er août 1979

confort moderne, bien situé.

Ecrire sous chiffre FA 8225, au bureau de L'Impartial.

OFFRES D'EMPLOIS

Nous cherchons

leune homme

ayant permis de conduire, pour livraisons le matin et pour les nettoyages.

Tél. (039) 22 47 06.

On cherche

dame

pour s'occuper d'un monsieur âgé et habiter avec lui. Pas de travaux de ménage. Entrée : date à convenir.

Prière de téléphonr au (039) 22 41 22 ou (039) 22 17 18.

Aide de laboratoire

demandé au plus vite.

Boulangerie Freyburger, Parc 11, Ville Se présenter.

Nous cherchons pour tout de suite

courtier en publicité

Si vous êtes jeunes, dynamiques, intransigeants et que vous aimez le contact, alors écrivez-nous sous chiffre 06-120474 à Publicitas 2610 St-Imier.

Jeune dame cherche emploi comme

aide de bureau

ou posage de cadrans, emboîtage. Libre tout de suite. - Ecrire sous chiffre AC 8336, au bureau de L'Impartial.

PETITES ANNONCES

(minimum 10 mots) à l'exclusion de toute annonce commerciale ou ayant une certaine importance

Chambres à louer MEUBLÉE, indépendante, douche, cuisi-

A vendre

VÉLO D'ÉCOLIÈRE, anciennes machines à coudre, une à main, une à pied ; un coussin à dentelles. Tél. (039) 23 34 90.

CHAMBRE à coucher complète, en bon état. Prix très avantageux. A enlever rapidement. Tél. (039) 22 56 25.

MOBILIER, buffet cuisine largeur 98 cm, profondeur 48 cm, petite commode 90 X 35 cm, meuble d'angle transformable en 2 lits jumeaux. Cuisinière électrique Therma 3 plaques, four. S'adresser: Nord 175, 2e gauche, matin, tél. (039)

LE LCCLE

que timbres-poste. Tél. (039) 31 22 95.

Faire offres sous chiffre 06-120458 à Pu- TRAINS MARKLIN ET HAG. Tél. (039)

A vendre

POUR UN BEL IMPRIMÉ DIVAN + fauteuils en tissus. Prix intéressant. Tél. (039) 31 41 56 aux heures



SAMEDI 21 AVRIL, à 17 h. 15 À LA CHARRIÈRE

YOUNG-FELLOWS

contre le dernier

Partageant la première place avec Lugano et Lucerne, le FC La Chauxde-Fonds aspire a retrouver sa place en ligue nationale A au mois de juin. Young-Fellows est plus malheureux puisqu'il sera vraisemblablement relégué en première ligue. A moins d'un miracle! Mais pour l'instant huit points séparent Young-Fellows d'Etoile-Carouge, alors que Kriens, au quatorzième rang, a neuf points de plus que Young-Fellows.

Les Chaux-de-Fonniers devraient donc normalement triompher d'une équipe zurichoise bien modeste. Mais attention! Il y a une quinzaine de jours, Young-Fellows a remporté au dépens d'Etoile-Carouge sa troisième victoire de la saison. Est-ce le début d'un renouveau? On le verra samedi, C'est la raison pour laquelle le FC La Chaux-de-Fonds ne doit pas se laisser surprendre et prendre au sérieux son prochain adversaire. A Lugano, les hommes de Katic ont manqué le coche. Il est vrai, ils ont joué à dix dès la 26e minute, à la suite de l'expulsion de Breguy pour un coup de poing envers Brenna. Ainsi, Breguy ne jouera pas, il purgera son premier match. Par contre Marco Morandi, suspendu lors de la rencontre de Lugano, fera sa rentrée, de même que Mérillat qui avait été blessé. Pour recevoir Young-Fellows, on annonce donc une équipe au grand complet, ce qui nous permettra de dire que La Chaux-de-Fonds devrait mettre deux points de plus à son actif.

Où en sommes-nous?

Winterthour 20 11

Lucerne

Lugano

Vevey

Berne

Granges

13. Bienne

14. Kriens

11. Fribourg

Bellinzone

Wettingen

15. Et. Carouge 20

Frauenfeld 20

6. Aarau

1. Chx-de-Fds 20 13 3 4 43-22 29

20 9 3

20

20

20

16. Y. Fellows 20 3 1 16 12-62

6

20 6 4 10 24-36 16

20 11

J G N P Buts Pt

2 43-22 29

3 32-18 29

4 41-23 27

8 33-23 21

8 30-49 21

8 35-32 20

8 31-28 19

7 22-30 19

8 16-18 18

8 22-22 17

8 29-30 17

8 23-35 17

9 28-34 15

PORSCHE

Le ballon du match est offert

par la

MAISON ENTRESOL S. A.

« LE PAILLASSON »

M. Jean-Jacques Uhlmann

Passage du Centre 3

La Chaux-de-Fonds

Une gamme actuelle moderne conçue pour satisfaire les plus exigeants

VW

Polo - Golf - Golf GTI Passat - Passat Va-riant - Scirocco - Scirocco GTI

Audi

50 - 80 - 100

Porsche 924 - 911 - SC - Targa Turbo - 928

Sporting-Garage

CARROSSERIE

J.-F. STICH - Crêtets 90 Tél. (039) 23 18 23 La Chaux-de-Fonds

Les fleurs **Turtschy**

toujours admirées

> Av. Léopold-Robert 59 La Chaux-de-Fonds

Notre service BMW: une plus-value à la revente.

Seule une agence officielle BMW peut vous offrir un entretien irréprochable de votre voiture. Nous veillons à ce que vous ayez toujours plaisir à la conduire, jusqu'au jour où vous la revenderez à un très bon prix. Un entretien compétent régulier en est la meilleure garantie.

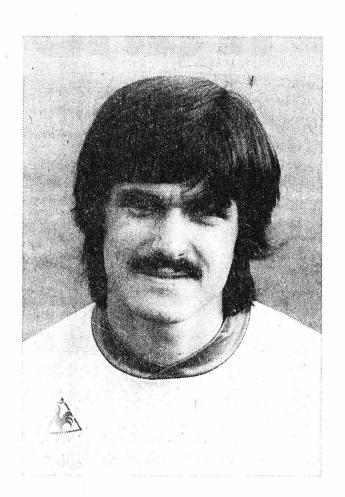
BMW plaisir de conduire

1M10876D



Agence officielle: Garage -Carrosserie de la Charrière Géroid ANDREY Charrière 24, tél. 039/231044 La Chaux-de-Fonds

Le premier La carte de visite de Marco Morandi



Onze sélections dans l'équipe nationale suisse des juniors. C'est pour l'instant le tableau de chasse de Marco Morandi. Mais sa carrière est loin d'être terminée. Et déjà certains grands clubs de ligue nationale A s'intéressent à lui. Cette semaine encore, Marco Morandi était placé sur la liste des transferts. Quitterat-il le FC La Chaux-de-Fonds au terme de la saison? Il est encore trop tôt pour le dire. C'est vrai, à 22 ans, c'est un espoir du football helvétique (il est né le 22 novembre 1956), mais si le club de la Charrière gagne son ascension en ligue A, il ne sera certainement pas question de laisser partir Morandi. Mécanicien de profession, Morandi habite Saint-Imier tout en travaillant à Sonvilier. Son poids: 65R kilos, sa taille 172 centimètres. Il est naturellement célibataire. Morandi est un joueur du club, c'est un élément précieux pour Katic qui peut l'employer au milieu du terrain ou encore en ligne d'attaque. Incontestablement, Morandi peut être considéré comme l'un des piliers de l'équipe et sa vitalité le met toujours en valeur.

Favorisez les annonceurs de cette page

La Chaux-de-Fonds Entraîneur: Katic

Bleiker 8 Morandi Mérillat 9 Ben Brahim

Claude Mantoan

10 Berberat Guélat

11 Elsig 12 Hochuli Ripamonti 13 Hofer Vuilleumier 14 Katic

Pour vos prochaines lunettes, une seule adresse!

J. Held, opticien Léopold-Robert 51 Téléphone (039) 23 39 55

Young-Fellows

Entraîneur: Stettler

1 Weber

2 Bianchera 8 Fritsch

3 Baerlocher 9 Kovacevic 4 Pauli 10 Kunzli

5 Rusca 11 Cabanas 6 Pazeller 12 Fischer

HUNGO

FQUIPEMENT DU F.C. **BALLONS** SOULIERS - CONFECTION

Fournisseur officiel

POUR L'ACHAT DE

CHAQUE PAIRE DE **SOULIERS DE FOOTBALL**



CADEAU EXCEPTIONNEL DE 1ère QUALITÉ VALEUR FR. 15.-

UN T-SHIRT GRAT

NOS MARQUES DE SOULIERS: ADIDAS - PUMA - KOPA - HUNGA

TOUT À PRIX DISCOUNT

LE VRAI spécialiste en électroménager **VOUS PROPOSE** LE MEILLEUR MAIS LE MOINS CHER

Machine à laver, cuisinière, lave-vaisselle, frigo, etc...



Serre 90

2300 La Chaux-de-Fonds Téléphone (039) 23 00 55

Les joueurs du FC La Chaux-de-Fonds roulent sur





3,05 mètres de longueur, 33,1 kW DIN (45 CV DIN), toit vinyle, vitres teintées, réservoir de 32 litres, jantes sport. Fr. 7890.-

Garage Bering & Cie

Atelier et vitrine d'exposition Fritz-Courvoisier 34 Téléphone (039) 22 24 80 La Chaux-de-Fonds

Winkler & Grossniklaus

La maison spécialisée pour l'électricité-auto

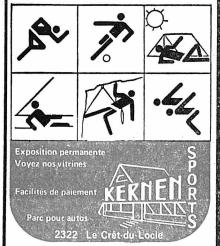
Diesel, carburateur, radio Service: Bosch - Lucas

Numa-Droz 132

Téléphone 039/23 43 23-24

VACANCIERS-CAMPEURS

Venez voir les avantages de la nouvelle: Extensible-toile RANGER





MERCEDES RENAULT



deux marques de réputation mondiale

Agence pour la région

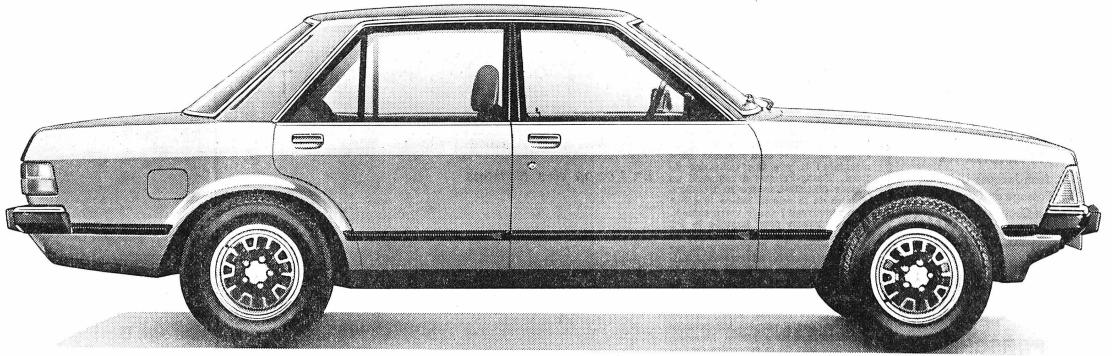
Garage P.Ruckstuhl SA

Une seule adresse:

Fritz-Courvoisier 54

La Chaux-de-Fonds Tél. (039) 23 52 22

Ford Granada 2300 L 6 cylindres, sus-pension indépendante 16680 francs.



Un six-cylindres souverain.

Puissance souple et silencieuse du V6. Culasse à flux transversal. Allumage poues indépendantes. Bras obliques à transistorisé. Technique d'avant-garde. Signé Ford, le numéro un du six-cylindres en Suisse.

Suspension indépendante. Haute technicité.

Soubassement très élaboré. Quatre l'arrière. Quatre amortisseurs à gaz. Résultat: une assise routière stable et sûre.

Agrément routier total pour 16 680 francs.

Carrosserie compacte, malgré le grand empattement et la large voie. Place à profusion. Riche équipement comprenant entre autres un lave-phares et un rétroviseur extérieur réglable à distance.

Qualité allemande.

Sécurité comprise.



Le signe du bon sens.

Garage des Trois-Rois S.A.

La Chaux de-Fonds: Boulevard des Eplatures 8, tél. (039) 26 81 81 - Av. Léopold-Robert 92 - Serre 102

Neuchâtel: Pierre-à-Mazel 11, tél. (038) 25 83 01 Le Locle: Rue de France 51, tél. (039) 31 24 31

J.-P. et M. Nussbaumer Cortaillod: Daniel Lanthemann, Garage, chemin des Jordils 16 - Fleurier: Robert Basset, Garage + Transports - Le Landeron: Samuel Hauser, Garage, rue de Soleure 16 - Le Noirmont: André

OFFRES D'EMPLOIS

NOUS CHERCHONS:

horloger praticien cu horloger rhabilleur

ayant quelques années de pratique.

Veuillez adresser vos offres par écrit au bureau du personnel de MONTRES ROLEX S. A., case postale 92, 1211 GENÈVE 24.



Entreprise de construction

Edouard Bosquet

cherche tout de suite :

maçons qualifiés spécialistes en construction de routes

machinistes

régleurs

Semaine de 5 jours. Caisse de pension.

Ecrire ou se présenter à : Edouard BOSQUET, rue du Pont 38, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. (039)

Vous êtes dynamique.

Vous savez prendre vos responsabilités.

Vous désirez un travail varié et intéressant au sein d'une petite entreprise du Vallon de Saint-Imier offrant des prestations sociales très intéressantes.

Si vous aimez le métier de

MÉCANICIEN-ÉLECTRONICIEN

Nous réalisons des asservissements électroniques de moteurs et des commandes de machines.

Faire offres avec prétentions de salaire sous chiffre 93-31039 aux Annonces Suisses SA, ASSA, 2610 St-

TOUS vos imprimés

en vente au bureau de L'Impartial

Le monde sportif • Le monde sportif • Le monde sportif Le monde sportif

Le Tour d'Italie cycliste débutera le 17 mai à Florence

Une «étape» de 670 km. (!) au programme de l'épreuve

Le 62e Tour d'Italie, le « Giro », partira de Florence le jeudi 17 mai pour arriver à Milan, terme de la 19e étape, le mercredi 6 juin. Pourtant, le «Giro 79 » ne sera pas alors tout à fait fini. En effet, les organisateurs, voulant ressusciter et rendre hommage aux géants de la route d'autrefois, lui ont ajouté un épiloque inédit sous la forme d'une étape baptisée « Grand fond d'Italie », allant de Milan à Rome, soit 670 kilomètres à couvrir d'une seule traite.



« Du pain sur la planche » pour le peloton du prochain Tour d'Italie. (ASL)

Cinq arrivées en côte

Cette ultime étape ne comptera pas pour le classement individuel du « Giro ». Elle sera en principe réservée à une quarantaine de coureurs ayant terminé l'édition 1979 du Tour d'Italie. Ce dernier aura une longueur totale de 3232 kilomètres, la moyenne de chaque étape étant fixée à environ 170 kilomètres. Quatre étapes seront réservées à la course individuelle contre la montre. Elles formeront ensemble une longueur de 136 kilomètres. Enfin, le «Giro 1979» a été gratifié de cinq arrivées en côte, mais une seule paraît vraiment difficile, celle de la quatorzième étape, dont le terme se situera à Bosco Chiesanuova.

Les étapes

duel contre la montre à Florence, sur 8 kilomètres.

étape, Florence - Perugia (170 km.), avec comme principale difficulté l'arrivée en côte à Perugia.

DIMANCHE 20 MAI: Troisième étape, Caserta - Naples (33 km.) contre la montre individuelle.

Caserta - Potenza (210 km.), avec comme principales difficultés, Valico del Marmo (820 m.), Varco di Pietra Stretta (839 m.), et arrivée en côte à Potenza.

pe. Potenza - Vieste (225 km.), avec comme principales difficultés, Valico San Nicola (852 m.), Castel Lagopesole (829 m.), et le Monte San Angelo (796 m.).

pe, Vieste - Chieti (230 km.).

JEUDI 24 MAI: Septième étape, Chieti - Pesaro (245 km.).

La Fédération suisse de boxe est

parvenue à un accord qui permet aux

trois Suisses sélectionnés pour les

championnats d'Europe amateurs,

prévus à Cologne, de suivre à Hennef

la préparation de l'équipe de l'Alle-

Depuis dimanche dernier, Heinrich Hug (Soleure), Michel Giroud (Lau-

sanne) et Michel Gillieron (Aven-

ches) ont rejoint le camp d'entraî-

Trois pugilistes helvétiques, par-ticiperont du 21 au 28 avril à un

tournoi international amateurs prévu

dans plusieurs villes françaises de la

Normandie. Ces représentants suisses

magne fédérale.

nement de la RFA.

En vue des championnats d'Europe amateurs

Préparation des boxeurs helvétiques

Winterthour).

me étape, Milan - Milan (45 km.), contre la montre individuelle. JEUDI 7 JUIN: Repos.

MERCREDI 6 JUIN: Dix-neuviè-

VENDREDI 8 JUIN: « Grand fond d'Italie », Milan - Rome (670 km.), départ place du Dôme à Milan à 20 heures, arrivée prévue à Rome à 19 h. 54 samedi 9 juin pour une moyenne de 28 kilomètres à l'heure; à 18 h. 20 pour une moyenne de 30 km.-h.; à 17 h. 06 pour une moyenne de 32 km.-h. Principales villes traversées: Piacenza, Parme, Bologne, Forli, Rimini, Pesaro, Nocera, Terni, Civita Castellana.

Bon début de saison pour Jolidon

S'étant toujours classé aux places d'honneur dans les cinq manches de l'Amicale des clubs cyclistes jurassiens, Jocelyn Jolidon qui dispute sa première saison chez les juniors, a pris une excellente deuxième place au classement général final derrière l'amateur Marcel Tabourat. (y)

Tennis

La Coupe des Nations

Les équipes d'Espagne, tenante du titre, et d'Italie ouvriront le 7 mai prochain la Coupe des nations, qui sera disputée pour la seconde fois du 7 au 14 mai à Dusseldorf. Le tirage au sort a abouti à la composition suivante des deux poules:

Poule « A »: Espagne, Italie, Afrique du Sud et Grande-Bretagne. — Poule «B» Australie, RFA, Etats-Unis et Mexique.

On connaît dès à présent la composition des équipes américaine et allemande. Les Etats-Unis viendront avec Harold Salomon, Arthur Ashe, Eddy Dibbs et Stan Smith alors que la RFA alignera Ueli Pinner, Rolf Gehring et Werner Zirngibl. Le Mexique sera re-présenté par Raul Ramirez et Marcello

Mariage de Chris Evert avec John Lloyd

La championne de tennis Chris Evert a épousé mardi soir à l'église de St-Anthony de Fort Lauderdale (Floride) le joueur britannique John Lloyd. 24 ans, qu'elle avait rencontré voici 9 mois sur les courts de Wimbledon.

Seule une centaine de proches et d'amis du couple avaient été autorisés à assister au mariage. On a ainsi noté la présence de nombreuses vedettes des courts, parmi lesquelles Martina Navratilova, la rivale mais néanmoins amie de Chris Evert-Lloyd, Billie Jean King, Rosie Casals, Ilie Nastase, Brian Gottfried et Vitas Ge-

contingent. Un doute subsiste quant à la participation de Sifringer, actuellement à l'Ecole de recrues. Aura-t-il un commandant suffisamment compréhensif qui lui accordera le congé nécessaire? Tous les amateurs de basketball se retrouveront ce soir, à 20 h. 15, au

Ce soir BBC Abeille doit battre Lausanne Sports dans le

cadre du tour de relégation en 1re ligue nationale

C'est effectivement la seule solution possible pour la jeune équipe

du BBC Abeille si elle tient à conserver toutes ses chances de rester

en 1re ligue nationale. Ces prochaines semaines seront difficiles car

les déplacements à Winterthour et à Lausanne ne seront pas sans

danger, c'est pourquoi Abeille n'a qu'un objectif ce soir. Il faut

venir à bout des basketteurs lausannois. L'entraîneur Laurent Fras-

cotti, durant ces dernières semaines, donc dès la fin du championnat,

a tout mis en œuvre pour que ses jeunes protégés gardent confiance,

se maintiennent en forme et arrivent sur le terrain prêts à vendre

chèrement leur peau. Ils sont capables d'excellentes choses et devront rester concentrés tout au long de la rencontre et ne pas se laisser

aller au découragement. L'entraîneur pourra compter sur tout le

Centre Numa-Droz, pour encourager le BBC Abeille. Si les joueurs ont des responsabilités à prendre sur le terrain, le public doit aussi venir encourager le BBC Abeille s'il tient à ce que l'équipe reste dans le groupe supérieur la saison prochaine. Bientôt le Trophée du Muveran

Organisé par l'Union des patrouil-

leurs alpins de la Div. de montagne 10 (UPA 10), le 32e Trophée du Muveran se déroulera dimanche 29 avril aux Plans-sur-Bex.

Cette année, afin de donner davantage d'attrait à cette course disputée en montagne sur des skis de fond ou de tourisme, les responsables du Trophée ont décidé d'établir un classement par catégories, calqué sur celui de la Fédération suisse de ski, l'âge total de la patrouille déterminant la catégorie, soit: seniors (20-34) ans) pour les patrouilles totalisant jusqu'à 102 ans d'âge; vétérans I (35-44 ans, 103 à 132 ans au total); vétérans II (plus de 45 ans, plus de 133 ans d'âge par patrouille).

Une nonantaine de formations de

trois patrouilleurs masculines, mixtes ou féminines sont attendues le 29 avril. La plupart d'entre elles disputeront le parcours lourd (départ aux Plans-sur-Bex, 1075 m. d'altitude, Pont-de-Nant, col du Pacheu, Derborence, Pas-de-Cheville, Col des Essets, La Vare, Les Planssur-Bex), d'une longueur de 28 km représentant 52 km effort pour une dénivellation de 2380 m. Les autres patrouilles, courant pour le « Trophée de Plan-Névé », s'alignerent sur un parcours dit léger (20 km de longueur, 33 km. effort, 1265 m. de dénivellation) partant de Pontde-Nant et aboutissant aux Planssur-Bex en empruntant une partie du parcours lourd.

Quant aux spectateurs, ils ne sont pas oubliés. Ils pourront, en effet, suivre le déroulement de l'épreuve, les temps intermédiaires étant transmis par radio et affichés vers le lieu d'arrivée immédiatement après le passage des coureurs aux postes de contrôle installés au col du Pacheu (2770 m. d'altitude), de Derborence, d'Anzeindaz et du col des Essets. Etant entendu que les organisateurs se réservent le droit de recourir à des parcours de réserve si les conditions atmosphériques régnant la veille de la course devaient l'exiger pour la sécurité des concur-

Football

Platini à Schalke 04

L'international français Michel Platini jouerait l'année prochaine à Schalke 04, affirmaient récemment deux journaux allemands à grand tirage. Le Nancéen aurait reçu des « offres mirifiques » de la part du club de Gelsenkirchen, grâce au soutien financier d'un hôtelier de Bad Salzufflen (Westphalie). Au secrétariat de Schalke 04, on se contente d'affirmer que des « pourparlers exploratoires » sont en cours.

Il est vrai que, pour le moment, le souci principal des dirigeants de l'équipe de la « Bundesliga » est de se maintenir en première division. Schalke occupe, en effet, la 15e place. Le président Gunther Siebert souhaite découvrir un technicien de l'entrejeu capable d'exploiter pleinement les possibilités des deux avants de pointe internationaux, Klaus Fischer et Rudiger

JEUDI 17 MAI: Prologue indivi-

VENDREDI 18 MAI: Première

SAMEDI 19 MAI: Deuxième étape, Perugia - Castelgandolfo (215 km.), avec comme principale difficulté l'arrivée en côte à Castelgan-

LUNDI 21 MAI: Quatrième étape,

MARDI 22 MAI: Cinquième éta-

MERCREDI 23 MAI: Sixième éta-

VENDREDI 25 MAI: Huitième étape, Rimini - San Marino (25 km.) contre la montre individuelle, avec arrivée en côte à San Marino.

SAMEDI 26 MAI: Neuvième étape, San Marino - Pistoria (238 km.), avec comme principales difficultés, le Passo del Muraglione (907 m.), et la côte de San Baronto (348 m.).

DIMANCHE 27 MAI: Dixième étape, Lerici - Porto Venere (25 km.) contre la montre individuelle.

LUNDI 28 MAI: Onzième étape, La Spezia - Voghera (220 km.), avec comme principales difficultés, Passo del Bracco (613 m.), La Forcella (876 m.), et Passo del Penice (1149 m.).

MARDI 29 MAI: Douzième étape, Alessandria - Saint-Vincent d'Aoste (198 km.), avec comme principale difficulté l'arrivée en côte à Saint-

MERCREDI 30 MAI: Repos.

JEUDI 31 MAI: Treizième étape, Aoste - Meda (223 km.), avec comme principale difficulté, La Serra (595

VENDREDI 1er JUIN: Quatorzième étape, Meda - Bosco Chiesanuova (205 km.), avec comme principale difficulté l'arrivée en côte à 1400 m. à Bosco Chiesanuova.

SAMEDI 2 JUIN: Quinzième étape, Verone - Trevise (110 km.).

DIMANCHE 3 JUIN: Seizième étape, Trevise - Pieve di Cadore (190 km.), avec comme principales difficultés, Forcella di Monte Rest (1052 m.), et Passo della Mauria (1295 m.).

LUNDI 4 JUIN: Dix-septième étape, Pievo di Cadore - Trente (190 km.), avec comme principales difficultés, Passo di Valzarego (2105 m.), et Passo Pordoi (Cima Coppi, 2239

MARDI 5 JUIN: Dix-huitième étape, Trente - Barzio (250 km.), avec comme principales difficultés, Passo del Tonale, Passo dell'Aprica (1170 m.), et Tartavelle (507 m.), plus longue étape du « Giro ».

sont Sepp Iten (coq-Berne), An-

dreas Anderegg (mi-lourd - Frauen-

feld) et Giovanni Filippin (welter -

SÉLECTION POUR UN BIENNOIS

contre l'Italie du 28 avril à Porde-

none, les dix boxeurs suivants ont

été retenus : Joos (mouche, Uster), Bardet (coq, Genève), Gorghini (plu-

me, St-Gall), Capelli (légers, Herzo-

genbuchsee), Barmaz (légers, Sion),

Menduni (surlégers, Berne), Savoye

(surlégers, Martigny), Santoro (wel-

ters, Genève), Rerat (surwelters, Bienne) et Sacchia (moyens, Berne).

Pour le match représentatif junior

Championnat de l'Association cantonale neuchâteloise de football

Bonne affaire pour les leaders de quatrième ligue

Durant les journées pasquales, quelques rencontres avaient été fixées par les dirigeants de l'ACNF. Sur les douze matchs fixés, aucune défaite n'a été enredirigeants de l'ACNF. Sur les douze matehs fixés, aucune défaite n'a été enregistrée chez les leaders des différents groupes et ils ont ainsi fait une bonne affaire. A relever dans cette optique le résultat fleuve de Boudry II qui a battu Helvétia Ib par 13-1! Voici les classements actuels pour mémoire:

GROUPE I

1. Boudry II, 12 matchs et 22 points; 2. Bôle II, 11-17; 3. Châtelard II, 12-17; 4. Buttes I a, 10-14; 5. Colombier II b, 11-13; 6. Noiraigue, 9-8; 7. Corcelles II, 11-5; 8. Helvetia Ib, 11-4; 9. Comète II a,

GROUPE II

1. Dombresson Ia, 10 matchs et 14 points; 2. Gorgier I a, 9-12; 3. Colombier II a, 10-11; 4. Chaumont, 8-12; 5. Espagnol Ib, 10-11; 6. Neuchâtel Xamax III, 9-8; 7. Cornaux II. 10-5; 8. Marin III, 10-3; 9. Cressier I b, équipe retirée.

GROUPE III

1. Cortaillod II, 12 matchs et 19 points; 2. Hauterive II, 10-17; 3. Cressier I a, 12-17; 4. Béroche II, 11-15; 5. Auvernier II, 12-13; 6. Le Landeron II, 11-10; 7. Lignières II, 12-8; 8. Gorgier Ib, 11-3; 9. Espagnol I a, 12-2.

GROUPE IV

1. Ticino Ia, 10 matchs et 20 points; 2. Saint-Sulpice I, 12-16; 3. La Sagne II a, 10-17; 4. Fleurier II. 10-13; 5. L'Areuse I a, 10-8; 6. Travers II, 10-8; 7. Môtiers, 10-6; 8. Les Ponts II, 10-2; 9. Blue-Stars Ia,

GROUPE V

1. Helvetia Ia, 11 matchs et 20 points; 2. Blue-Star Ib, 12-17; 3. Pal Friul, 12-17; 4. Salento, 11-16; 5. Comète II b, 10-10; 6. Coffrane, 12-10; 7. L'Areuse I b, 10-4; 8. Serrières II, 11-4; 9. Buttes I b, 10-2.

GROUPE VI

1. Superga 11, 8 matchs et 16 points; 2. La Chaux-de-Fonds II, 9-16; 3. Floria III, 8-10; 4. Les Geneveys-sur-Coffrane II, 9-10; 5. La Sagne II b, 8-8; 6. Les Bois I b, 8-4; 7. Sonvilier Ib, 9-3; 8. Ticino Ib, 9-1: 9. Le Locle III, équipe retirée.

GROUPE VII

1. Saint-Imier II, 11 matchs et 17 points; 2. Les Bois Ia, 10-16; 3. Etoile II, 10-15; 4. Fontainemelon II, 10-11; 5. Sonvilier I a, 10-9; 6. Centre espagnol I, 9-8; 7. Le Parc II. 9-6; 8. Les Brenets II, 10-5; 9. Dombresson Ib. 11-4.

Communiqué officiel

Avertissements: Magnin Jean-Luc, Fribourg Int. B2, antisp. 2e avert. Maesano Giuseppe, Superga jun. A, antisp. Vicario Loris, Superga jun. A, antisp. 2e avert. Corradini J. Chs, Colombier I, jeu dur. Challandes Bernard, St-Imier I, jeu dur. Mussini Gian Piero, Comète I, récl. Jaques Michel, St-Blaise II, antisp. Reber Denis, Auvernier I, antisp. Steudler Bernard, Les Brenets I. antisp. Moretti Gianni, Travers I, récl. Martin Francis, Travers I, antisp. Lohri

buhler Eric, Hauterive II, récl. Reift René, Béroche II, antisp. Junod Paul, Buttes I, antisp. Rossini Antonio, Superga II, récl. Roseano Giuseppe, Superga II, récl. Mast Pierre, Sonvilier Ib, récl. Cottier Martial, Sonvilier Ib, antisp. Novolone Gian Piero, Floria III, antisp. Schmid Cl. André, Les Geneveys-sur-Coffrane I, antisp. réc. Lopez Tomas, Comète I, jeu dur réc. Sandoz François, Colombier II a, antisp. réc. Tschannen Michel, Les Geneveys-sur-Coffrane II, antisp. réc. Crémieux J.

Un match officiel de suspension : Girod Jean-Daniel, Lignières I, antisp. Roulin André, Travers I, antisp. Briones Miguel, St-Blaise I, jeu dur 4e avert. Mayor P. André, Colombier II a, antisp. 3e avert.

Claude, La Chaux-de-Fonds II, jeu dur.

Concerne: convocation aux clubs pour désigner les juniors talentueux. Les clubs suivants sont amendés de 30 fr. pour non-réponse à la circulaire. FC Audax, Fleurier, Hauterive, Super-

ACNF Comité central

Voir autres informations sportives en page 23



P 7364

Sans leur aide les jardins helvétiques ne seraient pas ce qu'ils sont.

- 1 Motoculteur Norlett 5000, le plus éprouvé dans les pays scandinaves. Moteur Briggs & Stratton de 3 CV 4-temps, développant toute sa puissance grâce à la transmission à chaîne. Nouveau: avec marche arrière. Poignée réglable en hauteur et latéralement. Roues de soutien démontables et étrier hors-tout servant d'appui. Tige frein comprise. Largeur de travail 70 cm. Poids 55 kg. 1 année de garantie. 798.-
- Motoculteur Norlett Mini 1000, indispensable là où n'arrive plus un cultivateur normal. Largeur de coupe 23 cm. Moteur Briggs & Stratton de 2,5 CV, 4-temps. Existe également avec marche arrière.

L'unité-moteur (24 kg) coûte 398.-. Elle est complétée par le cultivateur à 198.- et la faucheuse (largeur de coupe 80 cm) à 298.- augmente encore les possibilités de la Mini. 1 année

3 La tondeuse à gazon tractée Norlett de 29 kg a déjà chez nous d'innombrables amis. Elle est équipée de la traction avant, d'un starter vertical, et un système breveté de nettoyage des disques empêche l'herbe de bloquer les roues motrices. Moteur Briggs & Stratton de 3,5 CV, 4-temps. Largeur de coupe 48 cm. Hauteur de coupe réglable poignée anatomique. I année de garantie. 429.-.

Corbeille de ramassage 65.-

GUTBROD la tondeuse à gazon électrique à moteur silencieux de 1100 watts de qualité allemande. Avec quatre hauteurs de coupe et protection contre la surcharge. Largeur de coupe 45 cm. Garantie de 2 ans sur le moteur e de 5 ans sur la carrosserie. Contrôlé ASE. 249.-. Corbeille de ramassage 59.-





A VENDRE 19 SALONS D'EXPOSITION

Modèles 1978

15 à 20% de rabais



R. Ulrich Rue Neuve 16 - Tél. (039) 23 47 47 - La Chaux-de-Fds

NOUS ENGAGEONS tout de suite ou à convenir

aide-vendeuse (eur)

honnête et travailleuse (eur).

Travail très varié. Semaine de 5 jours.

Se présenter au magasin.

Congélateurs

Modèle armoires

498.-120 lit.

598.-210 lit.

Grand choix à prix discount

TOULEFER SA

Place Hôtel-de-Ville

PAPIER SUISSE RECYCLE



Marque d'avant-garde pour la Suisse

Rue Baylon, 1227 Carouge-Genève, Tél. 022/429240.

La Chaux-de-Fonds: Grand Garage du Jura SA, av. Léopold-Robert 117, Tél. 039/23 22 55/23 14 08 - Bienne: Garage H. Spross, Tél. 032/22 22 20 - Les Brenets: Garage et Station du Doubs, A. Curti, Tél. 039/32 1616 - Corcelles-Payerne: Garage J.P. Chuard; Tél. 037/61 53 53 - Cormoret: Garage J. Lutz, Tél. 039/44 17 44 - Neuchâtel/Bevaix: Garages Apollo SA, Tél. 038/461212 - Tavannes: Station Shell, A. De Cola, Tél. 032/911566 - Valangin: Garage de la Station, M. Lautenbacher, Tél. 038/361130 - Importateur: Honda Automobiles (Suisse) S.A.,

Téléphone (039) 22 65 33.

bon son de cloche parmi les offres de vacances par avion Chaque année beau-coup de nos clients volent avec nous de deux à quatre fois à Majorque et séjournent dans nos propres hôtels bien connus. Ils bénéficient chaque fois d'une réduction supplémentaire de FOL en été nous avons encore de la place pour vous et aussi un trés grand Demandez notre prospectus détaillé à SUAC AG 4002 Bâle Steinenbachgässlein 34 061/221544 Zurich chez «Robert Ober» Tel. 01/221 08 68 ainsi que dans tous les bureaux de voyages renommés.

Grande maison d'ameublement de la place cherche

Le grand spécialiste pour la

chauffeurlivreur

de préférence menuisier ou ébé-



5 Cette tondeuse à gazon électrique GUT-BROD est équipée d'un moteur de 600 watts, également de qualité allemande, et possède les mêmes avantages que sa grande sœur. Largeur de coupe 35 cm. Garantie de 2 ans sur le moteur et de 5 ans sur la carrosserie. Contrôlé ASE.

6 Sandvik a muni ses cisailles à gazon d'un manche pour vous éviter de vous pencher. Largeur de coupe 8 cm. Avec accumulateur approuvé ASE, I année de garantie. 85.-

> Ces cisailles à gazon sont pratiques, légères et en même temps d'une grande stabilité. Largeur de coupe 8 cm. Avec accumulateur approuvé ASE. 1 année de garantie. Seulement

GRATUIT A l'achat d'une de ces deux tronconneuses

Mc Culloch vous recevez

7 La tronçonneuse à essence MAC 110 est la plus légère du programme Mc Culloch. Elle est entraînée par un moteur à 2 temps de 30 ccm, pèse seulement 4,3 kg, mesure 46 cm de long et vient à bout de billots de 60 cm de diamètre. Longeur de lame 30 cm. Avec frein, lubrification de la chaîne et capot étouffant le bruit. 1 année de garantie, 298.-

La nouvelle tronçonneuse électrique Mc Culloch MAC 12 avec moteur de 1200 watts a une profondeur de coupe de 30 cm et peut débiter des billots de 60 cm de diamètre. Elle est légère (3,5 kg), parfaitement équilibrée, avec interrupteur de sécurité garde-main, indicateur de niveau d'huile pour le graissage de la chaîne. Contrôle ASE. 1 année de garantie. 248.-



Portescap[®] Service du personnel

Dans le cadre de la restructuration de l'Informatique du groupe, nous désirons engager un

Il sera chargé de diverses missions dans le cadre des projets informatiques du groupe et pourra, selon ses aptitudes, diriger de futurs projets.

Profil requis:

Au bénéfice d'une expérience d'analyste-programmeur (ou de programmeur d'application confirmé), la personne que nous souhaitons engager devrait si possible maîtriser:

298.-

- le langage COBOL/ANS
 connaître les systèmes d'exploitation DOS/VS, éventuellement CICS/VS
- avoir des notions de structuration de bases de

Nous désirons nous assurer la collaboration d'une personne stable, s'intégrant aisément à des groupes de

travail et intéressée par le développement de nouvelles applications, ainsi que susceptibles de s'intéresser à des nouvelles conceptions de gestion en Informatique appliquée.

Les personnes intéressées sont priées de faire une offre détaillée avec documents usuels au Service du Personnel, 129, rue de la Paix, 2300 La Chaux-de-

Prêts personnels

pour tous et pour tous motifs

Vous recevez l'argent dans le minimum

de temps et avec le maximum de dis-

Vous êtes aussi assuré en cas de décès.

Vos héritiers ne seront pas importunés;

Prêts de Fr. 1.000. - à Fr. 30.000. -, sans

Avenue L.-Robert 23, Tél. 039 - 231612

..... Prénom ...

caution. Votre signature suffit.

1.115.000 prêts versés à ce jour

Banque Procrédit

2301 La Chaux-de-Fonds,

C'est si simple chez Procrédit.

notre assurance paiera.

Une seule adresse:

Je désire Fr. ...

..... Lieu ...

Celle cer-



Futura de SINGER La machine à coudre

DISCOUNT DU MARCH

Imbattable

Cuisinières 4 plaques Gril + Tourne broche + Tiroir + Couvercle + Four autonettoyant

> Notre prix 648.-

Reprise + facilité paiement

ornachon & Cie



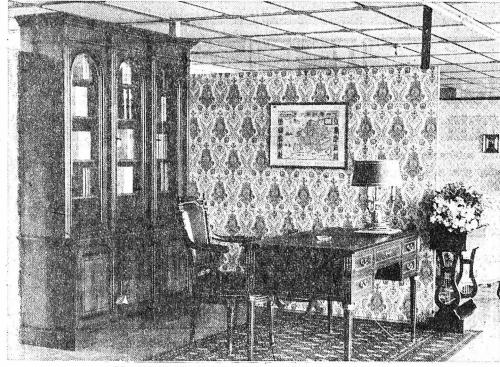
tion permanente: plus de 100 modèles

Toutes les marques Exposi-

Av. Léop.-Robert 23 Tél. (039) 22 38 03.

Centre de l'habitation Directeur: Henri Piaget Tél. (038) 46 13 93 Neuchâtel et Yverdon

Le meuble de style, classique ou rustique est affaire de connaisseur



MEUBLES DE STYLE, CLASSIQUE ET RUSTIQUE TAPIS D'ORIENT - RIDEAUX - LUSTRERIE - FER FORGÉ - ARTISANAT

- 2000 m2 d'exposition
- Service après-vente
- Reprise de votre ancien mobilier • Facilités de paiement
- Livraisons franco domicile

Ouvert chaque jour de 9 h. à 12 h. et de 13 h. 30 à 18 h. 30

Samedi de 9 h. à 12 h. et de 13 h. 30 à 17 h.

GRAND PARKING

Sans engagement de ma part, veuillez me faire parvenir votre documentation.

Prénom Rue

Localité

A retourner à: Centre de l'habitation Case postale 22, 2022 Bevaix

BELLE

MACULATURE à vendre au bureau de L'Impartial

DÈS CE SOIR

La Sagne

EXPOSITION





LE GARAGE DE LA VALLÉE, Jean et Roland BETTEX, à Sagne-Eglise

SAMEDI

21 AVRIL

17 h. 00 - 21 h. 00

08 h. 00 - 20 h. 00 10 h. 00 - 19 h. 00 **DIMANCHE 22 AVRIL**



BELGES

500 g.

ASPERGES

de Cavaillon

la botte de 1 kg.

PAIN MI-BLANC

la livre

FROMAGE **GORGONZOLA**

« Locatelli »

100 g.

HENNIEZ SANTÉ

gazeuse ou naturelle

le litre

Livraison à domicile

A vendre

LA CHAUX-

DE-FONDS

en parfat état, entièrement révisée, expertisée, prix à discuter.

Tél. (039) 44 19 39.

A louer

bel appartement

3 pièces, cuisine, WC intérieurs, quartier Bel-Air.

Tél. (039) 23 82 38.

Vendredi 20 avril, 7 h. 30 - 12 h. et 13 h. 15 - 18 h. Samedi 21 avril, 8 h. - 12 h.

INVITATION

à notre démonstration gratuite du fantastique pistolet électrique à peinture WAGNER

> GROS RABAIS DE DÉMONSTRATION participez également à notre grande

> > LOTERIE GRATUITE

vous pouvez gagner... des pistolets « Nova-Concord », des accessoires, des boîtes de peinture, de la dispersion, etc.

Renseignements au magasin



Quincaillerie - Place d'Armes FLEURIER - Tél. (038) 61 33 33



LE SPÉCIALISTE DU JARDIN

Place Hôtel-de-Ville

Demandez notre catalogue

Rive droite lac de Neuchâtel! A VENDRE

ravissant mobilhome

équipé pour 6 personnes, sur parcelle de 440 m2 de terrain privé (clôture). Prix: Fr. 90.000.-

AGENCE IMMOBILIÈRE CLAUDE BUTTY - Estavayer-le-Lac Tél. (037) 63 24 24

RENAN

A louer pour fin juin

BEL APPARTEMENT de 4 pièces

entièrement refait avec cuisine, salle de bains et chauffage central. Loyer Fr. 300.— + charges. Pour visiter: Tél. (039) 63 11 90

(M. Schneider). Pour traiter: Etude Ribaux & von Kessel, avocats et notaires, Promenade-Noire 6, Neuchâtel, tél. (038) 24 67 41.



BÜCHERON

FOIRE DE L'OCCASION Prix

exceptionnellement bas

CHAMBRES A COUCHER SALLES À MANGER **SALONS-LITS PAROIS BAHUTS SEMAINIERS**

Places de parc derrière le magasin « AU BUCHERON »

Pour un cannage de chaise soigné



MENUISIER - VITRIER Restauration de meubles

Atelier: 1er-Mars 16 c -Téléphone (039) 23 22 60 2300 La Chaux-de-Fonds

Bureau d'architecture ayant des mandats importants cherche pour entrée immédiate

dessinateur (trice) bâtiment

2 à 3 ans d'expérience dans l'exécution de projets et plans de construction ainsi que de devis.

Faire offres au bureau d'architecture MAGGIOLI + SCHAER, 2610 Saint-Imier, tél. (039) 41 17 08.

A VENDRE

à la rue Jardinière

de 2 pièces, 4 de 3 pièces et 4 de

4 pièces. Cour au sud.

Prix intéressant.

Pour traiter Fr. 60.000.-Notice à disposition.

CHARLES BERSET gérant d'immeubles La Chaux-de-Fonds Jardinière 87 - Tél. (039) 23 78 33

A vendre beau

foin et regain

Téléphoner au (039) 41 46 61 dès

L'ATELIER DE RÉPARATIONS

H. SCHWEIZER

est fermé

DU 20 AU 30 AVRIL

Nouvelle adresse dès le 1er mai

Nord 155, en ville

Particulier cherche à acheter

immeuble locatif

de toute importance

Importants fonds propres à dis-

Faire offre sous chiffre 87-057, aux Annonces Suisses SA «ASSA», 2, faubourg du Lac, 2001 Neuchâ-

au printemps

cherche pour son atelier de RETOUCHES

COUTURIÈRF RESPONSABLE

capable de faire également les essayages.

Nombreux avantages sociaux dont caisse de pension, prime de fidélité, plan d'intéressement et rabais sur les achats.

Semaine de 5 jours par rota-

Se présenter au bureau du personnel ou téléphoner au (039) 23 25 01.



Garage Métropole S.A.

Bureau et atelier: Locle 64 Vitrine d'exposition: Léopold-Robert 102 Tél. (039) 26 95 95 ou 22 22 68

LA CHAUX-DE-FONDS

Le monde sportif • Le monde sportif • Le monde sportif • Le monde sportif

La surprise était possible, hier, aux championnats du monde de hockey

Suède et Tchécoslovaquie, 3-3 (1-0, 2-1, 0-2)

La Suède, qui aligne l'équipe la plus jeune du tournoi (moyenne d'âge Brad Maxwell se signalaient mais ils 24 ans), a failli provoquer une surprise contre la Tchécoslovaquie. Les vice-champions du monde ont en effet bien failli connaître la défaite pour leur première sortie du tour final et ils ont dû finalement se contenter de partager l'enjeu, sur le score de 3-3 (1-0, 2-1, 0-2).

LE GARDIEN SUÉDOIS EN VEDETTE

Certes, le jeune gardien suédois P. Lindberg (19 ans) a réussi une performance exceptionnelle lors de cette rencontre, disputée devant 13.000 spectateurs. Mais c'est également sur le plan tactique que les Suédois ont beaucoup contrarié leurs adversaires. Très disciplinés sur le plan défensif, les Scandinaves ont mené avec deux buts d'avantage peu après la mimatch pour le plus grand plaisir d'un public qui avait pris fait et cause pour eux.

La Suède annonça la couleur d'emblée en laissant deux de ses meilleurs joueurs, Edberg et Gradin, sur le banc. Ceci afin d'obtenir une discipline collective qui contraria beaucoup une formation tchécoslovaque

Les Soviétiques sont en tête

A l'issue de la première journée du tour final des championnats du monde du groupe A, à Moscou, seule l'URSS, tenante du titre, n'a concédé le moindre point et elle occupe la tête du classement provisoire. La Tchécoslovaquie a en effet dû partager l'enjeu avec la Suède tandis que les Soviétiques prenaient le meilleur sur le Canada. Certes, le championnat est encore loin d'être joué. Pourtant, la Tchécoslovaquie doit d'ores et déjà penser aux tournois de 1969 et de 1974, lorsqu'elle avait battu l'URSS mais avait perdu le titre en trébuchant face à la Suède.

Les résultats de la première journée du tour final: Suède -Tchécoslovaquie 3-3 (1-0, 2-1, 0-2); URSS - Canada 5-2 (2-0, 1-1, 2-1).

CLASSEMENT

| | | J | G | N | P | Buts | P |
|----|----------|---|---|---|---|------|---|
| 1. | URSS | 2 | 2 | 0 | 0 | 14-5 | 4 |
| 2. | Tchécos. | 2 | 1 | 1 | 0 | 7-4 | 3 |
| 3. | Suède | 2 | 0 | 1 | 1 | 6-12 | 1 |
| 4. | Canada | 2 | 0 | 0 | 2 | 3-9 | 0 |

Tennis

DÉFAITE DE MONICA SIMMEN

La Suissesse Monica Simmen a été battue en huitièmes de finale du tournoi international féminin de Bari (It). Monica Simmen s'est en effet inclinee devant par 6-1, 6-3.

tribune libre

Pas Laurence, mais Barbara!

A Monsieur le rédacteur en chef, MERCI pour les informations précises concernant le concours du Ski-Club La Chaux-de-Fonds. MERCI aussi pour la photo (fausse) et pour m'avoir changé de nom, ce n'est pas Laurence Paolini (1964) mais Barbara Paolini (1967) qui a gagné le challenge. Je vous prie donc de remettre l'annonce sur le journal avec précision et dire que ce n'est pas Laurence mais Barbara qui a gagné

le Challenge. Merci.

Barbara

(Réd. - Avec nos excuses pour cette regrettable confusion, dans un texte donné par un membre du Ski-

Notre rubrique TRIBUNE LIBRE est ouverte (sans frais) à tous les lecteurs qui désirent exprimer leur opinion ou faire connaître des faits d'intérêt public.

Les lettres, brèves et conformes aux usages, seront signées et mentionneront l'adresse complète de l'auteur.

guère inspirée il est vrai. Et les attaquants suédois surent profiter des nombreuses erreurs de la défense tchécoslovaque. C'est ainsi que Gustavsson put ouvrir la marque à la 15e minute, en tirant entre les jambes du gardien Kralik.

NUL ÉQUITABLE

De leur côté, les Tchécoslovaques se créaient de nombreuses chances de but que le gardien Lindberg parvenait à annihiler. Et ils durent attendre la 24e minute pour égaliser par Pouzar. En l'espace de deux minutes, à la mi-match, les Suédois prirent une avance de deux longueurs par Holmgren et Wallin. Cet avantage semblait devoir leur permettre de fêter un succès inattendu, mais la Tchécoslovaquie, lors de l'ultime période, parvint tout de même à arracher le résultat nul de manière méritée, il faut le relever.

ARBITRE: M. Neagles (EU). -BUTS: 15' Gustavsson 1-0; 24' Pouzar 1-1; 30' Holmgren 2-1; 32' Wallin 3-1; 41' Svozil 3-2; 54' Figala 3-3. — PÉNALITÉS: 3 X 2' contre la Suède et 4 X 2' contre la Tchéco-

URSS - Canada 5-2

(2-0, 1-1, 2-1)

Sans renouveler sa performance réussie face à la Suède, l'URSS n'en a pas moins fêté une victoire méritée contre le Canada. La formation soviétique, devant une équipe canadienne qui avait placé le débat sur le plan de l'engagement physique, s'est en effet imposée par 5-2 (2-0, 1-1, 2-1), dans une patinoire reinplie jusqu'à son dernier siège. Ce succès aurait pu être beaucoup plus net si les attaquants soviétiques n'avaient galvaudé bon nombre de chances de buts.

L'URSS prit l'avantage dès la première période, grâce à Belialetdinov et Makarov. Mais les Canadiens ne se découragèrent pas et MacAdam ramenait la marque à 2-1 lors de la deuxième période. Au sein de la défense canadienne, Greg Smith et

Lutte

Les Suisses éliminés aux championnats d'Europe

Trois Suisses étaient en lice, hier, aux championnats d'Europe de Bucarest, où la compétition de lutte libre a débuté. Tous trois ont été éliminés dès le deuxième tour à la suite de deux défaites. Résultats des Suis-

57 kg.: Nagu (Rou) bat Bruno Kuratli (S) par tombé; 2e tour: Todchev (Bul) bat Kuratli par tombé. -68 kg.: Jankov (Bul) bat Henri Magistrini (S) aux points; 2e tour : Seidi (You) bat Magistrini par tombé. -82 kg.: Karabajak (Tur) bat Jimmy Martinetti (S) aux points; 2e tour: Mazur (Pol) bat Martinetti aux pts.

Football

L'état de santé de Radice

L'état de santé de Gigi Radice, l'entraîneur de l'AC Torino, qui a été victime, mardi, d'un accident de la route, continue de s'améliorer, indiquait-on à l'hôpital d'Imperia. Le directeur de l'hôpital, le professeur Tagliasacchi, a confirmé cette évolution positive mais il a déclaré préférer rester dans une « attente prudente » avant de se prononcer définitivement. Quant aux obsèques de Paolo Barison, mort carbonisé dans le même accident, elles auront lieu, vendredi, à Turin.

Victoire de l'URSS

En match international amical disputé à Tbilissi, l'URSS a obtenu une victoire aux dépens de la Suède, qu'elle a battue par 2-0 (0-0). Les deux buts de la rencontre ont été obtenus par Chenguelia (49e) et Khignatoulline (55e minute).

ne pouvaient empêcher Petrov de porter le score à 3-1. Lors de l'ultime période, les Canadens réduirent encore une fois la marque par Smith mais Yakuchev d'abord puis Petrov assuraient à l'URSS une victoire méritée.

S'is ont posé quelques problèmes à leurs adversaires par leur intense engagement physique, les Canadiens ont tout de même été nettement dominés sur le plan technique par une formation soviétique qui a toujours cherché à construire le

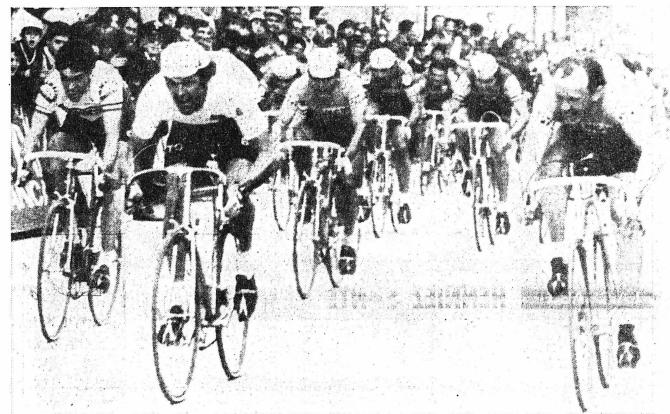
Patinoire de Luchniki, 14.000. spectateurs. — ARBITRE: M. Edelmann (RFA). — BUTS: 13' Makarov, 1-0; 16' Belialetdinov, 2-0; 24' MacAdam, 2-1; 30' Petrov, 3-1; 45' Smith, 3-2; 45' Yakuchev, 4-2; 52' Petrov, 5-2. PÉNALITÉS 1 x 2' contre l'URSS, 4 x 2' contre le Canada.



Le brillant gardien suédois met fin à une attaque des Tchécoslovaques. (bélino AP)

Dans le Tour cycliste des Pouilles

Le Belge de Vlaeminck dicte toujours sa loi



Lors du sprint à San Pancrazio, de Vlaeminck s'est imposé devant Van Linden et Magrini.

(bélino AP)

Classement général: 1. Roger de

Vlaeminck (Be) 14 h. 20'02"; 2. Vit-

torio Algeri (It) à 32"; 3. Silvano Contini (It) à 35"; 4. Bernt Johansson (Su) à 39"; 5. Roberto Visentini

(It), même temps; 6. Rik van Lin-

den (Be) à 59"; 7. Bruno Zanoni (It)

à 1'01"; 8. Riccardo Magrini (It),

même temps; 9. Giovanni Mantovani

(It) à 1'02"; 10. Alfio Vandi (It) à

Wolfer à 9'04"; 92. Demierre à 9'20".

1'03". Puis: 69. Fuchs à 7'12"

res étapes, le Belge Roger de Vlaeminck a encore dicté sa loi lors de la troisième étape du Tour des Pouilles, disputée entre Locorotondo et San Pancrazio (158 km.). Le gagrant de Milan-San Remo s'est en effet une nouvelle fois imposé au sprint, devant son compatriote Rik van Linden, fêtant du même coup sa troisième victoire consécutive.

Déjà vainqueur des deux premiè-

3e étape, Locorotondo - San Pancrazio (158 km.): 1. Roger de Vlacminck (Be) 3 h 36'24";. 2. Rik van Linden (Be); 3. Riccardo Magrini (It); 4. Valerio Lualdi (It); 5. Cesare Cipollin (It); 6. Giovanni Mantovani (It); 8. Fulvio Bertacco (It); 9. Gabriele Landoni (It); 9. Mauro Simonetti (It); 10. Gianbattista Baronchelli (It), tous même temps. Puis: 28. Serge Demierre (S) a 6'08"; 88. Josef Fuchs (S); 104. Bruno Wolfer (S), même temps.

> Raas en tête du Super-Prestige

Jan Raas a pris position en tête du classement du Super-Prestige. C'est sa victoire dans l'Amstel Gold Race, samedi dernier, qui lui a permis de faire un bond par-dessus de Vlaeminck et Moser. Le brillant Hollandais, très grand spécialiste des classiques, a encore quelques occasions de consolider sa position, car dimanche il sera au départ de Liège-Bastogne - Liège, puis on le verra certainement au Grand Prix de Francfort et au championnat de Zu-

Raas va devoir mettre les bouchées doubles dans ces épreuves, car dès le début du mois de mai vont commencer les attributions de points des courses par étapes : Tour d'Espagne, Tour de Romandie, Quatre Jours de Dunkerque, Tour d'Italie, Dauphiné, etc.

Voici le classement avant Liège-Bastogne - Liège qui donnera les points suivants: 60 au 1er, puis 40, 30, 20, 15, 10, 8, 6, 4.

1. J. Raas (TI-Raleigh) 140 points; 2. R. de Vlaeminck (B) et F. Moser (I) 130; 4. Zætemelk (H) 100; 5. B. Hinault (F) 81; 6. Saronni (I) 80; 7. M. Demeyer (B) 78; 8. Willems (B) 57; 9. Lubberding (H) 53; 10. Nilsson (Su) 50.

"CYNAR pour changer un peu"

Willems remporte le Tour de Belgique

Le jeune néo-professionnel Daniel Willems a remporté le Tour de Belgique. Willems (22 ans), qui s'était souvent montré à son avantage ce printemps, s'est imposé devant le « vétéran » Herman Van Springel et un autre néo-professionnel, Alfons de Wolf. La dernière étape, disputée entre Verviers et Bruxelles, n'a pas a'pporté de modifications sensibles en tête de la course et elle a été gagnée au sprint par le Belge Eddy Verstraten. Résultats:

5e étape, Verviers - Bruxelles (225 kilomètres): 1. Eddy Verstraten (Be) 5 h. 48'10; 2. Marc Demeyer (Be); 3. Walter Planckaert (Be); 4. Sean Kelly (Irl); 5. Piet Van Katwijk (Ho); 6. Eddy Vanhaerens (Be) tous même temps, suivis du peloton.

Classement général final: 1. Daniel Willems (Be) 20 h. 59'49; 2. Herman Van Springel (Be) à 41"; 3. Alphons de Wolf (Be) à 1'10; 4. Michel Pollentier (Be) à 1'41; 5. Gerrie Knetemann (Ho) à 1'48; 6. Lucien Van Impe (Be) à 2'04; 7. Adrian Schipper (Ho) à 2'13; 8. Marc Renier (Be) à 2'20; 9. Sean Kelly (Irl) à 2'40; 10. Guido Van Calster (Be) à

20, 21 et 23 avril — GRANDE EXPOSITION — de 9 à 20 heures

TOYOTA À CORGÉMONT



Représentation et service de voitures de tourisme utilitaires

Garage Moderne - Kurt Lehmann - Corgémont - Tél. 97 11 74



Avant d'acheter votre coordonné de vacancesloisirs-détente, allez voir de près le blouson/ pantalon de PKZ, car... épaulettes sportchic. Pour plaire à Madame: entretien facile.

...il cumule les avantages. Le blouson: Fr. 88.-, à boutonner, col de tricot, poche sur la manche, poche intérieure zippée, 2 poches latérales confortables, doublure à carreaux,

Le pantalon: Fr. 78.-, élastique en longueur, structure lin, polyester/coton, agréable à la peau, plis de ceinture, 4 poches, devant doublé, coutures latérales rabattues.



La Chaux-de-Fonds, av. Léopold-Robert 58

comme à Bâle, Berne, Bienne, Fribourg, Genève, Lausanne, Lugano, Lucerne, Neuchâtel, Schaffhouse, St-Gall, Thoune, Vevey, Winterthour, Zurich Bahnofstrasse et Uraniastrasse, Shopping Center Spreitenbach et Centre commercial Glatt.



LA CHAUX-DE-FONDS: Sporting Garage-Carrosserie, J.-F. Stich, Crêtets 90, tél. 039/23 18 23 — LE LOCLE: Garage Inglin, succ. A. Pandolfo, tél. 039/ 31 40 30 — LA FERRIÈRE : Garage du Jura, W. Geiser, tél. 039/61 12 14 — LE BÉMONT: Garage du Bémont, P. Kröll, tél. 039/51 17 15 — SAINT-IMIER: Garage Touring, Carrosserie, L. Fiorucci, tél. 039/41 41 71.





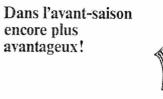
A vendre

corovone

IMV Adria Junior 320, avec auvent, complètement équipée, parfait état, 4 places Fr. 2800.—. Tél. (039) 22 53 40.

Urgent - A vendre, cause départ

1979, 800 km., rouge mars, garantie usine. Prix à convenir. Tél. (039) 23 89 85 dès 19 heures.



1 semaine de Genève dès



Cette année, particulièrement attrayante:

Paysages intacts, plages immenses, mer d'un bleu intense. Départs tous les dimanches.

Autres merveilleux sites balnéaires en Tunisie: Nabeul, Hammamet et Skanès/Monastir. Départs tous les samedis.

Voyages Kuoni - à votre agence de voyages et dans 50 succursales Kuoni. Succursale Kuoni dans votre région: La Chaux-de-Fonds: 76, av. Léopold-Robert



Certains les préfèrent avec boutons, d'autres avec épaulettes.



La Chaux-de-Fonds: POD 2000, av. Léopold-Robert



L'équipement. Une exigence internationale. 1 an de garantie, kilométrage illimité

5 ans de garantie anti-rouille Renault ACP5

GARAGE P. RUCKSTUHL S.A.

LA CHAUX-DE-FONDS

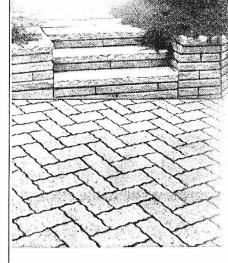
54, rue Fritz-Courvoisier

Tél. (039) 23 52 22

Le Locle: Garage Cuenot, rue du Marais 3, tél. (039) 31 12 30 — Les Ponts-de-Martel: Garage Montandon, tél. (039) 37 11 23 — Saint-Imier: Garage du Midi, tél. (039) 41 21 25 — Courtelary: Garage du Moulin, tél. (039) 44 17 27.

Renault 🕼 la meilleure solution.





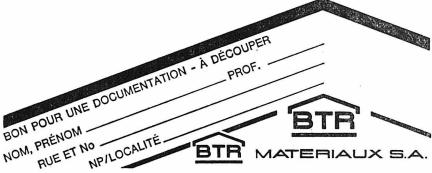
Dalles de jardins et marches d'escaliers de tous formats, aspects et couleurs. Pavés en béton gris ou de couleurs. Ocre, terre cuite, rouge, noir.

Grilles parking et grilles talus qui conservent la zone de verdure.

Bordures «G» se collent sur des sur-

faces planes. Mursec le muret esthétique, se monte sans mortier.

Nous vous renseignons volontiers...





Voici quelques exemples de notre tarif

| Crédit | M | ensualités pour | remboursement | en |
|--------|---------|-----------------|---------------|---------|
| | 12 mois | 24 mois | 36 mois | 48 mois |
| 1000 | 89.65 | 1 47.75 | 33.75 | 26.80 |
| 8 000 | 713.60 | 378.45 | 266.75 | 210.90 |
| 10 000 | 883 | 464.40 | 324.90 | 255.10 |
| 16 000 | 1412.80 | 743.05 | 519.80 | 408.20 |
| 18 000 | 1589.40 | 835.95 | 584.80 | 459.20 |
| 25 000 | 2207.45 | 1161 | 812.20 | 637.80 |

Inclus l'intérêt, tous les frais ainsi que la prime pour l'exonération des mensualités en cas de maladie, d'accident ou d'invalidité et du solde de la dette en cas de décès. Aucun supplément particulier ni autres frais. Tenez compte de ces avantages en comparant, cela en vaut

| Je dési | re un prêt pers | onnel de | 56 C |
|---|-----------------|--|------------------|
| Fr. | | remboursable par mensualités de Fr | 3 |
| Nom | Prénom . | | |
| NP/Localité | Rue/No _ | - | |
| Habite ici depuis | Téléphone | | - |
| Domicile précédent | | | |
| Date de naissance | Etat civil | Profession | |
| Lieu d'origine Chez l'employeur actuel depuis | | | f 5 % 1 医水 |
| Revenu mensuel total | | th. | |
| Loyer mensuel | | CREDIT SUI | \$\ \$ [5 |
| Date | | CS | |
| Signature | | | |

A envoyer au CREDIT SUISSE 2301 La Chaux-de-Fonds, Av. Léopold-Robert 58, 039/23 07 23, ou à une autre succursale du Crédit Suisse





CHEMISAGE DE CHEMINÉES en tubes inox de fabrication suisse (système RUTZ). 10 ans de garantie. CAPES ANTIREFOU-LANTES, VEN-TILATEURS DE CHEMINÉES. Devis sans engagement.

W. OBRIST Ch. des Grands-Pins 13 2000 NEUCHATEL Téléphone 038 25 29 57

LINTAS AB 4-78

Que serait sons les poenzeler?

Celui que l'on connaît bien... L'APPENZELLER ALPENBITTER qui doit son incomparable saveur à un mélange tout spécial de 45 plantes et épices. L'APPENZELLER ALPENBITTER est garanti sans produits artificiels. Il se sert frais, sec ou à l'eau.



Celui qu'il faut connaître... L'APPENZELLER KRÄUTER. Un produit de grande classe de la maison Ebneter. Une sélection de plantes, graines et racines lui donne un bouquet caractéristique, très marquant et original.

La marque des



«Buvez naturel!»

ppenzeller



Vu le succès formidable de notre quinzaine de filets de perches, à nouveau et chaque soir

Filets de perche au beurre Pommes persillées

DISTRICT DE NEUCHÂTEL

Cinquième Fête du vin nouveau

Trois jours de liesse à Cressier

La fête du Vin nouveau de Cressier, célébrée les 4, 5 et 6 mai 1979 — et ceci pour la cinquième fois - verra se poursuivre toute une série de manifestations toutes plus attirantes et attrayantes les unes que les autres. Cette année les organisateurs ont l'honneur d'associer à la fête la ville de Delémont, qui sera l'hôte officiel.

Durant trois jours, la cité viticole de l'est du canton, vivra dans une ambiance de liesse à la gloire de vins réputés. Le vendredi, de 16 h. à 18 h., cinq caves du village ouvriront leurs portes aux dégustateurs qui pourront apprécier le « Cressier 1978 » un millésime pompeux qui fait ressortir un parfum tout particulier.

Les visiteurs pourront ensuite exercer leurs talents de fin dégustateur en participant au concours de dégustation

au Caveau du Château de Cressier. Une multitude de buvettes, guinguettes avec ambiance seront ouvertes tard la nuit.

Le samedi 5 mai, à 14 h. 30 immédiatement après la réception des invités à la place de la gare, un grand cortège costumé auquel participeront divers groupes folkloriques de la ville de Delémont, les enfants du village, les so-

• VIE POLITIQUE •

Assemblée de district du Parti radical

M. C. Frey et Mme J. Bauermeister-Guye candidats au Conseil national

Le Parti radical du district de Neuchâtel a tenu son assemblée générale à Hauterive, sous la présidence de M. Rémy Bachmann. Il a été question, lors de cette réunion, des élections fédérales de l'automne prochain.

C'est à l'unanimité que l'assemblée a approuvé la candidature de M. Yann Richter, président du Parti radicaldémocratique suisse, au Conseil des Etats. C'est également à l'unanimité que les radicaux du district présenteront au congrès annuel de l'APRN les candidatures de Mme Jacqueline Bauermeister et de M. Claude Frey au Conseil national. M. Claude Frey, licencié en sciences économiques de l'Université de Neuchâtel, est actuel-lement conseiller communal du cheflieu, député au Grand Conseil et président cantonal du parti radical. Nouvelle venue sur la scène publique (à l'exception d'une candidature au Grand Conseil lors des premières élections qui suivirent l'octroi du droit de vote aux femmes), Mme Bauermeister-Guye est, depuis 1960, directrice de l'Office social neuchâtelois. (imp)

mémento

Neuchâtel

Jazzland: Mabel Franckline. Pharmacie d'office: jusqu'à 23 heures, Wildhaber, rue Orangerie. Ensuite, tél. 25 10 17.

SOS alcoolisme: tél. (038) 33 18 90 -

La Main-Tendue : tél. 143.

CINÉMAS

Apollo: 15 h. et 20 h., Le docteur Jivago.

Arcades: 20 h. 30, Coup de tête. Bio: 18 h. 40 et 20 h. 45, Nosferatu fantôme de la nuit.

Palace: 15 h., 18 h. 45, 20 h. 45 et 23 h. Ashanti. Rex: 20 h. 45, L'homme en colère.

Studio: 21 h., Une si gentille petite

Val-de-Travers

Couvet: Cinéma Colisée, 20 h. 30, Rio

Galerie Château de Môtiers: expos. Wilmar, peintre. Ambulance: tél. 61 12 00 et 61 13 28. SOS alcoolisme: tél. (038) 33 18 90 et

61 31 81. La Main-Tendue: tél. 143, 20" d'attente. Hôpital de Fleurier : tél. 61 10 81. Hôpital et maternité de Couvet : tél.

Fleurier infirmière-visit.: tél. 61 38 48. Police cantonale : tél. 61 14 23.

Police (cas urgents): tél. 117. Police du feu : tél. 118.

Centre de secours du Val-de-Travers: tél. 63 19 45 ; non-réponse : 63 17 17. Fleurier. service du feu: tél. 61 12 04

Val-de-Ruz

Main-Tendue: tél. 143.

Pharmacie de service: dès 18 h. 30, Piergiovanni, Fontainemelon, téléphone 53 22 56 et 53 22 87.

Hôpital et maternité, Landeyeux : tél. 53 34 44. Aide familiale: tél. 53 10 03. Ambulance: tél. 53 21 33.

Soins à domicile: lundi, mercredi, vendredi, 17 h. 30 - 18 h. 30; samedi, 8 - 9 h. Tél. 53 15 31.

ciétés locales, les représentants de la Confrérie bachique les Olifants Prévot du Jura ainsi que plusieurs corps de musique. Le sport n'est pas oublié: tournoi vétérans du FC Cressier et rencontres amicales de tennis.

La fête se poursuivra dans les multiples stands, il y aura aussi la fête foraine ainsi qu'un bal à la salle Val-

Le dimanche après-midi, toujours sous l'emblème du Vin nouveau un cortège humoristique, organisé par la jeunesse de Cressier précèdera la tra-ditionnelle course aux œufs. Ces deux manifestations donneront à la fête, qui se poursuivra jusqu'à 20 h. une ambiance toute particulière et typique.

Les meilleurs dégustateurs recevront leur prix après la course aux œufs.

Les organisateurs mettent tout en œuvre pour que ces trois jours de liesse connaissent la réussite des années précédentes. (comm.)

Une commune heureuse: Cornaux

Il y a quelques communes qui semblent être bénies des dieux. Cornaux est l'une d'entre elles. Elle est plantée dans un cadre splendide, au pied des forêts de Chaumont, à deux pas du lac, elle est entourée de jardins, la verdure est partout présente. De grandes industries sont implantées sur son territoire, la population est fidè-

Le mois prochain, c'est un habitant de Cornaux qui sera nommé vraisemblablement président du Grand Conseil et, maintenant déjà, les autorités et les sociétés locales œuvrent pour offrir une réception dont on se souviendra à M. Jacques Boillat, le lundi 21 mai

Un bonheur, dit-on, ne vient jamais seul. Une heureuse surprise a été enregistrée par tous les contribuables: alors que le budget pour 1978 mentionnait un excédent de dépense de 27.215 francs, les comptes présentés récemment montrent au contraire un bénéfice de 26.895 francs. Les recettes ont été plus importantes que prévues, les dépenses, contrôlées avec minutie ont été inférieures à celles budgetées. Il a été possible de consacrer plus de 400.000 francs à des amortissements supplémentaires.

Heureuse commune que celle de Cornaux! Les deux événements prouvent que l'avenir est souvent meilleur que prévu et que l'optimisme a sa raison d'être partout.

DISTRICT DE BOUDRY

PESEUX

Entraide à La Côte

Comme cela existe dans plusieurs localités déjà - La Grapilleuse à Neuchâtel par exemple - un service d'entraide va s'ouvrir à Peseux. Les paroisses de La Côte, protestante et catholique, ouvriront un local où seront vendus des vêtements usagés mais propres ainsi que différents objets provenant des artisans du tiers monde. Les dons seront reçus chaleureusement et le bénéfice enregistré sera destiné à des personnes peu aisées de la ré-(rws)

PAYS NEUCHÂTELOIS

La construction dans le canton

La situation de l'industrie neuchâteloise du bâtiment ne s'est guère améliorée en 1978, indique le rapport annuel de la Banque Cantonale Neuchâteloise qui fait le point sur l'économie cantonale. La construction d'immeubles locatifs est pratiquement arrêtée et les investissements publics sont en recul. Toutefois, s'il y a stagnation dans le gros œuvre, un net progrès est noté dans le second œuvre, qui comprend la peinture et gypserie, la menuiserie, le chauffage, le sanitaire, etc. En effet, les rénovations d'immeubles anciens et la construction de maisons familiales vont bon train. On a dénombré l'an dernier 317 logements nouveaux dans 141 bâtiments (262 et 116 l'année précédente). A fin décembre, 387 logements étaient en construction. Sur les 62 communes du canton, 46 ont annoncé de nouvelles constructions: 52 communes ont délivré le permis de construire pour 239 bâtiments comprenant 342 logements. Ces chiffres démontrent que la propriété immobilière attire un nombre toujours plus grand de nos concitoyens, grâce à la baisse des taux d'intérêts et aux très larges facilités de crédit offertes par les banques, ajoute la BCN. (imp.)

CANTON DU JURA

LES BOIS

Assises de la Société des sentiers du Doubs

Le comité de la Société des sentiers du Doubs, section des Franches-Montagnes, a convoqué en assemblée générale les membres et amis de la Société des sentiers du Doubs pour demain après-midi, au Restaurant du Cerneux-Godat, commune des Bois. Il espère que nombreux seront ceux qui voudront assister aux assises de la section, marquant ainsi leur intérêt à la bonne marche de la société. (comm.)

Décès d'une personnalité locale

C'est avec consternation que la population du village apprenait mercredi soir, le décès de M. Louis Bilat, à l'âge de 70 ans, après une courte maladie. Né le 19 octobre 1909 à Saint-Imier dans une famille de 10 enfants, M. Bilat y passa une partie de sa jeunesse. Après avoir fréquenté l'école pendant six ans aux Pommerats, puis aux Bois, ses parents étant venus s'établir au village, M. Bilat fit un apprentissage d'horloger-remonteur dans un comptoir d'horlogerie du village. En 1936 il épousa Mlle Denise Juillerat, des Bois. De cette union naquirent quatre enfants. Homme dévoué pour la cause publique, M. Louis Bilat fut élu maire de la commune en 1940 après avoir été conseiller communal quelques années auparavant, poste qu'il occupa durant trois périodes de quatre ans. M. Bilat fit partie également de nombreuses commissions cantonales, régionales et locales. En 1947, il était nommé expert cantonal des Valeurs officielles agricoles. Il fit partie également de la Commission cantonale des impôts. Connu pour ses capacités, M. Louis Bilat fut membre du Conseil d'administration de l'Hôpital régional de Saignelégier, du comité du Syndicat des eaux des Franches-Montagnes, membre du comité de l'Orphelinat de Belfond et, pendant 40 ans, il fut un membre dévoué à l'Office de la culture des champs. Sur le plan local, M. Bilat fut appelé comme inspecteur des viandes durant une quarantaine d'années, administrateur de la société La Concordia et vérificateur des comptes communaux. Pendant plusieurs années, M. Bilat fut président de l'Union des so-ciétés des Bois. Il fut également président de la Société de tir et membre fondateur du stand actuel. Fervent chrétien, M. Louis Bilat laisse le souvenir d'un grand travailleur, d'un hom-me dévoué et d'un époux attaché à sa famille. (jmb)

mémento

La Main-Tendue (pour le Jura): tél. 143.

SAIGNELÉGIER

Police cantonale : tél. 51 11 07.

Préfecture : tél. 51 11 81.

Hôpital et maternité : tél. 51 13 01.

Ambulance Nufer, Le Noirmont, tél. 53 11 87.

Médecins: Dr Bloudanis, tél. 51 12 84; Dr Meyrat, tél. 51 22 33; Dr Baumeler, Le Noirmont, tél. 53 11 65.

Pharmacie Fleury, Saignelégier, tél. (039) 51 12 03.

Service social tuberculose et asthme: tél. (039) 51 11 50.

Service du feu : No 118. Aide familiale: tél. 51 11 04.

Syndicat d'initiative et Pr

Syndicat d'initiative et Pro Jura: Renseignements tél. 51 21 51.

CLAUDE CALAME Pompes funèbres Concorde 45 Toutes formalités Tel. (039) Toutes formalités Tel. (039) Toutes formalités

LE COMITÉ
DE LA FÉDÉRATION
CANTONALE
NEUCHATELOISE
DES ENTREPRENEURS

a le triste devoir d'annoncer le décès de

Monsieur

+

Mario PIEMONTESI

ancien membre du comité et membre de la Commission de formation professionnelle.

Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.

AVIS MORTUAIRES

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Je suis le bon berger, je connais mes brebis et elles me connaissent. Jean X, v. 13-14.

Epouse chérie, si tes yeux sont clos, ton âme veille sur nous.

Ta vie ne fut qu'amour et dévouement.

Monsieur Jean-Pierre Eckhardt;

Madame Juliette Eckhardt-Savoie, à Auvernier;

Monsieur et Madame Willy Eckhardt et leurs enfants, à Lausanne;

Madame Yvonne Eckhardt, à Genève;

Madame Nadine Betschen-Frey;

Madame Valérie Vallotton, à Genève, et famille;

Les descendants de feu Charles Frey-Ducommun,

 $v_{\rm i}$ nsi que les familles parentes et alliées, ont la grande douleur de faire part du décès de

Madame

Madeleine ECKHARDT

leur très chère et regrettée épouse, belle-fille, belle-sœur, tante, nièce, cousine, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui, mercredi soir, dans 3a 56e année, après quelques semaines de maladie.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 18 avril 1979.

L'incinération aura lieu samedi 21 avril.

Culte au crématoire, à 9 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière. Domicile de la famille : 10, rue des Rosiers.

Prière de ne pas faire de visite.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

LES BOIS

part du décès de



Maintenant l'Eternel t'a donné du repos après tes fatigues.

Esaïe 14, v. 3.

Madame Louis Bilat-Juillerat, Les Bois;

Madame et Monsieur Louis Boillat-Bilat et leurs enfants Jean-François et Catherine, Les Bois;

Monsieur et Madame Paul-Henri Bilat-Bouille et leur fils Frédéric, Les Bois ;

Madame Marie-Rose Bilat et sa fille Aïda, Les Bois;

Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Albert Bilat-Froidevaux; Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Louis

Juillerat-Froidevaux, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire

Monsieur

Louis BILAT

AGRICULTEUR

leur cher époux, papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, parrain, cousin et ami, décédé subitement, dans sa 70e année, réconforté par les sacrements de l'Eglise.

LES BOIS, le 18 avril 1979.

La célébration eucharistique, suivie de l'enterrement, aura lieu aux Bois, le samedi 21 avril 1979, à 14 h. 30.

Le corps repose à la chambre mortuaire de l'église des Bois, où une veillée de prières a lieu le vendredi 20 avril, à 20 h. 15.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part pour les personnes involontairement oubliées.

La famille de

Madame Marthe JACOT-JAGGI

a été profondément réconfortée dans son chagrin par tous ceux qui ont montré l'affection, l'estime et l'amitié qu'ils portaient à la défunte; elle les remercie du fond du cœur d'avoir participé à son grand deuil par leurs messages, leurs dons ou leurs envois de fleurs.

La famille de

Madame Lily ZAUGG-JACOT

profondément émue par les marques d'affection et de sympathie qui lui ont été témoignées pendant ces jours de deuil, exprime à toutes les personnes qui l'ont entourée sa reconnaissance et ses sincères remerciements. Les présences, les messages ou les envois de fleurs lui ont été un précieux réconfort.

La famille de

Madame Bluette BREGUET

remercie sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à son grand chagrin.

Les présences, les messages ou les envois de fleurs ont été pour elle un précieux réconfort et la preuve de toute l'estime portée à sa chère disparue.

Cartes de visite - Imprimerie Courvoisier SA

SAINT-IMIER

J'ai rejoint ceux que j'aimais et j'attends ceux que j'aime.

Les parents, amis et connaissances, sont informés du décès de

Madame

Alphonse GIOVANNINI

née Blanche BOSSERT

survenu en date du 18 avril 1979.

Les familles affligées:

Monsieur Alphonse Giovannini, à Saint-Imier;

Monsieur Remo Giovannini et ses enfants, à Saint-Imier;

Monsieur et Madame Lino Giovannini et leur fils, à Saint-Imier;

Monsieur et Madame Jean-Louis Chiesa et leurs enfants, à Saint-Imier; La famille de feu Maurice Bossert-Laager;

La famille de feu Alphonse Giovannini-Canepa.

L'incinération aura lieu, sans cérémonie, au crématoire de La Chaux-de-Fonds.

Culte à la Collégiale de Saint-Imier, le samedi 21 avril, à 11 heures. Prière de ne pas faire de visite.

Domicile mortuaire:

Rue de la Serre 21.

En lieu et place de fleurs, prière de penser à la maison de repos « Hébron », ccp. 23-4225 ou à l'Hôpital de district de Courtelary, à St-Imier, ccp. 23-1105.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

SAINT-IMIER

Le soir étant venu, Jésus dit: Passons sur l'autre rive.

Marc IV, v. 35.

Repose en paix chère maman et grand-maman.

 ${\tt Madame\ Yvette\ Linder-Brelaz,\ ses\ enfants\ et\ petits-enfants\ ;}$

Madame Yvonne Linder-Amstutz, ses enfants et petits-enfants ;

Madame et Monsieur Bernard Girard-Linder et leur fille ;

Madame et Monsieur Roger Girard-Linder, leurs enfants et petits-enfants;

Monsieur Ernest Stoller, son filleul;

Les descendants de Georges Matthey;

Les descendants de Arnold Linder,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Madame

Lisa-Lavinia LINDER

née MATTHEY-DE-L'ENDROIT

leur chère et bien-aimée maman, grand-maman, arrière-grand-maman, belle-maman, belle-sœur, tante, cousine, marraine et amie, que Dieu a reprise à Lui, dans sa 96e année.

SAINT-IMIER, le 18 avril 1979.

L'enterrement aura lieu le samedi 21 avril 1979, à 14 heures. Culte pour la famille à 13 h. 45, à la chapelle mortuaire, rue Dr-Schwab 20, où le corps repose.

Domicile de la famille : rue des Roches 27, à Saint-Imier.

Prière de ne pas faire de visite.

Les personnes désirant honorer la mémoire de la défunte, sont priées de penser au Home « Hébron », à Mont-Soleil, ccp. 23-4225.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

SONVILIER

Profondément émue par les témoignages de sympathie et d'affection reçus durant ces jours de deuil, la famille de

Monsieur Fritz WÄLTI

ancien boulanger

remercie sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à son épreuve. Leur présence, leurs visites, leurs messages, leurs envois de fleurs, ont

été, en ces jours de pénible séparation, un précieux réconfort.

Sonvilier, avril 1979.

LA SAGNE

La famille de

Monsieur Ernst ZWAHLEN

remercie sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à son grand chagrin.

Les présences, les messages ou les envois de fleurs ont été pour elle un précieux réconfort et la preuve de toute l'estime portée à son cher époux, papa et grand-papa.

La Sagne, avril 1979.

La famille de

Madame Nelly WYSS

remercie sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à son grand deuil.

Les présences, les messages ou les envois de fleurs ont été pour elle un précieux réconfort et la preuve de toute l'estime portée à sa chère disparue.

En Autriche

Oublié dans une prison

Un jeune Autrichien, Andreas Mihavecs, 18 ans, de Bregenz (ouest de l'Autriche), ne pardonnera pas, à coup sûr, au mauvais sort et à la négligence de la police qui lui ont valu de passer dix-sept jours au «violon», sans manger ni boire, pour un délit qu'il n'avait pas commis.

Le 1er avril, se trouvant à bord d'une voiture accidentée, il avait été emmené au poste de Hoechst, à la frontière suisse. Là, confondu avec le chauffeur, manifestement en état d'ébriété, il fut enfermé dans la chambre de sûreté où les gendarmes, alors accaparés par une autre affaire l'oublièrent.

Le malheureux, dont les appels n'avaient pas été entendus, devait être découvert fortuitement mardi dernier, dans un triste état. Les médecins de la station de réanimation de l'Hôpital de Bregenz où il est soigné estiment qu'il est miraculeux que celui-ci ait survécu à cette épreuve. (afp)

Après les entretiens Khomeiny-Taleghani à Oom

Le rififi des ayatollah continue

« Les entretiens Khomeiny - Taleghani » seront décisifs, titrait hier en première page le quotidien indépendant de Téhéran « Ayandegan ». La rencontre entre les deux ayatollah dans la ville sainte de Qom a d'autre part été confirmée hier matin par Radio Téhéran qui n'en précise toutefois pas la teneur. En recevant les responsables des « comités de Téhéran », l'ayatollah Khomeiny a pour sa part défendu le « maintien des comités islamiques tant que le gouvernement ne sera pas capable d'assumer avec forces ses devoirs et ses responsabilités ».

CONTRE LES «ENNEMIS DE LA RÉVOLUTION»

La radio iranienne a précisé que l'ayatollah Taleghani s'était rendu à Qom en compagnie du fils du chef de la Révolution islamique, Hadj Seyyed Ahmad Khomeiny. On rappelle que dans son deuxième message radiodiffusé de mercredi à midi, l'ayatollah Taleghani avait déclaré qu'il s'adresserait au peuple après ses entretiens avec Khomeiny. Son silence prolongé indique, selon les observateurs, que les dissensions entre les deux ayatollah subsistent.

Cette première brèche dans le bloc des dirigeants religieux iraniens est

plus ou moins colmatée par Radio-Téhéran qui, annonçant la manifestation de plusieurs centaines de milliers de personnes mercredi, précise que celles-ci ont lancé des slogans en faveur des ayatollah Khomeiny et Taleghani, et contre « les ennemis de la révolution » à l'appel d'un nouveau groupe, les « Mojahedine de l'islam ». Ce groupe jouirait de l'appui des autorités.

«PROBABLEMENT DES AMÉRICAINS»

En recevant les responsables des « Comités de Téhéran » dont il a soutenu implicitement l'action, l'ayatollah Khomeiny a déclaré qu'il était nécessaire de maintenir les comités mais qu'il était urgent de les nettoyer. « Ecartez les corrompus, remplacez-les par des hommes intègres: l'ennemi s'efforce de semer la discorde parmi les leaders religieux », a-t-il dit en substance. Se référant à l'affaire Taleghani et aux manifestations de soutien en sa faveur, l'ayatollah Khomeiny a ajouté: « Comment se fait-il que des noncroyants participent activement aux manifestations de solidarité avec l'ayatollah Taleghani qui est pourtaut un homme de Dieu?». Khomeiny a conclu en estimant que ces « ennemis » prenaient leurs ordres à l'étranger et « probablement des Américains ».

EXÉCUTION D'UN RELIGIEUX

Enfin, pour la première fois depuis la « révolution » de février der-nier, un religieux a été condamné à mort et exécuté hier à l'aube. Ce religieux, Ahmad Alemi Zadeh, a été condamné par le Tribunal révolutionnaire de la ville d'Hamaan (à 250 kilomètres à l'ouest de Téhéran). Il aurait été reconnu coupable de collaboration avec la SAVAK (police politique du chah).

KURDISTAN: SITUATION TENDUE

Par ailleurs, la situation restait tendue à Sanandadj, capitale du Kurdistan iranien où, d'après les premiers résultats des élections municipales de vendredi dernier, les partisans de M. Ahmad Moftizadeh, l'un des chefs religieux sunnites pro-Khomeiny de la région, ont occupé huit des 11 sièges que comprendra le Conseil de la ville. Selon une source informée, les partisans de M. Mostizadeh ont renoncé à proclamer la «guerre sainte» comme ils en avaient l'intention contre les feddayin (marxistes indépendants) et l'Union des forces démocratiques (qui avaient constitué le Conseil révolutionnaire de Sanandadj, pendant les affrontements du mois dernier avec l'armée). (afp)

Négociations sino-vietnamiennes

Pékin: « Hanoi empoisonne l'atmosphère »

La Chine a accusé hier le Vietnam « d'empoisonner l'atmosphère » des négociations sino-vietnamiennes, ouvertes mercredi dans la capitale vietnamienne.

Citant un éditorial de l'organe du Parti communiste vietnamien «Nhan

Dan », l'agence Chine nouvelle en a critiqué, à Pékin, « le ton mena-

« Nhan Dan » a affirmé que « les pourparlers seraient vains » si la Chine ne retirait pas ses troupes des positions en territoire vietnamien qu'Hanoi les accuse d'occuper.

Chine nouvelle a rétorqué, une nouvelle fois, à ce propos, que cette accusation était dénuée de tout fondement.

L'agence officielle chinoise a également dénoncé les « sentiments antichinois » dont certains dirigeants vietnamiens se seraient faits les interprètes à la veille de l'ouverture des négociations de Hanoi, et notamment la « calomnie » selon laquelle la Chine masserait des troupes sur les frontières du Vietnam et du Laos en vue « d'une nouvelle aventure militaire ». (afp)

UN ÉVÉNEMENT PAR JOUR ___

Honnêteté cartérienne

Même si le président Carter n'est peut-être pas le grand homme politique dont révaient certains Américains, même si son administration n'est pas toujours très efficace, il faut lui concéder une immense qualité: c'est, sans doute, un des hommes les plus honnêtes qui aient régné à Washington.

Mais l'honnêteté s'accommode souvent assez mal avec la grande politique, car elle suppose une tendance à toujours remettre en question les décisions prises et à la limite - ce qui paraît être le cas de M. Carter si l'on en croit un de ses anciens maîtres à penser - elle implique un état d'insécurité profond de l'âme et de l'esprit. En un mot, un état de perpétuels crainte et tremblements kirkegardiens.

Dans un monde machiavélique, c'est surtout la faiblesse apparente de M. Carter qui souvent se remarque, et c'est ce qui explique son manque de popularité dans un pays qui raffole des hommes et des femmes très sûrs d'eux-mêmes.

Mais la grandeur de M. Carter éclate aussi parfois et il y a gros à parier que, dans quelques décennies, elle lui vaudra une renommée enviable dans le livre de l'Histoire.

Nous en voulons pour preuve l'acharnement avec lequel l'administration Carter refuse d'enterrer l'affaire Letellier, cet ambassadeur chilien assassiné en 1976 aux Etats-Unis par des séides obéissant, selon toute vraisemblance, aux ordres du général Pinochet.

A la suite de la condamnation récente aux Etats-Unis de trois exilés cubains, reconnus coupables de complicité dans ce meurtre, presque tout autre président des USA eût mis une sourdine à l'affaire. Du moment qu'il y avait eu condamnation, l'opinion publique mondiale ne devait-elle pas être satisfaite?

L'honnêteté de M. Carter n'a pu se contenter de ce procédé. Les lampistes punis, il exige maintenant l'extradition du général Contreras, du colonel Espinoza et du capitaine Fernandez qui, à l'époque du crime, étaient membres de la terrible Dina, la sanglante police secrète chilienne, aujourd'hui dissoute. Or ces trois hommes touchent de très près au général Pinochet et M. Carter sait très bien que si le dictateur de Santiago les lui livrait, ce dernier aurait de grands risques de perdre

Ce nonobstant, M. Carter insiste. Puisqu'il est de règle que les pays ne laissent jamais leurs ressortissants, fussent-ils coupables des pires crimes, être envoyés à l'étranger pour y être jugés, il est conscient qu'il demande l'impossible et qu'il perdra un allié peu reluisant, mais important, en la personne du général Pinochet.

L'honnêteté, c'est cela. Mais com-bien d'hommes d'Etat d'une grande puissance auraient-ils été capables d'aller si loin dans ce domaine? Willy BRANDT

A Three Mile Island

113.000 litres d'eau radioactive se sont échappés du réacteur

Les quantités d'isotopes radioactifs hautement radioactive lors de l'acqui s'échappaient du réacteur de Three Mile Island depuis l'accident du 28 mars, sont tombées en dessous des seuils détectables au cours des dernières 24 heures, a annoncé hier un porte-parole de la Commission de réglementation nucléaire (NRC).

Des techniciens installent de nouveaux filtres à air dans le bâtiment annexe du réacteur qui s'est trouvé gravement contaminé par de l'eau

En Lorraine

Grand projet

Les automobiles Peugeot et Renault projettent de créer ensemble en Lorraine une fonderie d'aluminium sous pression qui commencerait à fonctionner en 1980 et dont l'effectif devrait dépasser un millier de personnes en 1983, ont annoncé jeudi les deux sociétés. Au total, Peugeot - Citroen et Renault proposent la création d'environ 6000 emplois en Lorraine d'ici quatre ans.

- ARMAGH (Irlande du Nord). Une gardienne de prison a été tuée devant l'établissement où elle travoillait par des inconnus circulant en voiture. Trois de ses collègues ont été blessées, dont une griève-
- MINGSTOWN (île de St-Vincent). — Sept éruptions du volcan de la Soufrière ont fait trembler l'île antillaise de Saint-Vincent.
- MILAN. Un policier appartenant à une brigade antiterroriste a été abattu à bout portant dans une rue de Milan par un tireur isolé. MOSCOU. — A la fin de sa
- session de deux jours, le Soviet suprême a reconduit le gouvernement soviétique sans y apporter le moindre changement. M. Kossyguine reste président du Conseil des ministres et M. Tickhonov premier viceprésident.
- N'DJAMENA. Les troupes libyennes ont continué hier leur progression dans le nord du Tchad où des affrontements ont eu lieu depuis vendredi dernier avec des unités tchadiennes.

cident. Il a fallu environ une semaine

pour .que la NRC apprenne que 113.000 litres de cette eau hautement radioactive s'étaient répandus sur le plancher du bâtiment annexe, révèle la transcription des discussions qu'ont eues les responsables de la NRC lors de l'accident.

Cette transcription, rendue publique par la NRC, indique que les responsables seraient sans doute tombés d'accord pour ordonner la fermeture des huit réacteurs construits par Babcock et Wilcox, s'ils avaient connu dès le départ la gravité de l'accident. (reuter)

Les médecins américains ne comprenaient pas sa langue

Un Chinois a passé 28 ans des asiles d'aliénés

Un immigrant chinois, venu à Chicago, a passé 28 ans dans des asiles pour malades mentaux aux Etats-Unis, simplement parce que les médecins ne comprenaient pas sa lan-

L'affaire a été portée devant la justice. La partie civile estime que dans tous les hôpitaux où il est passé. les médecins ne se sont jamais donné la peine d'aller chercher un interprète pour comprendre les propos du malheureux qui s'exprimait dans un dialecte surtout parlé par les immigrants chinois de la région de Chicago.

L'homme, identifié comme David T., âgé d'une cinquantaine d'années, est arrivé aux Etats-Unis en 1949. Il a été interné en 1952 par erreur, estime la partie civile. A l'appui de

RENO. — Un bombardier nucléaire qui s'écrase dans le désert du Nevada. Des émissions mortelles qui se dégagent des débris des armements de l'appareil. Telles sont les premières lignes d'un scénario qui règle depuis mercredi des exercices de simulation réunissant 500 experts américains civils et militaisa théorie, elle révèle qu'en novembre dernier, David T. a eu l'occasion

de rencontrer des ouvriers chinois dans un restaurant chinois de Chicago. Ils ont alors rapporté qu'il était d'une intelligence moyenne. (reuter)

Après la proclamation de l'Etat du «Liban libre» Le commandant Saad Haddad sera condamné à mort

Suite de la 1re page

Huit « Casques bleus », six soldats irlandais et deux officiers néerlandais, ont été blessés au cours de cet-

Dans les Pyrénées

Des escargots qui donnent la toux

Un sujet d'inquiétude pour les agents du Parc national des Pyrénées occidentales et pour les services vétérinaires des départements pyrénéens: on observe depuis quelque temps des symptômes de toux chez les isards.

Des analyses ont été effectuées sur quelques bêtes mortes par les vétérinaires. Ceux-ci ont conclu à une maladie d'origine parasitaire dont le responsalbe est un ver « protostrongyline » qui provoque des lésions de broncho-pneumonie et qui peut être transmis par les escargots.

Cette parasitose spécifique du petit ruminant ne présente cependant aucun danger pour l'homme, même pour celui qui les consomme. (ap)

● TOKYO. — M. Tojo, le premier ministre nippon de la Deuxième Guerre mondiale, et treize autres criminels de guerre condamnés en 1948 par les alliés, ont été secrètement inscrits en octobre dernier sur le mémorial du plus grand temple shinto à Yasukuni.

te attaque, qui a détruit tous les helicoptères de la FINUL. Un cessezle-feu a été négocié par l'intermédiaire des Israéliens. Un « Casque bleu » norvégien avait été tué mer-

Le commandant Haddad a proclamé mercredi la création de l'Etat du « Liban libre » dans une zone d'environ 800 kilomètres carrés parallèle à la frontière israélienne, pour protester contre l'envoi dans cette région d'une unité de l'armée libanaise destinée à occuper des positions de la FINUL, conformément aux résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU. Cette unité avait d'ailleurs été bombardée mercredi par les forces du commandant Haddad, et cette attaque avait fait une dizaine de morts.

UNE CEINTURE DE SÉCURITÉ

Le territoire du «Liban libre», dont la limite nord est mal définie mais qui s'étend en gros sur une longueur de 94 kilomètres, et une largeur de 9 kilomètres, est en fait contrôlé par les milices de l'officier rebelle depuis juin dernier. Israël le leur avait confié lorsqu'il avait retiré son armée du Liban du Sud après l'avoir occupé pendant trois mois.

Cette zone, dont le gouvernement de Beyrouth voulait commencer à reprendre le contrôle mercredi, sert à Israël de « ceinture de sécurité » contre les attaques palestiniennes. Les milices du commandant Haddad sont d'ailleurs financées, armées et ravitaillées par les Israéliens.

L'officier rebelle s'était opposé à l'installation de « Casques bleus » dans le territoire qu'il occupe, faisant valoir qu'ils seraient incapables d'empêcher le retour des feddayin dans ce secteur. En outre, pour lui, l'armée libanaise n'est qu'un instrument des forces syriennes qui occupent la plus grande partie du pays, au sein de la Force arabe de dissuasion (FAD), depuis 1976. (ap)

Aujourd'hui...

Vous lirez en pages:

- 2 Que pensez-vous d'Holocaus-
- 7 Noiraigue: démission sur-
- Transport insolite à Trame-
- 14 Souveraineté du Jura : cérémonie maintenue.
- Cyclisme: présentation du Giro.
- Les championnats du monde
- de hockey. 29 Le week-end sportif.
- 38 Madame-Impar.

Prévisions météorologiques

La couche de stratus se dissipera en grande partie le matin et le temps deiendra ensoleillé.

Niveau du lac de Neuchâtel Hier, à 6 h. 30: 429,41.

▶ Suite de la 1re page

Le procès de Majdanek pourrait bien être le dernier pour crimes de guerre, à moins que le Bundestag ne lève la prescription pour les crimes commis à l'époque nazie. Celle-ci entrera en vigueur le 31 décembre. Trois propositions de loi tendant à permettre la poursuite des enquêtes et les poursuites devant les tribunaux après cette date ont été déposées sur le bureau du Parlement.

Dusseldorf: nazis acquittés

La presse et les moyens audio-visuels ouest-allemands ont pratiquement fait le silence sur le procès de Dusseldorf, alors que ses débats ont été suivis intensément en Pologne et en Israël. Les avocats de la défense ont été accusés par certains d'avoir sans raison retardé la procédure par le dépôt fréquent de conclusions et d'avoir manqué d'égards envers des témoins âgés venus rappeler à la barre de cruels souvenirs. Le procès s'éternisait tant à un moment que le gouvernement israélien est directement intervenu auprès du gouvernement de Bonn pour demander des éclaircissements et s'assurer qu'il n'était pas volontairement retardé. (ap)

☆ LE WEEK-END SPORTIF ☆ LE WEEK-END SPORTIF ☆

Reprise du championnat après la pause des fêtes de Pâques

Neuchâtel Xamax doit s'imposer à Sion et La Chaux-de-Fonds en faire de même face à Young Fellows au Parc des Sports

Tâche plus difficile pour Bienne qui attend Winterthour

Pour les clubs de ligue nationale A, la phase décisive commence. Certes ni, Corpataux, Ciullo (Geiser, Siele public va porter, avant tout, ses regards vers ceux qui luttent pour le titre, mais la lutte pour éviter la chute doit également retenir l'attention des supporters des équipes menacées. A ce titre, le match Sion - Neuchâtel Xamax a déjà une grande importance. Les Valaisans sont en effet au bas du tableau à égalité de points avec Nordstern, mais avec une différence d'une unité sur Chiasso. C'est dire si les Sédunois aborderont cette rencontre avec la ferme intention de s'imposer. En ligue B, les Chaux-de-Fonniers qui viennent d'être battus et rejoints au commandement par Lugano, ne sauraient se permettre la moindre perte de points à La Charrière, devant Young Fellows, lanterne rouge. De son côté Bienne jouera le rôle d'arbitre, car il recevra Winterthour; une formation qui vole de succès en succès et qui désormais brigue une place parmi les candidats à l'ascension.

Les Xamaxiens en Valais

Battus lundi à Genève par Servette dans le cadre de la Coupe suisse, les Xamaxiens ne sauraient se permettre un nouvel échec face à Sion, même en terre valaisanne. C'est à cette condition qu'ils conserveront l'indispensable public lors des matchs à venir. Cette rencontre est d'ailleurs très importante pour Sion si il entend se tirer d'affaire à la fin de ce tour de relégation. Il est cer-



En début de saison, l'entraîneur E. Vogel était heureux. Son équipe avait bien commencé. Aujourd'hui les Neuchâtelois doivent participer ou tour de relégation. Ils seront à Sion, un déplacement qui s'annonce difficile. (Photo ASL)

tain que tout sera mis en œuvre afin que les Valaisans ne restent pas bredouilles. C'est un déplacement qui s'annonce difficile, mais au vu de la récente performance des Neuchâtelors en Coupe de Suisse, face à Scrvette et à Genève on est en droit d'attendre un succès. Equipes proba-

SION: Pittier; Dayen, In Albon, Geiger, Balet; Isoz, Mathez, Perrier; Luisier, Brigger, Sarrasin (Vergères). NEUCHATEL XAMAX: Stemmer; Hasler, Osterwalder, Mundwiler, Richard; Weller, Gross, Bianchi; Luthi, Decastel, Salvi, (Capraro).

Bienne attend les «Lions»

Les Seelandais, qui flirtent avec le bas du tableau, ne vont pas audevant d'une tâche facile ce weekend: ils reçoivent Winterthour! Cette formation est actuellement dans une forme brillante et elle accumule les succès tant et si bien que désormais elle fait partie des candidats à l'ascension. Si l'on ajoute à cela que les Biennois ont un urgent besoin de points, il est évident que ce match sera abordé sous le signe de la prudence. Cet état de fait profitera peut-être à Winterthour car les « Lions » ont les dents longues et il est certain qu'ils ne se contenteront pas d'un partage. C'est donc à un match décisif que les fervents du football du Seeland sont conviés. Equipes probables:

WINTERTHOUR: Frei; Schweizer, Klein, Fehr, Arm; Conway, Wanner, Baur; Signer, Graf, Maetzler.

BIENNE: Moser (Tschannen); Jaquet, Jallonardo, Weber, Pfeiffer; Nussbaum. Grimm, Campiotti; Hur-

Ne pas vendre la peau de l'ours...

Young Fellows à La Chaux-de-Fonds

Lors de leur dernier match, les Chaux-de-Fonniers se sont inclinés à Lugano. Certes ce déplacement était difficile, mais on attendait chez les supporters des Neuchâtelois, pour le moins, un partage. La défaite concédée a d'ailleurs fait le bonheur des Tessinois qui se sont hissés en tête à égalité de points avec les Chauxde-Fonniers. Par ailleurs Lucerne est aussi coleader et Winterthour n'est plus qu'à deux points des équipes précitées !

C'est dire si l'on comprendrait mal chez les fervents supporters des Montagnards une perte de point aussi minime soit-elle - face à la lanterne rouge. Attention toutefois avant d'en déduire que ce match ne présentera aucune difficulté (premier contre dernier) tant il est évident que les visiteurs, qui n'ont plus rien à perdre ou à espérer, aborderont cette rencontre en toute déc ntraction.

Même si les Chaux-de-Fonniers sont favoris à part entière, le public doit être fidèle à ce rendez-vous. L'équipe de Katic qui fait de réels efforts afin de conquérir une place parmi les grands du pays mérite un appui total. Tout est fait pour que le spectacle soit de valeur, mais il est parfois très difficile d'évoluer devant des adversaires qui ne songent qu'à tenir en échec le leader sur son terrain. On attend donc à cette nouvelle occasion un public nombreux à La Churrière. Equipes probables:

YOUNG FELLOWS: Weber, Bianchera, Rusca, Pauli, Baerlocher; Pazeller, Keller, Fritsch; Kovacevic, Kunzli, Cabanas (Fischer).

LA CHAUX-DE-FONDS: Bleiker; Claude, Guélat, Mérillat, Mantoan; Hofer, Morandi, Vuilleumier; Brégy, Berberat, Elsig (Ben Brahim, Ripamonti, Jaccard, Katic).

Ce week-end, le derby de la Birse



Le Canoë-Club Jura organisera demain et dimanche la 18e édition du Derby de la Birse. Président du comité d'organisation, M. Francis Pellaton de Bévilard a reçu plus de 130 inscriptions. L'épreuve jurassienne est une des huit manches de l'année comptant pour la Coupe de Suisse. Elle réunira par conséquent toute l'élite du pays.

Comme la sélection pour les championnats du monde du mois de juin au Canada se fera au cours des semaines qui suivront ce derby, les candidats aux joutes mondiales voudront se surpasser afin de montrer aux dirigeants de la fédération leur degré de préparation. Le public est donc assuré d'assister à un spectacle d'un excellent niveau.

La journée de demain sera réservée aux entraînements libres dès 13 h. de même que le dimanche matin. La compétition officielle débutera le 22 avril à 12 h. 45. Elle se terminera par la course de relais qui se déroulera aux environs de 15 h. 30. (bro)



A l'image de Georges Vuilleumier, les Chaux-de-Fonniers devraient facilement forcer le barrage défensif des Zurichois.

Horaire des matchs

Voici l'horaire des rencontres avec, en lettres majuscules, nos favoris:

TOUR FINAL: Saint-Gall -GRASSHOFPERS (samedi 17 h. 30); BALE - Young Boys (samedi 20 h.); ZURICH - SERVETTE (dimanche

TOUR DE RELÉGATION: CS CHENOIS - Lausanne-Sports et SION - NEUCHATEL XAMAX (samedi 20 h. 15); CHIASSO - Nordstern (samedi 20 h. 30).

LIGUE NATIONALE B: Bienne -WINTERTHOUR (samedi 16 h. 30); ETOILE CAROUGE - Granges (samedi 17 h.) LA CHAUX-DE-FONDS - Young Fellows (samedi 17 h. 15); KRIENS - Fribourg et VEVEY -Aarau (samedi 20 h. 15); Frauenfeld - LUCERNE (dimanche 14 h. 30); BERNE - BELLINZONE et Wettingen - LUGANO (dimanche 15 h.).

O.-A. TREIZE

Demain Grand Prix du Littoral près de Cornaux

Le champion du monde Glaus favori mais les outsiders seront en nombre



Dill Bundi (à gauche) et Summermatter, de sérieux outsiders.

Une fois encore l'élite des amateurs suisses sera au départ, le champion du monde Gilbert Glaus en tête. Sur le sinueux et sélectif parcours tracé dans la région de Cornaux, le Fribourgeois de Thoune cherchera à s'attribuer une quatrième victoire cette saison après ses succès glânés au Tour du Stausee, au Mémorial Jayet et au GP de Genève. Afin de contrer le champion du monde, le lot des outsiders est particulièrement relevé: Dill-Bundi (vainqueur en 1978), Trinkler, l'homme en forme de ce début de saison, le champion suisse Fuchs à la recherche d'un premier succès ce printemps, Luchs et Loosli - les deux vainqueurs des courses tessinoises du mois de mars -, Baumgartner, Summermatter le sprinter du groupe Peugeot, Thalmann et autres Joost, Obersson.

Pour s'imposer demain sur les 148 km. 500 (quinze tours d'un circuit de 9 km. 900), il conviendra non seulement d'être très fort, mais encore d'être attentif aux moindres mouvements de la course. Le départ sera donné à 12 h. près du temple de Cornaux.

Challenge de lutte des Montagnes neuchâteloises Dimanche, au Locle, Wydler en danger

C'est sous le signe de la revanche que cette deuxième manche sera abordée, dimanche dès 8 heures dans la halle du collège de Beau-Site, au Locle. En effet, le Chaux-de-Fonnier Wydler est actuellement en tête et il sera, à cette occasion, menacé par Aellen et Girard qui ne comptent qu'un retard de 0,30 point!

C'est dire si cette manifestation est digne d'intérêt pour tous les fervents de ce sport national. A cette occasion les challenges seniors (offerts par E. Grossenbacher et C. Lesquereux) et A. Cavin (jeunes) seront en jeu. Il y aura donc du beau sport en vue, ceci d'autant plus que les écarts entre les favoris sont très



Wydler (à droite) défendra sa position de leader. (Photo AS)

GASTRONOMIE

VOYAGES

VACANCES



à la Foire d'Echantillons



Chemins de fer fédéraux suisses

Billets à prix réduit

Demandez au guichet ou à votre agence de voyages un billet spécial à prix réduit pour la Foire d'Echantillons de Bâle.

- Les billets spéciaux à prix réduit peuvent également être obtenus avec les facilités de voyage pour familles.
- Les titulaires d'abonnements pour demi-billets retirent des billets ordinaires d'aller et retour à moitié prix.
- Plus avantageux avec les chèques Reka.
- Parcs pour voitures auprès de nombreuses gares.

Le Locle-Bienne-Bâle

Tous les jours du 21 avril-1er mai.

| | 7.16 | dp | Le Locle | A | 19.15 | |
|------|-------|----|-------------------|-----|----------------------------|-------|
| | 7.28* | 1 | La Chaux-de-Fonds | | 19.07 | |
| | 7.42 | | St-Imier | - 1 | 18.54 8 | |
| | 7.48 | | Courtelary | | | |
| | 7.56 | 1 | Sonceboz | 28 | 18.47 5-95 18.40 15-07 | |
| 7.22 | 8.12 | | Bienne | - 1 | 18.21 0 | 20.19 |
| 7.42 | 8.30 | | Moutier | | 17.59 | 19.58 |
| 7.57 | 8.45 | ₩ | Delémont | ar | | 19.42 |
| 8.36 | 9.15 | ar | Bâle | dp | 17.42 Hole 17.11 > Bale | 19.05 |

*changement de train

Pour d'autres correspondances, veuillez consulter l'indicateur officiel.

RESTAURANT **DES COMBETTES**

FONDUE - PIZZA - ESCARGOTS

A 5 minutes de la ville, route de Biaufond Téléphone (039) 22 16 32 - Parc autos FERMÉ LE LUNDI

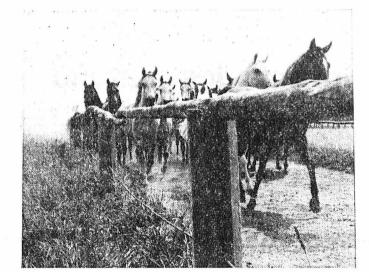
AÉROPORT DES ÉPLATURES FOIRE DE BÂLE

Vols quotidiens - Départ : 8 h. - Retour : 18 h. dès le 20 avril

Prix: Fr. 130.-

VOLS SPÉCIAUX SUR DEMANDE

Tél. (039) 26 82 55



Visites de 3 célèbres haras et les villes de Varsovie et Cracovie.

Cavaliers, éleveurs et amis de l'agriculture

A votre intention, nous préparons un 5e voyage en

Pologne

du 22 au 29 juillet 1979 en avion de Zurich, tout compris, en chambre double, Fr. 1100.--.

à découper et à retourner à

AGRAR VOYAGES SA Rémy Eschmann, 2800 Delémont

Envoyez-moi votre programme sans engagement pour la Pologne.

Nom: Prénom:

Localité:



CENTRE DE RENCONTRE Serre 12 - Tél. (039) 22 47 16 2300 La Chaux-de-Fonds

FILAGE-TISSAGE-COUTURE

Mercredi matin et mercredi soir

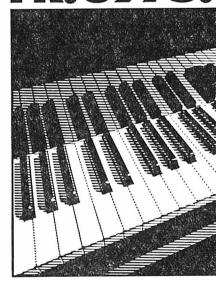
Inscription au Centre jusqu'au 30 avril 1979

COUTURE ET COUPE

à la rue du Parc 1

Lundis 23 et 30 avril à 20 heures Mardis 24 avril et 8 mai à 14 heures Jeudis 26 avril et 3 mai à 14 et 20 heures

Deux couturières seront à votre disposition, utilisez leurs compétences!



Steinway, Bechstein, Grotrian-Steinweg, Yamaha, Burger & Jacobi, etc. Location, déduction en cas d'achat. Accordages. Service de réparation dans nos propres ateliers.

La plus grande

maison de musique de Suisse Neuchâtel, en face de la Poste, tél. 038 257212



RESTAURANT DE LA PLACE

Neuve 6 - Tél. (039) 22 50 41 La Chaux-de-Fonds

MENUS DE 1re COMMUNION

CONSOMMÉ

LASAGNES AU FOUR

FILETS MIGNONS POMMES FRITES SALADE

DESSERT Fr. 18.—

CONSOMMÉ

ASSIETTE DE CRUDITÉS

RÔTI DE VEAU NOUILLES AU BEURRE SALADE

DESSERT Fr. 16.-

Prière de réserver votre table s.v.pl.

Café du Collège CE SOIR

Téléphone (039) 22 50 41

avec le réputé DANY - Entrée libre -

CAFÉ DU GLOBE CE SOIR

VOL-AU-VENT MAISON Frites - Salade Fr. 7,50

Restaurant LA LOCANDA

Hôtel-de-Ville 48

CE SOIR Jambon chaud Salade de pommes de terre Prix: Fr. 6.—



Restaurant des Endroits

Tél. (039) 26 82 82

SAMEDI SOIR





ORCHESTRE

CHIÈTRES saison des asperges

Nous nous recommandons:

HIPPEL KRONE 031/95 51 22 HOTEL JURA 031/95 53 08 HOTEL LÖWEN 031/95 51 17 GASTHOF SEELAND 031/95 51 15

HÖTEL BÄREN 031/95 51 18 GASTHOF STERNEN

031/95 51 84

FRÄSCHELS

Fin de la saison des asperges: 21 juin 1979.

A LA FONTANA

Vendredi et samedi

Prière de réserver.

A la même adresse, nous cherchons SOMMELIÈRE pour le bar et 1 COMMIS DE CUISINE.

Tél. (039) 26 04 04



Dimanche 22 avril - Dép. 13 h. 30 VALLÉE DE LA LOUE EN FLEURS (France) Fr. 24.—

Jeudi 26 avril Départ: 14 h., place de la Gare, La Chaux-de-Fonds 14 h. 30, quai du Port, Neuchâtel. NOUVEAU

CENTRE THERMAL YVERDON en collaboration avec la Ligue neuchâteloise des rhumatisants. Prix spécial: Fr. 15.-

Bain en supplément Renseignements - Inscriptions: **VOYAGES - AUTOCARS GIGER**

Téléphone (039) 22 45 51

Neuchâtel: Fr. 13.-

VILLA «LES PERVENCHES» s/route du Valanvron

SES RÉPUTÉS

GÂTEAUX AUX FRAISES

Ouvert les vendredis et samedis soir

CAFE DU MUSEE



Tous les vendredis soir **VOL-AU-VENT** « maison » Fr. 4.- pièce

A LOUER AUX PONTS-DE-MARTEL, Grand-Rue 45

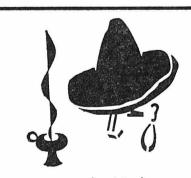
Fr. 329.— charges comprises. Libre tout de suite.

Renseignements et location : FIDUCIAIRE ANDRÉ ANTONIETTI



Rue du Château 13 2000 Neuchâtel Tél. (038) 24 25 25





Lauréate du Food Award

À la FOIRE SUISSE D'ÉCHANTILLONS

à Bâle vous recevrez contre cette annonce...

A vous de découvrir

QUOI et OU

Anirai

IMPAR-TV · IMPAR-TV · IMPAR-TV

Tranches horaires



romande



11.30 Quoi de neuf? Informations



18.35 Calimero. — TF1: 13.05 Acilion et sa bande - 17.25 Rue Sésame. - Antenne 2: 16.55 Ciné-club junior. — FR3: 17.30 Animaux de partout - 18.55 Fred Basset. — Suisse alémanique: 17.10 Juniors. — Suisse italienne: 17.55 Le vernis magique - 18.00 Heure J. — Alle-magne 2: 11.00 Pour les petits -16.15 Jeunes et trafic - 16.55 Pfiff.

TV: A CHOIX

ENFANTS ET ADOLESCENTS TV romande: 17.10 Ratamiaou -



Jusque dans le courant de l'après-midi, retransmission de TF1 en couleurs.

16-18h

18-20 h

20-22 h

Sur TF1, à 19.35 : L'Honneur des Cipolino.

17.00 Point de mire: mémento du jour 17.10 Au Pays du Ratamiaou: Jardin d'enfants 17.30 Téléjournal

17.35 Présentation des programmes 17.40 Solidarité: Il faut savoir 17.45

Agenda Des variétés, du théâtre, de la musique et des expositions, sélectionnés en Suisse romande

18.35 Pour les petits Calimero Système D 18.40 Le jeu des incollables (1re partie).

19.00 Actualités: Un jour, une heure 19.30 Téléjournal

19.45 Actualités: Un jour, une heure

Passe et gagne

20.00

Le jeu des incollables (2e partie) Spectacle d'un soir : téléfilm : La Maison des 20.20 (1re partie.) De Bernard Clavel. Avec Philippe Marlaud, Jacques Rispal, Geneviève Fontanel,

Michèle Amiel, Paul Crauchet. (La deuxième partie sera diffusée le vendredi 17 avril) Musique: Des yeux pour entendre Eric Bauer propose «Le clavecin et l'art d'en jouer», avec Huguette Dreyfus et Luciano

Série: Un regard s'arrête L'expression et la création. 3. Les sentiers de la foi. (2e diffusion)

11.15 Réponse à tout: Jeu 11.33 Midi première: Variétés Avec Nicolas Peyrac

12.00 TF1 actualités 12.35 Télévision régionale: Informations

12.50 Aînés: Vivre son âge Réponses au courrier - La re-traite des commerçants

13.05 Pour les jeunes Acilion et sa bande

17.02 TF quatre 17.29 Série: 1, Rue Sésame 17.57 Récit: C'est arrivé un jour Il n'y a plus d'enfants

(A 16 h. 20 sur Allemagne 1: « Fenêtre ouverte sur le monde », un reportage sur la Foire de Hanovre)

12.12 Une minute pour les femmes 18.20 Actualités régionales

18.44 Jeu: Les inconnus de 19 h. 45 19.00 TF1 actualités

19.35 Au théâtre ce soir: L'Honneur des Cipolino

21.48 Variétés: A bout portant Alain Souchon

A Agen, La Rochelle et Bordeau, pendant sa tournée de l'année dernière, le chanteur Alain Souchon parle de sa car-rière et de ses idées sur la mu-sique actuelle. Très attaché aux valeurs traditionnelles, à sa famille et à sa maison, Alain Souchon prépare actuellement un nouvel album

22.30 TF1 actualités

11.15 Série: Tonnerre Tonnerre et l'Opération Survie 11.45 Journal

12.20 Page spéciale: Informations 12.35 Magazine régional: Informations

12.50 Feuilleton: Pilotes de Courses

13.03 Aujourd'hui Madame 14.05 Feuilleton: La Jeunesse de Garibaldi (1) 15.02 Médecine: Delta

16.25 Fenêtre sur... Musiques modernes: Tim Blake

Jeunes: Récré A2 Ciné-club junior : Harold Llyod - Mia Mia O - Les Bubblies -La Fée raconte : Le Grillon, le

Loup et les Abeilles 17.35 C'est la vie: Informations

17.55 Jeu: Des chiffres et des lettres 18.20 Actualités régionales

18.45 Variétés: Top club Avec Michel Delpech 19.00 Journal

19.35 Feuilleton: Une Fille seule (3) René Lucot, d'après les romans de Régine Andry «La Fêlure» et «La Riposte»

20.35 Livres: Apostrophes Proposé par Bernard Pivot. Les intellectuels journalistes

21.50 Journal Ciné-Club - 20e anniversaire de la Nouvelle Vague: Les Cousins

Un film de Claude Chabrol. Avec: Gérard Blain - Jean-Claude Brialy - Juliette Mayniel - Claude Cerval, etc.

(A 23.10 sur la Suisse alémanique: Michel Fugain et sa compagnie dans son show à l'Olympia, à Paris. En français, avec commentaire en alle17.30 FR3 Jeunesse

Les animaux des cinq parties du monde: Le chimpanzé - Des livres pour nous : guide d'archéo-

17.55 Tribune libre: Débat

18.10 Soir 3: Informations

18.20 Actualités régionales: Informations

18.40 La télévision régionale 18.55 Fred Basset: Dessin animé

19.00 Les jeux de 20 heures

19.30 Enquête: Le nouveau vendredi (Lire « A voir » ci-dessous)

20.20 Variétés: Les amoureux du samedi soir

21.25 Soir 3: Informations

TV et radio

Programmes complets de la semaine dans notre supplément-magazine du samedi.

Tirage: 70.000 exemplaires.

IMPAR-TV

Téléjournal

SUISSE ALÉMANIQUE

17.10 TV-junior

18.00 Carrousel Musique et informations

18.45 Fin de journée

18.50 Téléjournal 19.05 Wenn Sally nicht wär

En parcourant l'Ouest 19.35 Point chaud

20.00 Téléjournal 20.25 Schirmbild

21.25 Trilogie de K. Weill. 2. You and me

22.55 Téléjournal

23.10 Michel Fugain et sa Compagnie 0.10 Téléjournal

SUISSE ITALIENNE

17.50 Téléjournal

L'arrière-cour: le vernis magique. Série d'animation

18.00 Pour les jeunes 18.50 Téléjournal

19.05 Jazz Club

22.50 Téléjournal

19.35 Heidi 20.05 Magazine régional

20.30 Téléjournal 20.45 Reporter

21.45 Camping

22.10 Une lignée d'acteurs 22.35 Prochainement au cinéma

ALLEMAGNE 1

16.20 Fenêtre ouverte sur le monde La Foire de Hanovre

17.05 Pour les jeunes

17.50 Téléjournal 18.00 Programmes régionaux

20.00 Téléjournal 20.15 Ganz wie zu Hause

22.00 Plusminus 22.30 Le fait du jour

23.00 Hockey sur glace

23.25 Le Chef

0.15 Téléjournal

ALLEMAGNE 2

11.00 Pour les petits

11.30 Mathématiques 16.15 Les jeunes et le trafic

16.45 Téléjournal

Sports au studio. Série

17.40 Plaque tournante 18.20 Väter der Klamotte

18.40 Männer ohne Nerven

19.00 Téléjournal 19.30 Journal du soir

20.15 Le Vieux

21.15 Steckbrief L'auteur inconnu. Jeu

22.00 Téléjournal 22.20 Aspects

23.05 Frühling einen Sommer lang 0.45 Téléjournal

SUISSE ROMANDE 1 (MF)

IMPAR-RADIO

12.05 Le coup de midi. Est-ce ta fête? 12.15 La tartine. 12.30 Le journal de midi. 13.30 La petite affiche. 14.05 La pluie et le beau temps. 16.05 Fantomas, le policier Apache (10). 16.15 Les nouveautés du disque. 17.05 Vous avez la communication! 18.05 Inter-régionscontact. 18.20 Soir-sports. 18.30 Le journal du soir. 19.00 Revue de la presse suisse alémanique. 19.05 Actualité-magazine. 19.20 Radio-actifs. 20.05 Pourquoi pas? 21.00 Les laissés-pour-compte. 22.05 Blues in the night.

24.00 Hymne national. SUISSE ROMANDE 2 (MF) 12.50 Les concerts du jour. 13.00 Formule 2. 13.15 Vient de paraître. 14.00 Réalités. 15.00 Suisse-musique. 17.00 Hot line. Rock line. 18.00 Jazz line. 18.50 Per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.20 Novitads. Informations en romanche. 19.30 Journal à une voix. 19.35 La librairie des ondes. 20.00 Les concerts de Lausanne, l'Orchestre de chambre de Lausanne. 22.00 Le temps de créer. 23.00 Informations. 23.05

Hymne national. SUISSE ALÉMANIQUE

Informations-flash à 12.30, 14.00, 16.00. 18.00, 22.00, 23.00. — 12.15 Félicitations. 12.40 Rendez-vous de midi. 14.05 Jazz. 15.00 Souvenirs en majeur et mineur. 16.05 Cabaret. 17.00 Tandem. 18.30 Sport. 18.45 Actualités. 19.30 Authentiquement suisse. 21.00 Mélodies populaires. 21.30 Magazine culturel. 22.05-1.00 Express de nuit.

SUISSE ITALIENNE

Informations-flash à 14.00, 16.00, 18.00, 22.00, 23.00, 23.55. — 12.10 Revue de presse. 12.30 Actualités. 13.10 Ronde des chansons. 13.30 Orchestre de musique légère RSI. 14.05 Radio 2-4. 16.05 Après-midi musical. 18.05 La ronde des livres. 18.30 Chronique régionale. 19.00 Actualités. 20.00 La ronde des livres. 20.40 Festival de jazz Pori 77. 21.40 Nouveaux disques de musique légère. 22.05 Ici Broadway. 23.05-24.00 Nocturne musical.

FRANCE INTER

12.45 Le micro-magazine. 13.00 Le livre de contes. 13.20 Avec ou sans sucre ? 14.30 Tout finit par être vrai. 15.00 Vous avez dit... classique? 16.00 Radioscopie. 17.00 Les mordus. 18.00 Intersoir. 18.15 Magazine. 19.05 env. Loupgarou. 20.05 env. Feed-back. 21.10 env. Inter-sports. 21.20 Comme on fait sa nuit, on se couche. 23.00-24.00 Bain de

minuit FRANCE MUSIQUE

12.30 Les auditeurs ont la parole. 13.00 Musique en plume. 13.15 Brèves petites nouvelles de la musique. 13.20 Concerto pour violon et orch. 14.00 Musique -France - Plus. 15.25 Brèves petites nouvelles de la musique. 15.30 Musique - France - Plus. 16.00 Musica Fennica. 17.02 Kiosque. 17.30 Café-théâtre pour un kiosque. 18.05 Jazz pour un

kiosque. 18.35 Kiosque, édition complète. 19.00 Des notes sur la guitare. 20.20 Cycle d'échanges franco-alle-mands. 22.15-1.00 Ouvert la nuit.

FRANCE CULTURE

12.30 Musique extra-européenne. 13.00 Un livre, des voix. 13.42 Les aprèsmidi de France-Culture. 14.50 Bureau de contact. 15.00 Pouvoirs de la musique. 17.30 La vie entre les lignes de Zoé Oldenbourg. 18.30 Les grandes avenues de la science moderne. 19.00 Emission médicale. 20.30 Black and blue. 21.30-22.55 Nuits magnétiques.

SAMEDI

SUISSE ROMANDE 1 (MF) Informations toutes les heures, de 6.00 à 23.00 (sauf à 21.00) et à 12.30 et 23.55. - 6.00 Samedi-Informations. 6.00, 7.00, 8.00 Editions principales. 7,30 Le regard et la parole. 8.05 Revue de la presse romande. 8.20 Mémento des spectacles et des concerts. 8.30 Radioévasion. 9.05 La petite vadrouille. 9.20 Les ailes. 9.30 J'veux pas l'savoir. 11.05

SUISSE ROMANDE 2 (MF) 7.00 Loisirs en tête. 7.05 J'ai même rencontré des gens heureux, 7.40 Le dictionnaire sonore, 7.45 Philatélie, 7.55 Infos-Loisirs. 8.00 Informations. 8.10 Nos patois. 8.20 Le journal de l'audiovisuel. 9.00 L'art choral. 10.00 Sur la terre comme au ciel. 11.00 Notes et bloc-notes.

Le kiosque à musique.

programmes du jour.

SUISSE ALÉMANIQUE

Informations-flash à 6.00, 6.30, 7.00, 7.30, 8.00, 9.00, 11.00. — 6.00 Bonjour. 8.08 Reprises. 10.00 Loisirs. 11.05 Politique intérieure. 11.30 Fanfare. 12.00 Homme et travail.

SUISSE ITALIENNE Informations-flash à 6.00, 7.00, 8.00, 10.00, 12.00. — 6.00 Musique et informations. 9.00 Radio-matin. 11.50 Les

FRANCE INTER 0.05 Allô Macha! 2.00 Au cœur de la nuit. 4.00 Salut la parenté. 8.10 Des parasites sur l'antenne. 9.30 Avec tambours et trompettes. 10.45 Les Français donnent aux Français. 11.03 env. Vécu.

11.45 Le jeu des mille francs FRANCE MUSIQUE

6.03 Musiques pittoresques. 6.40 Musiciens pour demain. 8.02 Eveil à la musique. 8.17 Et pourtant ils tournent. 10.00 Vocalises. 11.35 Sélection concert. 11.40 Critiques - auditeurs.

FRANCE CULTURE

6.02 Matinales. 7.00 Les chemins de la connaissance. 7.30 79... 2000 Comprendre aujourd'hui pour vivre demain. 8.07 Les matinées de France-Culture. 9.45 Démarches. 10.02 La musique prend la parole. 11.05 Le pont des arts.

TV: A CHOIX

FEUILLETONS ET SÉRIES

TV romande: 20.20 La Maison des autres - 21.55 Des yeux pour entendre - 22.30 Un regard s'arrête. -TF1: 19.35 L'honneur des Cipolino (théâtre) - 21.45 Alain Souchon. -Antenne 2: 11.15 Tonnerre - 12.50 Pilotes de course - 14.05 Jeunesse de Garibaldi - 18.45 Top Club Michel Delpech - 19.35 Une fille seule 21.55 Les cousins. — Suisse alémanique: 19.05 En parcourant l'Ouest - 20.25 Emission médicale: les allergies - 21.25 Vous et moi. Film américain - 23.10 Michel Fugain et sa compagnie. — Suisse italienne: 19.35 Heidi - 22.35 Revue cinéma. - Allemagne 1: Film hongrois - 23.25 Le chef. — Allemagne 2: 18.20 Série avec Charlie Chase -18.40 Hommes sans nerfs - 20.15 Le vieux - 23.05 Eté 1942 (film améri-

A voir... entre autres

Agenda

Des variétés, du théâtre de la munées en Suisse romande par Jacqueline Courault. Eric Bauer et Pierre Gisling pour vos sorties du week-

Parmi les invités d'aujourd'hui, Georges Kleinmann recevra: Marc Chenevière, le groupe Truckee et

La Maison des autres

En compoément du texte de présentation paru dans notre supplé-ment-magazine du samedi 14 avril, nous noterons encore ceci à propos de cette émission de Bernard Cla-

Comment ce roman «La Maison

ment.

est... Bernard Clavel lui-même, qui écrivit les dialogues et supervisa l'adaptation. Non seulement le roman est fi-

dèlement respecté, mais une distribution d'une rare justesse et une photographie superbe font de cette dramatique en deux parties l'une des plus belles réussites de la Télévision française de ces dernières

La sensibilité et l'humour sont au rendez-vous. Et derrière cette chronique au jour le jour d'une pâtisserie, de ses employés et apprentis, de ses patrons, derrière la peinture d'une ville qui possède encore sa bourgeoisie, ses « notables », se détache le portrait d'un monde qui a disparu pour toujours dans la tourmente de la dernière guerre.

Le Comte de Paris FR3: 19.30

A l'enseigne du « Nouveau ven-

On poura ainsi voir des images de la vie du Comte de Paris et des événements qui s'y rattachent. Elles seront suivies d'un débat animé par Jean-Marie Cavada.

les proches de de Gaulle.

TVR à 17.45

sique et des expositions, sélectionend et de la semaine prochaine.

Télévision romande: 20 h. 20

des autres » allait-il subir l'épreuve

de l'adaptation télévisée? On peut le dire sans hésiter: victorieuse-

Le premier à s'estimer satisfait

dredi », l'émission « Grands témoins » propose un portrait de Monseigneur Henri de France, Comte de Paris, en expliquant son rôle et ses prises de position dans la vie politique de la France, et surtout ses rapports avec le général de Gaulle.

Le débat portera sans doute surtout sur l'époque 1954 à 1969 et sur le long dialogue, entrecoupé de silences, entre le général de Gaulle et le Comte de Paris. Une même idée de la France les rapprochait, tant et si bien que le Comte de Paris pense que de Gaulle a songé à le désigner comme son successeur officiel... Ce que n'admettent pas

A la MUBA 79, intéressant pour exemple, fournitures industrielles et

outillage pour le bricolage, divertissement électronique, la présenta-

tion spéciale «Energie solaire»,

Foire Suisse d'Echantillons Bâle 21 avril-1er mai 1979

europcar

des Fr. 32. - par jour

casco complet compris

Garage GOGNIAT

Tél. 039/22 29 76

Location

voitures et

vonores es véhicules utilitaires

le Salon des inventeurs, la présentation spéciale «La science appelle les

Etude de Mes Pierre et Henri Schluep, notaires à Saint-Imier

Vente publique de bétail et de matériel agricole

Mardi 24 avril 1979, dès 13 heures, à son domicile aux Convers (2616 Renan), Monsieur Jean WILLEN, cultivateur, offrira en vente publique et volontaire pour cause de fin de bail :

a) Matériel agricole :

1 autochargeuse Bucher TRL 2600, 22 CV; 1 souffleur Rapid avec moteur de 10 CV et 8 m. de tuyaux (Ø 40 cm.) avec distributeur; 1 pirouette Fahr, 4 éléments; 1 machine à apprêter le foin Portana; 2 chars à pneus; 1 tombereau à pneus pour 1 cheval; 1 tourneuse Aebi; 1 pompe à purin Bucher (haute pression), 50 m. de tuyaux (Ø 72 mm.); 1 machine à traire Afa Laval; 1 glisse à fumier; 1 traîneau; 1 coupe-racines; 1 balance décimale; 1 chaudière; tonneaux à gentianes; chaînes; clochettes; ustensiles pour le lait et quantité d'autres objets dont le détail est supprimé.

10 vaches fraîches ou portantes; 3 génisses portantes pour l'automne; 5 génisses de 2 à 22 mois.

Troupeau de races Simmental et Montbéliarde, élevé au pâturage, habitué à la traite mécanique. Bétail indemne de tuberculose et de bang, soumis au contrôle laitier intégral, vacciné contre la fièvre aphteuse.

La vente se fera contre argent comptant.

Saint-Imier, le 5 avril 1979.

La conclusion

SECURA.

vos besoins.

d'une assurance

doit être mûrement

Par exemple, en matière de

rapport primes/prestations. Ou

tail des possibilités d'assurance.

effet une palette complète de

MIGROS. C'est pourquoi

des intérêts de ses assurés et

Car SECURA vous propose en

formules adaptées à chacun de

De plus, derrière SECURA, il y a

mérite pleinement leur confiance.

Bref, tout bien pesé, opter pour

SECURA, c'est opter pour une

certitude. Celle de bénéficer de

prestations de haute qualité à un

prix calculé au plus juste.

encore en ce qui concerne l'éven-

Par commission: H. Schluep, notaire

OFFRES D'EMPLOIS

PFISTER-LEUTHOLD S.A. GESTETNER

un mécanicien d'entretien

pour le service après-vente auprès de sa clientèle neuchâteloise et jurassienne, en étroite collaboration avec son agent local, avec stationnement dans la région neuchâteloise, dans le cadre de nouveaux locaux.

Nous demandons:

- une formation de mécanicien de précision et électro-mécanique,
- une bonne connaissance en électronique,
- le sens des responsabilités et une excellente conscience professionnelle,
- le permis de conduire,
 connaissance de l'allemand souhaitée,
- âge idéal 30-35 ans.

- Nous offrons: - la semaine de 5 jours,
- une activité indépendante et très variée,
- les avantages sociaux usuels,
- une voiture de société.

Faire offre écrite avec curriculum vitae, copies de certificats, références et prétentions de salaire PFISTER-LEUTHOLD S. A., Monsieur Marcel Voyamme, agent local,

rue de l'Abbaye 12, 2854 Bassecourt.

A remettre à Boudry, pour cause de

bon commerce d'alimentation générale

(seul magasin USEGO de la place). Agencement neuf, agréable et fonctionnel. Bonne affaire de quartier, clientèle fidèle, possibilité de développement. Frais fixes, y compris amortissement et frais, véhicules, assurés par le rendement de la vente des produits boulangeriepâtisserie de notre fabrication. Prix: Fr. 60.000.- (arrangement possible).

Boulangerie L. Gunthardt, Louis-Favre 40, 2017 Boudry, tél. (038) 42 10 26 ou 42 27 16.

Sport et loisirs à la MUBA 79: Par exemple, la présentation spéciale «Tourisme - chemins de fer, compagnies d'aviation, agences de voyages», le groupe «Camping et jardin», les piscines et les engins de fitness, et pour le passe-temps des collectionneurs, le Salon philaté-



avec forêt ou éventuellement forêt dans le Jura neuchâtelois.

Ecrire sous chiffre P 28-130245 à Publicitas, avenue Léopold-Robert 51, 2301 La Chaux-de-Fonds.

Service de consultations conjugales

NEUCHATEL, faubourg du Lac 3 LA CHAUX-DE-FONDS, Rocher 1

Prendre rendez-vous au tél. (038) 24 76 80.

A LOUER, dès le 1er mai 1979, appartement de 2 pièces

cuisine, bains-WC, dépendances. Chauffage par calorifère avec pompe automatique. Loyer mensuel Fr. 250.— + charges.

Pour tous renseignements, s'adresser à l'Etude Maurice Favre, Léopold-Robert 66, tél. (039) 23 73 23.

A la MUBA 79, ce quelque chose de particulier pour vivre confor-tablement et agréablement: Par

exemple, le Centre du meuble, la Foire du bois «Lignum», la présentation spéciale «Rénovation des vieux immeubles», le groupe «Arts ménagers», la présentation des maîtres jardiniers, jusqu'aux joies que procure l'habitation mobile de la présentation de caravanes et de camping.



Mettez les assurances sur réfléchie. Et celui qui pèse le pour et le contre constatera aussitôt que la balance penche du côté de



Par exemple l'assurance de véhicules à moteur

Movennant des primes de toute façon avantageuses, SECURA accorde dans son assurance Casco jusqu'à 40% de rabais, déjà après cinq années exemptes de sinistre. Elle tient compte de votre échelon de bonus responsabilité civile ou du nombre d'années où vous avez roulé sans accident. Les bons conducteurs (échelons 0, 1 et 2), après un sinistre, ne paient pas plus qu'avant!



l'assurance sur la vie Outre des prestations généreuses à

des prix calculés au plus juste, SECURA vous offre également des participations intéressantes au bénéfice. Et c'est uniquement auprès de SECURA-Vie que les femmes jouissent des mêmes droits et des mêmes primes que les hommes - car SECURA renonce au supplément de 50% usuel auprès des autres compagnies, par exemple lors de rentes pour perte de gain.

Ou l'assurance multirisques de ménage

Cette assurance englobe davantage que n'importe quelle autre assurance de ménage. Sans en être plus chère pour autant: bien au contraire, elle est encore plus avantageuse.

Double avantage:

Une entreprise MIGROS

primes modiques prestations étendues

Ou l'assurance accidents individuelle et familiale

Ici aussi, SECURA vous offre en cas d'accident des prestations plus étendues que les autres compagnies: pas de réduction des prestations en cas d'imprudence, participation jusqu'à concurrence de fr. 10'000.- aux frais d'opérations cosmétiques, indemnité pour vêtements endommagés et prise en charge des frais de traitement dentaire découlant d'un accident.

SECURA

Compagnie d'Assurances Service conseil La Chaux-de-Fonds Rue Daniel-Jeanrichard 22 2301 La Chaux-de-Fonds Téléphone 039/226990

Agences et bureaux-conseils à: Aarau, Baar, Bâle, Berne, Berthoud, Bienne, Brigue, La Chaux-de-Fonds, Coire, Fribourg, Genève, Lausanne, Lugano, Lucerne, Martigny, Monthey, Neuchâtel, Saint-Gall, Schaffhouse, Sion, Soleure, Thoune, Vevey, Wetzikon, Winterthour, Zurich.



A adresser à: SECURA Compagnie d'Assurances Rue Daniel-Jeanrichard 22, 2301 La Chaux-de-Fonds

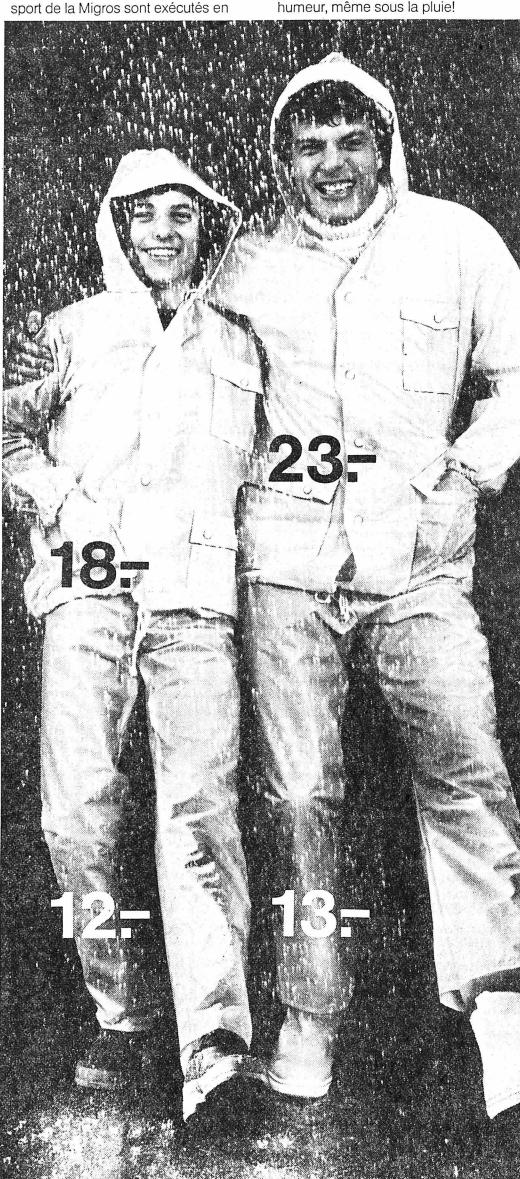
Coupon

Veuillez m'envoyer toute docu-

Signinthera

Quel plaisir de se promener sous la pluie quand on est si bien protégé! Les nouveaux vêtements de pluie et de

PVC souple, parfaitement imperméable. Et leurs prix sont si avantageux qu'ils contribuent à mettre les gens de bonne humeur, même sous la pluie!



Veste pour teens et écoliers Pantalon pour teens et écoliers 12.-Jaune vif, t. S, M, L.

18.-

Veste pour hommes Pantalon pour hommes 13.-Jaune vif, t. S, M, L, XL.

Qualité. Prix. Choix.

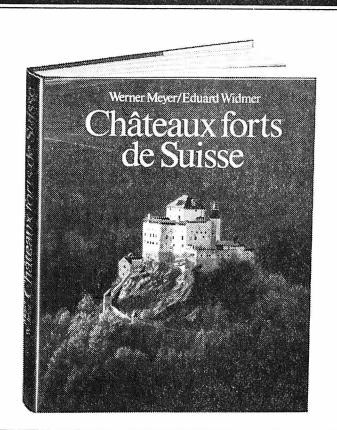
Un ouvrage de la plus belle qualité!

Dans un livre magnifique, l'histoire passionnante des plus beaux châteaux forts de Suisse, avec de merveilleuses photographies en couleurs. In volume relié, grand format, 23,5 cm x 30 cm, avec jaquette couleurs, 320 pages, nombreuses photo-graphies en couleurs.

Fr: 45.—

(2 bons) No 78 853

Vous pouvez obtenir le même ouvrage en allemand: Das grosse Burgenbuch der Schweiz No 77213 Fr. 45.- (2)



exclusivité exclus

La Chaux-de-Fonds Rue de la Serre 79 Neuchâtel Rue des Terreaux 3-5

Coupon de commande par poste:

Prière de découper et d'envoyer à: Ex Libris, case postale 605

Veuillez m'envoyer le livre «Châteaux forts de Suisse» à l'examen (avec droit de retour dans les 10 jours) Fr. 45.- (2 bons), (Frais d'expédition Fr. 1.60.) No 78853.

Nom M./Mme/Mile

OFFRES D'EMPLOIS

Entreprise de la place de Neuchâtel cherche pour date

secrétaire

ayant plusieurs années d'expérience pour poste à responsabilités.

Faire offres avec curriculum vitae et prétentions de salaire sous chiffre 28-900095 à Publicitas, Treille 9,

TAXIS JURASSIENS

'our et nuit (039) Ville et extérieur

23 76 76

Comment tenir vos

fausses dents

Votre prothèse dentaire vous agace lorsau'elle glisse ou au'elle tombe lorsaue vous voulez manger, rire ou parler? Il vous suffit de saupoudrer votre appareil d'un peu de Dentofix. Cette poudre agréable assure l'adhérence parfaite et la stabilité de votre dentier. Dentofix n'altère pas la saveur de vos aliments et ne donne pas de sensation de gomme, de colle ou de pâte. Dentofix élimine aussi «l'odeur de dentier» qui peut être la cause d'une mauvaise haleine. Fr. 2.85.



• LE LOCLE • LE LOCLE Feuille d'Avis des Montagnes LE LOCLE • LE LOCLE •

Procès-verbal de la séance du Conseil général du vendredi 6 avril 1979 à 19 h. 45, salle du Conseil général, Hôtel de Ville

Présidence de Mme Nicole Gabus, Présidente. - 28 membres sont présents; 13 membres excusés: M. W. Bernet, Mme A. Bottani, MM. Cl. H. Chabloz, M. Ducommun, P. Huguenin, L. Donzé, J. J. Mercier, E. Peruccio, E. Schmid, E. Schulze, J. Huot, Mme D. Leimgruber, M. M. Garin. - Le Conseil communal in corpore assiste à la séance.

Correspondance

En ouvrant la séance, la Présidente donne lecture de la lettre de Mmes Y. Jacot et J. Zbinden exprimant la déception de nombreux loclois au vu de la décision du Législatif de ne pas accepter d'honorer la mémoire d'Henri Jaquet en désignant de son nom le nouvel accès des Bosses.

Nomination d'un membre à la Commission scolaire

Au nom du groupe ppn, M. Pierre FAESSLER soumet la candidature de M. Daniel Buhler.

La Présidente informe que M. Daniel Buhler est tacitement désigné membre de l'autorité scolaire.

Nomination d'un membre de la Commission de désignation des rues

Par la voix de M. Jean-Maurice MAILLARD, le groupe socialiste propose la candidature de Mme Jacque-

La Présidente indique que Mme Maillard est tacitement nommée membre de la Commission de désignation

Demandes de crédits pour la remise en état d'un tronçon du sens unique nord (4e étape) et pour l'exécution de travaux des Services Industriels sur ledit tronçon et les rues adjacentes

M. Hermann WIDMER, remarquant oue l'élargissement de la route se fera au dépend de la zone piétonne, espère que les nombreux commerçants de ce secteur pourront continuer à exposer et à vendre leur marchandise sur les deux trottoirs.

L'emplacement de stationnement prévu en bordure ouest de la ruelle pro-che de l'immeuble Temple 1 est-il compris dans le domaine privé?

M. Widmer aurait apprécié que le Conseil communal convoque les propriétaires et commerçants intéressés afin de les orienter sur ce projet avant que les travaux ne débutent. Au nom du ppn, il dépose l'amendement suivant: Art. 2. - Le Conseil communal est chargé de l'exécution du présent arrêté après consultation des propriétaires et commerçants riverains.»

Par ailleurs, il désire savoir d'une part si la Fête des Promotions pourra se dérouler normalement, malgré ces travaux et d'autre part, si le Conseil communal envisage la réfection de la façade Est de l'immeuble M.-A.-Cala-

Pour ce qui concerne les travaux des SI, M. Widmer note qu'ils ont reçu l'approbation de la Commission

En conclusion, il déclare que le groupe ppn votera les deux rapports ainsi que les arrêtés portant sur un crédit total de 860.000 francs.

Vuon TERET donne groupe socialiste au vote des deux crédits sollicités.

Le rapport relatif à la route donne l'impression que l'Exécutif a fait montre d'une certaine retenue dans la présentation du véritable coût de ces travaux, dont l'importance justifie une garantie de durée. Pour quelle raison, par exemple, la couche de déchets de carrière a-t-elle été réduite de 5 cm. par rapport à la pratique suivie habituellement lors de travaux sembla-

Quant aux travaux des SI, M. Lebet se préoccupe plus particulièrement de la station aménagée au début de 1940 au sous-sol de l'Hôtel Judiciaire. Sa conception est dangereuse, son implantation est vulnérable en cas de sinistre. Dans ces conditions, on peut se demander si les montants prévus suffiront à la rendre plus fonctionnelle, moins dangereuse, tout en améliorant sa capacité? De plus, tout laisse entrevoir que la recherche d'un endroit plus adéquat à proximité ne représente guère de difficulté. M. Lebet demande la représentation, pour la prochaine séance, d'un rapport complémentaire sur ce point.

M. Francis JAQUET expose la position du groupe radical. S'agissant en l'occurrence d'un choix des investissements pour 1979, il est bon de se rendre compte qu'en acceptant l'ensemble des crédits sollicités ce soir, ce ne sont pas moins de deux millions qui sont déjà votés depuis le début de cette année. Il ne restera donc que des miettes jusqu'à la fin de l'exercice en cours pour les imprévus inévitables. Il nous intéresserait donc de savoir si nous devrons, cette année encore, engager des dépenses en rapport avec l'arrivée du gaz naturel? Le Conseil communal devra tenir largement comp-

te de cette situation. C'est dans cette optique que notre groupe acceptera les crédits demandés tout en se voyant cependant contraint à l'avenir d'agir avec

M. Jaquet pose le problème de/l'installation d'un caisson rigide dans la fondation de la route pour y loger les différentes conduites. Il demande que la liaison entre le trottoir du Moutier et l'immeuble Temple 1 fasse l'objet d'une nouvelle étude, en cherchant à abaisser le trottoir devant la boulangerie afin d'en réduire la pente.

M. Jean-Pierre BLASER donne l'accord du groupe pop pour le vote de ces crédits, tout en se plaisant à relever la collaboration qui existe entre les services communaux, ce qui assure la coordination de tels travaux.

M. Frédéric BLASER, conseiller communal, remercie les groupes de l'accueil réservé à ces rapports.

Etant donné que les plans ont été exposés le 30 mars et que les techniciens des TP et des SI étaient à disposition des membres du Législatif pour fournir tous renseignements, nous pouvions espérer que cette méthode nous épargnerait ce soir certaines questions!

Après avoir exposé le programme des travaux, le directeur des TP confirme que la Fête de la jeunesse se déroulera comme précédemment. En outre et en réponse au désir des commerçants du secteur, une partie des travaux seront exécutés durant la période des vacances horlogères. Il n'en demeure pas moins que ces travaux perturberont provisoirement les habitudes des usagers et des commercants.

Il va de soi que les propriétaires et commerçants intéressés seront orientés préalablement à l'ouverture

La composition de la fondation de la route et des trottoirs résulte des données des services techniques. Nous pouvons ajouter que les expériences faites jusqu'ici dans ce domaine se sont révélées favorables, fait confirmé par les rapports d'analyse de l'Ecole polytechnique fédérale.

Si l'importance de la dépense est indéniable, le dépôt de ces rapports ne suscite aucune surprise, étant donné que ces investissements figuraient au programme des travaux prévus pour l'année 1979.

D'autre part, l'emplacement de stationnement proche de Temple 1, en raison de la survivance des mensurations de l'ancien village, n'entraînera pas un empiètement particulier sur la propriété privée.

M. Blaser ajoute que le Conseil communal est favorable, dans toute la mesure du possible, au maintien des bordures de trottoirs, estimant que les piétons ont droit à certains égards, ceci d'autant plus que les places de stationnement sont suffisantes dans ce

Ayant donné l'assurance que les personnes concernées seront renseignées avant le début des travaux, le porteparole du Conseil communal recommande l'acceptation des rapports et arrêtés sans retenir l'amendement.

M. Jean-Pierre RENK, directeur des SI, confirme qu'il était intéressant de profiter des travaux qui vont être exécutés pour réaliser un nouveau bouclage du réseau de chauffage à dis-

Sur le plan des investissements en relation avec l'arrivée prochaine du gaz naturel, nous attendrons de connaître le résultat de l'étude convenue avant d'établir un rapport complet avec demande de crédit.

Au sujet de la station « Hôtel Judiciaire », il est bien dans notre intention de la rénover et de la completer. Nous solliciterons à cet effet un nouveau crédit. Dans l'immédiat et en relation avec les travaux annoncés, il importe de prévoir que tous les câbles y aboutissant et en repartant se trouvent en parfait état et soient suffisamment dimensionnés pour permettre l'entreprise de la nouvelle étape. C'est volontiers que nous présenterons pour la prochaine séance un rapport complémentaire traitant de la réfection de la station HT, admettant ainsi qu'il faut absolument éviter tout retard dans les travaux. Quant à l'emplacement de la station, il ajoute que le Conseil communal a déjà pris position en renonçant à son aménagement sous le parvis du Temple.

En outre, la solution du caisson ne peut pas être retenue pour des questions de sécurité, vu la diversité des conduites.

M. Pierre FAESSLER regrette également que le Conseil communal n'ait pas cru bon d'informer les propriétaires et les commerçants avant que le Législatif soit appelé à se prononcer. Cette manière de faire n'étant pas agréable, il demande avec insistance que ce soit la dernière fois que l'on procède ainsi. Bien des difficultés, voire des conflits, sont évités lorsque l'on

prend la précaution d'informer, de con-sulter les intéressés, plutôt que de les mettre devant le fait accompli.

M. Willy HUMBERT est parfaitement d'accord avec le préopinant lorsqu'il attache beaucoup d'importance à l'information. Il lui demande d'intervenir dans le même sens auprès de ses amis politiques afin que l'information se fasse aussi bien dans le cadre des industries!

M. Jean-Maurice MAILLARD s'étant rendu compte de l'état actuel de la station, pense que sa réfection et son extension reviendront plus cher qu'une nouvelle construction. C'est pourquoi il nous paraît utile de solliciter la présentation rapide d'un rapport complémentaire précisant notamment les possibilités d'autres emplacements qui garantiraient le choix de la meilleure solution.

Tout en admettant le bien-fondé de l'information, M. Francis JAQUET ne pense pas utile, compte tenu des dé-clarations du Conseil communal, de soutenir l'amendement H. Widmer qui pourrait par contre être considéré comme une recommandation pour l'a-

M. Frédéric BLASER rappelle que les travaux en question sont la suite logique des trois premières étapes; le projet soumis n'a absolument rien de révolutionnaire. Ces travaux susciteront inévitablement des inconvénients momentanés déjà connus des commerçants. Les accès aux divers magasins seront assurés aux piétons de tous âges et nous veillerons dans toute la mesure du possible à accélérer l'exécution. Pour ce qui est de l'information, le Conseil communal examinera la marche à suivre future qui conviendra le

Enfin, il ne peut donner aucune assurance quant à la vente de marchandise sur les trottoirs, ce problème relevant des dispositions de la Police.

M. Charles DÉBIEUX annonce que le groupe pop se rallie au vote du crédit nécessaire pour l'exécution des travaux des SI. Néanmoins, il désire connaître les travaux qu'il conviendra d'entreprendre pour assurer en permanence l'exploitation du « puits du Tem-

D'autre part, à propos de l'établissement du devis, s'étonnant de l'indication des postes « Fournitures et maind'œuvre », il demande s'il existe un tarif des installateurs eau et gaz, pour effectuer des devis au métré qui comprennent l'ensemble des éléments (matériel, main-d'œuvre et frais généraux).

Jean-Pierre RENK, conseiller communal: Le captage en permanence du « puits du Temple » nécessiterait des investissements assez considérables qui pourraient atteindre la somme de 300.000 fr. environ. Ce projet n'ayant pas été retenu, il importe d'entreprendre les travaux projetés afin de pouvoir exploiter ledit puits en période de grande sécheresse.

Par ailleurs, c'est intentionnellement que nous procédons de la sorte lors de l'établissement de devis. Cette méthode, qui nous paraît très claire, permet de déterminer exactement l'importance des différents postes, y. c. celui de la main-d'œuvre.

La discussion des deux rapports est

La prise en considération du rapport concernant la remise en état d'un tronçon du sens unique nord (4e étape) est acceptée à l'unanimité.

Soumis au vote, l'amendement de l'art. 2 de l'arrêté, proposé par le groupe ppn, est repoussé par 19 voix con-

Puis, l'arrêté portant sur l'octroi d'un crédit de 480.000 fr. pour la remise en état d'un troncon du sens unique nord (4e étape) est voté à l'unanimité.

La prise en considération du rapport concernant l'exécution de travaux des SI sur un tronçon du sens unique nord est acceptée à l'unanimité.

L'arrêté accordant un crédit de 380.000 fr. pour l'exécution de travaux de réfection et d'extension des réseaux d'eau, de gaz, d'électricité et de chauffage à distance sur le sens unique nord (4e tronçon) et sur les rues adjacentes, est approuvé à l'unanimité.

Crédit pour la réfection d'ouvrages de captages d'eau à la Combe-Girard (1re étape)

M. Claude LEIMGRUBER a pris connaissance avec intérêt de ce rapport. Toutefois, il lui semble que cette demande de crédit relève de la technique de la «tranche de salami»! La recherche de nouveaux points d'eau étant indispensable, il nous apparaît souhaitable que tout le problème de l'eau fasse l'objet d'une étude générale. Le groupe pop souscrit au vote du crédit.

Au nom du groupe ppn, M. Edgar JOBIN appuie également rapport et arrêté, estimant qu'il est nécessaire de prendre grand soin de ces ouvrages de captage d'eau.

M. Paul PERDRIZAT: Les mesures proposées pour l'entretien de ces ousocialiste qui souhaite qu'à l'avenir des vrages ont rencontré l'accord du groupe

dépenses de cet ordre figurent au bud-

M. Ulysse BRANDT: L'amélioration de ces captages d'eau est tout indiquée. Le groupe radical appuie la demande

de crédit présentée.

Au nom du Conseil communal, M. Jean-Pierre Renk, directeur des SI, remercie de l'accueil unanimement favorable manifesté à l'égard de ce rapport. Le ravitaillement en eau potable d'une ville revêt une importance évidente. C'est la raison pour laquelle nous tenons, par la présentation de tels rapports, à associer le Conseil général et la population aux travaux qui sont entrepris dans ce domaine. Sans négliger l'intérêt que nous portons aux projets de la ville voisine, nous continuerons, au cours de ces prochaines années, à améliorer les différents points d'eau existant sur le territoire communal.

Dans le même ordre d'idée, nous solliciterons le moment venu le crédit nécessaire à la terminaison du captage d'eau du puits situé près de la Fabrique Rolex.

La discussion est close. La prise en considération du rapport est acceptée à l'unanimité. L'arrêté portant sur l'octroi d'un crédit de 40.000 fr. pour la réfection d'ouvrages de captage d'eau à la Combe-Girard (1re étape) est voté à l'unanimité.

Interpellation de MM. J.M. Maillard et consorts relative aux loyers des HLM

M. Jean-Maurice MAILLARD se réfère au texte déposé tout en soulignant que, consécutivement à la situation dans laquelle se trouvent la plupart des locataires des HLM, il ne serait pas acceptable de procéder à des hausses de loyers de l'importance de celles arrêtées par le Conseil d'Etat, ceci d'autant plus qu'elles sont basées sur l'indice suisse des salaires qui ne reflète pas l'évolution de ceux versés en notre ville. Il est certain qu'il serait peu équitable de charger le budget d'un travailleur en portant son loyer de 320 fr. à 395 fr. par mois alors que son salaire n'aurait bénéficié d'aucune augmentation depuis 1975 et que son pouvoir d'achat aurait subi une diminution sensible.

Le Conseil communal partage-t-il cette opinion?

Au nom du Conseil communal, M. Frédéric BLASER, directeur des TP formule la réponse suivante: L'Exécutif s'est toujours montré attentif au problème des HLM. Notre Commune a pris part à toutes les actions organisées par le Canton De plus, il rappelle qu'en matière d'augmentation des loyers, notre Commune, avec l'accord de son Législatif, a constamment pratiqué une politique très restrictive en veillant au maintien de loyers aussi bas que possible. De plus, nous n'avons jamais appliqué intégralement les autorisations d'augmentations délivrées par l'Autorité cantonale.

Toutefois, en rapport avec le dépassement des normes de revenus des locataires HLM, le Conseil communal a appliqué deux hausses, l'une en 1973 représentant, selon les immeubles et les logements 7 à 13 fr. 50 par mois, la seconde en 1975 variait de 15 à 25 fr. par mois.

M. Blaser expose la position que le Conseil communal a été appelé à prendre face aux propositions énoncées par le Canton, en proposant notamment un équilibre entre toute augmentation éventuelle de loyers et les normes de revenus. Par la suite, le Conseil communal a pu constater que ses propositions n'avaient malheureusement pas été prises en considération. En outre, nous avons appris à l'occasion de la réponse donnée par le chef du Département des TP à une interpellation, que seule notre Commune avait émis des réserves en s'opposant aux augmentations proposées de loyers de 23 pour

M Blaser ajoute que le Conseil communal, dès qu'il a eu connaissance de la décision du Conseil d'Etat, a convenu qu'il n'appliquerait pas les possibilités de hausse offertes par le décret

En conclusion, le Conseil communal est satisfait de constater que les interpellateurs partagent l'opinion de l'Exécutif en ce sens qu'il n'est pas opportun, en période de récession, d'augmenter de 23 pour cent les loyers HLM.

L'interpellateur se déclare satisfait.

Interpellation de MM. Jean-Pierre Franchon et consorts préconisant la création d'une Commission du personnel

M. Jean-Pierre FRANCHON ayant souligné que les membres du personnel communal n'ont pas la possibilité, à teneur des dispositions légales, de remplir un mandat de conseiller général, estime qu'il serait tout de même logique qu'ils puissent, par le truchement d'une Commission du personnel, être consultés et émettre leur avis sur les questions liées non seulement à l'a-

voire de leur horaire, mais également à l'Administration proprement dite. Le Conseil communal est-il disposé à envisager la création d'une telle commission?

Au nom du Conseil communal, M. René FELBER, président de la ville, relève tout d'abord que le problème de la participation au niveau d'une Administration publique a déjà été posé car, en fait, le Conseil communal admet que la gestion est soumise au contrôle de l'Autorité législative élue par le peuple pour le représenter. Il s'agit déjà là de l'exercice indiscutable d'une participation directe. Certes, notre personnel doit pouvoir faire valoir son point de vue en ce qui concerne son travail et son statut. Jusqu'à présent, il nous semblait que ces deux points pouvaient être traités par l'intermédiaire des organisations professionnelles ainsi que par la concertation directe dans le cadre de chaque dicas-

Il faut aussi préciser que notre personnel, comme celui des Ecoles, se trouve associé aux travaux d'un certain nombre de commissions, ce qui le met en contact avec les rouages de l'Administration.

En conclusion, le président de la ville annonce que l'Exécutif consultera d'abord les organisations professionnelles qui sont ses interlocuteurs traditionnels; puis il étudiera l'utilité ou la nécessité de créer cette Commission du personnel. Il ne lui est par conséquent pas possible de présumer ce soir de la solution qui sera finalement retenue, en se montrant pourtant réceptif à la suggestion des interpellateurs.

L'interpellateur se déclare satisfait de la réponse donnée.

Interpellation de MM. Charly Débieux et consorts relative à la pression sur les salaires contraire aux intérêts

de la ville

M. Charly DÉBIEUX: Au moment où des employeurs renoncent à accorder la compensation du renchérissement, nous avons connaissance que certains employeurs de la place font usage, depuis quelques mois déjà, de procédés véritablement scandaleux en exerçant entre autre des pressions sur les salaires des travailleurs qui peuvent, selon les cas, se traduire par des baisses effectives de l'ordre de 200 à 400 fr. par mois. Il ne s'agit pas en l'occurrence de cas isolés, mais de l'application d'une pratique systématique. M. Débieux relève la gravité de tels faits, qui ne sauraient contribuer à améliorer la carte de visite de notre ville ou à inciter de nouveaux travailleurs à élire domicile au Locle.

Après avoir évoqué le problème de l'engagement de main-d'œuvre frontalière, l'interpellateur remarque le danger que représentent ces méthodes qui, tout en donnant le mauvais exemple, deviennent tentantes pour d'autres en-

S'attendant à ce qu'on lui rétorque que ce n'est pas le rôle de l'autorité de s'ingérer dans ce problème de salaires, dont la compétence est du ressort des chefs d'entreprises, il ajoute que ces derniers n'hésitent pas, dans certaines circonstances, à faire appel à l'intervention financière des pouvoirs publics!

En conclusion, M. Débieux demande au Conseil communal d'entreprendre dans l'intérêt de la ville une étude du problème soulevé et d'intervenir auprès des employeurs concernés.

Au nom du Conseil communal, M. Henri EISENRING, conseiller communal: Nous pourrions sur ce point reprendre presque intégralement les renseignements communiqués en mai 1977, en réponse à l'interpellation de M. W. Humbert. Il est incontestable que dans notre région, le niveau des salaires s'est petit à petit dégradé au cours de ces 20 dernières années, alors que dans les années 1950, les salaires versés dans le Jura neuchâtelois étaient cités en exemple. Aujourd'hui, ils figurent parmi les plus modestes de Suisse. Les statistiques de l'OFIAMT, ainsi que des rapports d'économistes ayant étudié notre situation économique attestent ces faits. C'est ainsi que l'Institut Battelle indique que cette situation défavorable est liée à la croissance économique plus lente que dans d'autres régions du pays; de plus, il est certain que la récession économique et les malheurs de l'industrie horlogère ont créé un climat peu propice à un redressement de notre situation dans ce domaine.

M. Eisenring rappelle que le Conseil communal est intervenu auprès des employeurs à réitérées reprises en s'adressant directement à l'Association patronale. De son côté, l'Office du travail saisit toute occasion pour évoquer cet aspect du problème lors des contacts créés avec les responsables des entreprises. Comme nous l'avons dit en 1977, l'autorité politique et à plus forte raison la Commune ne disposent d'aucun pouvoir de décision en matière salariale. En réalité, nous ne pouvons qu'émettre des recommandations.

LE LOCLE • LE LOCLE

LE LOCLE Feuille d'Avis des Montagnes LE LOCLE •

E • LE LOCLE

Tout en le déplorant, il est cependant vrai que lors de mutations ou de placements de chômeurs, il est arrivé, malgré l'intervention de nos services, que le dernier salaire réalisé ne pouvait pas être obtenu. Il est aussi exact que plusieurs entreprises face à des difficultés ont réduit les salaires de certains cadres et d'ouvriers également. Ici aussi et chaque fois que nous en avons eu connaissance, nous sommes intervenus pour tenter de limiter les dégâts. Malheureusement, nous ne sommes pas toujours écoutés. Récemment encore, nous avons soutenu le syndicat dans ses démarches auprès d'une importante entreprise qui se proposait d'instaurer un nouveau système de calculation des salaires.

Admettant entre autres que des salaires plus modestes qu'ailleurs ne favorisent pas le recrutement de maind'œuvre de l'extérieur, le Conseil communal est intervenu auprès du Conseil d'Etat afin qu'un certain frein soit mis à l'engagement de travailleurs frontaliers. Notre point de vue a été retenu et depuis 18 mois toute demande d'engagement de frontaliers dans l'industrie est soumise à l'examen d'une Commission paritaire locale; cette dernière veille notamment à ce que les salaires offerts soient convenables.

M. Eisenring conclut: Nous pouvons assurer les interpellateurs que le Conseil communal est parfaitement conscient du problème soulevé. Il n'est pas besoin d'une enquête complémentaire pour confirmer des faits connus de chacun. Considérant que les salaires constituent un atout important pour le développement d'une ville, le Conseil communal affirme qu'il continuera à se préoccuper de cette question. Il espère que les bonnes relations qu'il a nouées avec les responsables de l'industrie locale permettront petit à petit et le plus vite possible, d'aboutir à une évolution plus favorable des salaires en notre ville.

L'interpellateur se déclare très partiellement satisfait.

Interpellation de M. Francis Jaquet concernant la demande de nouveaux

locaux en faveur de l'ETS

M. Francis JAQUET se réfère au texte déposé. S'il admet qu'il est normal que l'ETS se développe, il remarque aussitôt que les surfaces demandées surprennent; elles paraissent même exagérées. Peut-on nous dire sur ce point si la Commission de l'ETS s'est prononcée?

Estimant que tant l'Ecole de mécanique que l'Ecole d'électronique ne doivent pas souffrir du développement de l'ETS, il relève que l'Ecole d'horlogerie paraît être la plus visée. A ce propos, M. Jaquet tient à souligner que notre Ecole d'horlogerie est aujour-d'hui encore et sans aucune exagération, la plus moderne du monde; elle est adaptée aux techniques nouvelles et les enseignements qui s'y donnent sont cités en exemple... C'est non seulement un fleuron pour notre ville et son industrie, mais également pour la Suisse. Il serait par conséquent erroné de prévoir le déménagement partiel ou total de cette école.

En conséquence, l'interpellateur désire savoir si le Conseil communal a bien l'intention de dresser un inventaire complet des locaux communaux disponibles dans l'immédiat, ainsi qu'à court et moyen termes. Il lui paraît donc important d'aller rapidement en besogne en fixant un calendrier précis de manière à ce que le rapport de la Commission de coordination permette des décisions en fonction de la

Au nom du Conseil communal, M. René BEINER, conseiller communal, donne les renseignements suivants : La Commission de coordination est saisie du problème de la réorganisation du Technicum neuchâtelois, notamment à la suite de la prise de position de l'OFIAMT et du Département de l'Instruction publique, qui ont soulevé le problème des enseignements identiques donnés dans deux localités distantes de quelques kilomètres pour un nombre peu élevé d'élèves dans le cadre d'une même institution. Par ailleurs, les travaux de la Commission de coordination sont limités par des directives émanant du Département; ces dernières accordent une priorité aux besoins de l'ETS tout en précisant qu'aucune nouvelle construction ne sera tolérée : étant donné l'importance de ces problèmes, la Commission de coordination a manifesté la volonté de travailler dans le calme et à l'écart de toute pression. Son rapport et ses propositions d'option seront destinés aux Conseils communaux des deux villes, qui, à leur tour, se prononceront. Il importera par la suite d'obtenir l'approbation de leur point de vue par le Département et les Commissions d'établissement. La date du dépôt de ce rapport ne peut malheureusement pas être précisée. Les commissaires souhaitent disposer du temps nécessaire pour résoudre un problème particulièrement délicat et dont les conséquences doivent être examinées consciencieusement.

Le problème des locaux proprement dit est du ressort du Conseil communal. Ce dernier en collaboration avec le Technicum et les autres Ecoles s'efforcera de répondre aux besoins de l'ETS qui ont été reconnus par le Département. La Commission de l'ETS Conseil général du Locle

en a pris connaissance, sans toutefois se déterminer, car elle est appelée à se prononcer uniquement sur les achats d'équipement et de matériel.

M. Beiner ajoute que l'inventaire des locaux scolaires sera tenu à jour.

Dans la situation actuelle, le Conseil communal s'appliquera à résoudre le problème des locaux en souhaitant que les organes et directions concernés fassent preuve de compréhension. Le Conseil communal ne procédera à aucun déplacement d'école sans connaître le résultat de l'étude entreprise par la Commission de coordination.

L'interpellateur se déclare satisfait.

Résolution de M. Pierre Faessler concernant la péréquation du prix du gaz

M. Pierre FAESSLER se borne à rappeler que lors de la séance du 9 mars écoulé, tous les groupes s'étaient déclarés d'accord avec cette résolution. Indépendamment du principe que cette dernière soulève, les SI des villes resteront évidemment libres d'arrêter leur propre tarif, compte tenu de l'application d'un prix unitaire à la sortie du gazoduc.

M. Jean BLASER: Le groupe pop préconisait pour sa part le système de péréquation valable pour le prix du gaz et de l'électricité. Quant à la résolution, il ne voit pas l'aboutissement d'un tel postulat dès le moment où le bas du canton reçoit déjà du gaz naturel à meilleur compte. Par conséquent, il ne faut se faire aucune illusion, cette résolution s'inscrira dans le domaine des espérances.

M. Jean-Maurice MAILLARD déclare que le groupe socialiste qui s'était engagé à voter cette résolution, maintient sa position. Toutefois, en se rendant compte des difficultés qu'une telle réalisation rencontrerait, il pense que cette résolution comporte un vœu pie. Seul un système déployant ses effets sur le plan fédéral, et englobant l'ensemble des énergies, pourrait atteindre le but visé.

M. Francis JAQUET annonce que le groupe radical approuve sans réserve cette résolution, qui rejoint parfaitement ses préoccupations dans ce domaine.

Au nom du Conseil communal, M. Jean-Pierre RENK, conseiller communal, se permet d'ajouter ces quelques mots. Sur le fond, nous pouvons déclarer qu'un tel objectif est souhaitable. Dans les faits, ce postulat est irréalisable à court et à moyen termes, car il impliquerait de la part de la ville de Neuchâtel un effort supplémentaire, qu'elle ne saurait admettre. Faut-il dès lors, par le vote d'une résolution, compromettre la bonne volonté que cette Autorité a manifestée en s'intéressant à la création de GANSA?

M. Renk tient encore à souligner

M. Renk tient encore à souligner l'effort fait par l'Etat en remarquant que c'est la première fois qu'un canton entreprend une telle action pour tenter de diversifier sa politique en matière d'énergie. Par ailleurs, il convient de relever que les conditions de fourniture ne sont pas les mêmes pour l'instant, Neuchâtel ville étant alimentée par le GVM, alors que les Montagnes neuchâteloises le seront par GAZNAT.

Insistant sur l'objectif prioritaire de GANSA, représenté par la promotion des ventes de gaz naturel, M. Renk conclut en indiquant que plus GANSA et les SI de nos deux villes vendront du gaz, plus le prix de la thermie sera abaissé au poste de détente et de captage de Bonne-Fortaine.

captage de Bonne-Fontaine. La discussion est close.

La discussion est close.

Soumise au vote, la résolution suivante est votée par 21 voix contre une:

« Le Conseil général de la Commune du Locle,

Vu le rapport du Conseil communal à l'appui du raccordement des Montagnes neuchâteloises au réseau suisse de gaz naturel,

a dopte la résolution suivante:

Le Conseil communal est chargé d'intervenir par les voies et moyens appropriés en vue de réaliser la péréquation du prix du gaz sur le plan cantonal.»

Projet d'arrêté de M. Francis Jaquet et consorts concernant la modification des articles 19 et 20 du Règlement général

M. Jean-Maurice MAILLARD annonce que le groupe socialiste s'oppose à la modification de ces deux articles. Il n'y a pas nécessité de changer un mot à l'art. 19, le délai d'envoi des rapports nous ayant toujours paru suffisant. La modification de l'art. 20 ne se justifie plus, étant donné qu'au terme d'un concensus non réglementaire, les conseillers généraux ont déjà décidé de ne pas prolonger les séances au-delà de 22 h. 30. Cette manière de faire donne toute satisfaction.

Au cours de la précédente législature, nous n'avons pas eu à recourir au système des séances de relevée, indique M. Maillard tout en remarquant que la prolongation actuelle des débats est fréquemment la conséquence des nombreuses et parfois inutiles interventions de M. F. Jaquet.

entions de M. F. Jaquet. Relevant en passant les interventions de ce dernier à l'occasion de la récente discussion portant sur la désignation du chemin des Bosses et la modification du Fonds de retraite du Conseil communal, il remarque que M. Jaquet aurait dû quitter la salle à teneur de l'art. 32 du Règlement général.

M. Marcel QUARTIER déclare que le groupe pop s'oppose également à ce projet d'arrêté. Il pense en effet que la modification de ces articles n'est pas fondée, car d'une part il faut maintenir la possibilité de fixer des séances urgentes en cas de nécessité et d'autre part l'organisation de séances de relevée, dont l'ordre du jour ne pourrait pas être complété, n'est pas opportune.

Il suppose que l'intention de l'auteur de ce projet tend non pas à raccourcir les séances, mais à les prolonger, étant donné qu'il désire obtenir plus rapidement les rapports pour mieux les « pouiller »!

M. Pierre FAESSLER regrette tout d'abord que l'on prenne à partie M. Jaquet, puis il indique que les propositions soumises ne donnent pas entière satisfaction au groupe ppn.

A l'art. 19 (délai d'envoi des rapports), au lieu de deux semaines à l'avance, il faudrait éventuellement prévoir 15 ou 16 jours pour que les rapports parviennent au moins le samedi matin ou le vendredi soir. Nous pourrions nous rallier à une telle modification.

Quant à celle relative à l'art. 20, nous ne pensons pas qu'il soit judicieux de renverser le système. Par conséquent, notre groupe préfère maintenir la rédaction actuelle dudit article.

M. Francis JAQUET rappelle avoir dit qu'il s'agissait bien d'un problème pratique et non pas de politique!

Les propositions soumises avaient avant tout pour but de permettre à chacun d'étudier les rapports avec sérieux en disposant d'un temps suffisant. Il admet la suggestion émise par M. Faessler.

M. Willy HUMBERT, las des interventions du préopinant, pense qu'à force de vouloir donner des leçons à chacun, M. Jaquet s'écarte du but qui échoit aux conseillers généraux, à savoir servir au mieux les intérêts de la communauté. Il recommande à l'intéressé de s'en tenir tout d'abord aux dispositions réglementaires actuelles avant de vouloir y introduire des modifications!

M. René FELBER, président de commune: Nous estimons en effet qu'il ne faut pas charger inutilement le Règlement général de détails qui peuvent être réglés ou le sont déjà par l'habitude ou le bon sens coutumier du Législatif.

De plus, nous désirons empêcher une cristallisation des dispositions qui seraient très souvent transgressées dans la pratique parce qu'elles suppriment toute souplesse. En outre, il ne faut pas courir le risque de déclencher à chaque séance des querelles de procédure inutiles et susceptibles tout au plus de faire perdre du temps.

Par ailleurs, la modification tendant à porter à plus de deux semaines le délai des rapports ne tient pas compte des effets qu'elle pourrait entraîner.

Le Conseil général étant un parlement d'une petite ville, M. Felber se permet de demander à ses membres de ne pas en faire un instrument plus compliqué qu'un parlement national, mais de le maintenir au niveau de sa région

Enfin et pour aller à la rencontre de l'auteur du projet, le président de commune déclare que l'Exécutif envisagera, dans le cas du dépôt de rapports volumineux occasionnant un temps d'étude plus long, de faire procéder à un envoi préalable.

La discussion est close. Soumis au vote, le projet d'arrêté portant sur la modification des articles 19 et 20 du Règlement général est re-

Motion de MM. Jean-Pierre Franchon et consorts concernant les traitements du personnel communal

fusé par 20 voix contre 4.

M. Jean-Pierre FRANCHON pense qu'il est du devoir de l'autorité législative, lorsqu'elle n'ignore pas que des engagements de personnel se font encore sur la base de salaires initiaux allant de 1500 à 1600 fr. par mois, de manifestter son intérêt au problème de la politique salariale de la Commune.

Sur le fond, chacun sait que les salaires pratiqués en notre ville sont parmi les plus bas de Suisse; il convient de préciser que cette constatation vaut également pour les traitements du secteur public. Ajoutons aussi que l'Institut Battelle, il y a quelques anées, lors d'une étude consacrée à l'économie de la région, relevait le problème des bas salaires pratiqués dans nos villes.

Relatant les difficultés que l'Exécutif rencontre pour recruter du personnel et le nombre d'annonces qu'il faut faire paraître pour obtenir quelques offres de services pour des postes d'agent de police, par exemple, M. Franchon n'en est pas outre mesure surpris, étant donné que, pour des postes identiques, les conditions d'engagement formulées par certaines com-

munes du Littoral sont supérieures de 600 fr. par mois à celles émanant de notre ville. Ces quelques indications, nous semble-t-il, sont de nature à démontrer à l'évidence l'existence de ce problème. Il faut par conséquent que le Conseil communal prenne ses responsabilités et présente un rapport tendant à augmenter les salaires du personnel communal, en mettant un peu d'ordre dans l'échelle des traitements.

Ayant rappelé les conclusions que la Commission du budget 1977 émettait sur cet objet et que le groupe socialiste partage, M. Franchon constate que le Conseil communal, contrairement à ce qu'il avait annoncé, n'a pas saisi le Législatif au cours de l'année 1978, du problème des salaires. Dans ces conditions et soucieux de la poursuite d'une politique salariale concurrentielle, il invite d'une part le Conseil communal à entreprendre cette étude et d'autre part le Conseil général à accepter la motion.

M. Jean BLASER: Il va de soi que le groupe pop soutient cette motion. Ce problème a déjà été évoqué par le truchement du rapport de la Commission des comptes 1977. A ce propos, il faut rappeler que notre groupe s'était montré d'accord de transformer en interpellation la motion qu'il avait déposée concernant la réduction du temps de travail pour donner la priorité à la revalorisation des traitements. Il regrette aujourd'hui que le Conseil communal n'ait pas repris l'étude de ce problème durant l'année 1978.

M. Jacques RIEDWEG a suivi avec intérêt le développement de cette motion, mais il a aussi ressenti une certaine ambiguïté par le fait que cette dernière reste en dehors du problème global.

Nous sommes néanmoins conscients qu'au niveau de la classification des traitements, des inégalités se sont créées par l'évolution de certaines professions et de certaines techniques, par le fait que des travaux deviennent de plus en plus pénibles, alors que d'autres le sont moins. En outre, il y a également sur le plan qualificatif d'autres aspects qui méritent d'être considérés.

Par ailleurs, il a déjà été question de la mise au point d'un nouveau statut du personnel communal, qui comprendrait entre autres une nouvelle réglementation des vacances. Tout cela nous paraît donc nécessiter une étude d'ensemble et l'établissement d'un rapport, déjà promis par le Conseil communal. Comme il n'est pas dans notre dessein d'amener les motionnaires à modifier le texte déposé, le groupe radical préfère refuser cette motion qui n'apporte aucune solution au vrai problème que pose la rénumération du personnel communal.

S'exprimant au non du groupe ppn, M. Jean SIGG constate effectivement que certaines fonctions devraient être examinées en vue de leur reclassification dans l'échelle. Sans entrevoir la nécessité d'une augmentation linéaire, l'entreprise par le Conseil communal d'une étude d'ensemble du problème paraît indiquée, ainsi que l'augmentation de certains salaires parmi les classes les plus basses de l'échelle.

Faut-il vraiment en période de récession que la Commune mène une politique de salaires concurrentiels? Nous nous permettons d'en douter.

M. René FELBER, Président de la ville, indique d'emblée que l'Exécutif est prêt à accepter cette motion pour étude.

Il est en effet indéniable que nous rencontrons des difficultés à recruter du personnel communal et que les salaires que nous proposons aux candidats sont très souvent inférieurs à ceux qui sont accordés dans le secteur privé et cela pratiquement à tous les niveaux de notre échelle.

Le Conseil communal est donc prêt à entreprendre une étude en tenant compte de ce qui se fait d'une part dans les autres administrations publiques du canton et de ce qui se fait dans le secteur privé au niveau professionnel d'autre part, ainsi que dans le cadre des possibilités financières de la Commune.

Nous ne pouvons par conséquent pas nous prononcer sur la forme que prendrait une éventuelle augmentation des salaires S'agira-t-il d'une augmentation linéaire, d'une modification de l'échelle des traitements, d'une accélération du service des hautes paies, d'une modification de l'indice 100 de l'échelle, etc. Toutes ces questions étant posées. M. Felber confirme qu'il n'est pas possible au Conseil communal de se prononcer ce soir. Il tient aussi à préciser que l'Exécutif a été l'objet d'une demande d'augmentation des traitements de son personnel qui lui a été soumise par la section locale VPOD. Par ailleurs, la révision de plusieurs dispositions du statut du personnel a été l'objet d'une première tractation entre les organisations professionnelles et le Conseil communal. Il reste encore un compromis à trouver et le projet de statut modifié pourra être déposé à l'approbation du Conseil général avant les vacances prochaines.

Par conséquent, dès que cette première étape sera franchie, nous entreprendrons une nouvelle étude dans les

diverses directions indiquées.
M. Francis JAQUET: C'est une er-

reur de prétendre que tous les salaires du personnel communal sont en dessous de ceux qui sont servis dans le privé. Réserve faite de quelques cas isolés, c'est l'inverse qui se produit. Par conséquent, il propose au Conseil communal de s'approcher de l'Association patronale pour procéder à un certain nombre de comparaisons sur la base des statistiques régulièrement établies par ce bureau.

par ce bureau.

M. René FELBER, Président de la ville confirme que le Conseil communal constate que dans la très grande majorité des cas, les candidats à des fonctions communales bénéficient de salaires supérieurs à ceux que nous pouvons leur proposer.

La discussion est close.

Soumise au vote, la motion J.-P. Franchon et consorts est acceptée par 21 voix contre 2.

Motion de MM. J.-P. Blaser et consorts concernant le problème des soins à domicile

En complément au texte de sa motion, M. Jean-Pierre BLASER invite tout d'abord chacun à penser aux nombreuses personnes qui sont atteintes dans leur santé. Il relate la création à Neuchâtel d'une association pour les soins à domicile, qui rend des service précieux, tout en bénéficiant d'un soutien financier du canton. Il lui semble qu'un tel service fait défaut à notre ville, la seule qui jusqu'ici n'a pas envisagé de constituer un organisme de cette nature. Certes, il existe dans notre Commune des associations privées qui se livrent à des tâches admirables. Il manque cependant la mise en place d'un moyen de coordination, dont la mission serait notamment de diriger les activités et de centraliser les demandes. Cette structure nouvelle permettrait sans doute de décharger les institutions de toute besogne administrative.

Pour ces raisons et afin d'étendre le nombre de soins à domicile, M. Blaser recommande l'acceptation de cette motion.

M. Willy HUMBERT pense que les arguments qui viennent d'être développés sont probants. Le groupe socialiste apportera son soutien à la motion.

M. Jean SIGG tient à relever que ce problème s'est déjà posé aux responsables des différentes œuvres de la place qui s'en occupent. C'est en effet au cours de l'année dernière que sous la présidence de M. le Dr Bezençon, les médecins et les diverses institutions sociales de la localité se réunissaient pour discuter de cet objet et tenter de résoudre ce problème de coordination.

Tout en soulignant qu'une collaboration existe entre ces œuvres, M. Sigg reconnaît par contre que l'on pourrait encore l'améliorer.

Mme Evelyne FATTON signale que le groupe radical accepte la motion. Il ne fait aucun doute que les œuvres de la localité accomplissent un travail fructueux. Il faut également se rendre compte que le vicillissement de la population justifie l'organisation de tels services. Ce sera aussi un moyen de confier à chaque institution des tâches qu'elle est à même de remplir.

M. Jean-Pierre BLASER: Il est possible que ce problème a déjà été soulevé, mais quelle est la solution qui y a été apportée? Sachons aussi qu'un service de soins à domicile tend à permettre à nombre de personnes de demeurer chez elles.

Mile Antoinette CHAPPUIS indique la forte proportion de personnes âgées auprès desquelles le service d'aide familiale assure régulièrement son concours.

Au nom du Conseil communal, M. René BEINER, conseiller communal, donne d'abord l'assurance que toutes les demandes d'aide à domicile qui sont parvenues à la connaissance des services sociaux ont pu être résolues à satisfaction.

Compte tenu de la situation préoccupante des personnes qui sont atteintes dans leur santé, dont nombre de personnes âgées, ainsi que de l'attention qu'il convient de porter à la coordination des services de soins et aide à domicile, il déclare que le Conseil communal est favorable à l'acceptation de

M. Beiner énumère ensuite l'ensemble des œuvres et institutions qui, sur le plan local, déploient une activité dans le domaine des soins à domicile.

Par ailleurs, il confirme la rencontre organisée sur l'initiative de M. le Dr Bezençon et des Services sociaux au cours de laquelle il est apparu que les institutions concernées étaient à même de satisfaire les appels d'aide; de plus, le principe de poursuivre les discussions n'a pas été écarté.

En conclusion, M. Beiner confirme que le Conseil communal est tout disposé à examiner ce problème dans le sens préconisé par les motionnaires.

La discussion est close.

Soumise au vote, la motion de MM.

J.-P. Blaser et consorts est acceptée par 22 voix.
L'ordre du jour étant épuisé, la Présidente annonce que les deux prochaines séances du Législatif se tiendront

les vendredis 11 mai et 8 juin prochains.

La séance est levée à 22 h. 40.

C'est le moment de demander expressément une "Offre de reprise choc"

à votre agence Toyota. On y sait ce que c'est. Comparez la qualité, la fiabilité, les

performances et l'équipement des modèles Toyota. Vous constaterez qu'il n'y a toujours pas plus avantageux que Toyota.

> Garantie d'usine comprise: 12 mois, kilométrage illimité.

Vous obtiendrez tout renseignement sur l'avantageux Multi-Leasing Toyota, en téléphonant au (01) 52 97 20.

Toyota SA, 5745 Safenwil, (062) 67 93 11



Garage et Carrosserie des Montagnes S.A. Michel Grandjean, av. L.-Robert 107 Agence officielle:



Service photo couleurs

BAISSE sur le prix de nos copies 9 x 9 - 9 x 13

-.85 centimes

avec maintien de nos services - reprise de vos mauvaises images

A votre disposition dans les

48 heures

En parallèle, nous maintenons sur demande la copie économique à

70 centimes

Photo Ciné NICOLET, Chx-de-Fds Photo Ciné CURCHOD-NICOLET.

Photo Ciné MORET, St-Imier

OFFRES D'EMPLOIS

FABRIQUE D'HORLOGERIE CHS. TISSOT & FILS SA Membre de la Société Suisse pour l'Industrie Horlogère SA cherche à engager pour date à convenir

boîtier

Les personnes intéressées sont priées de prendre contact téléphoniquement ou par écrit avec notre Service du Personnel. Tél. 039/34 11 31 - Tourelles 17, 2400 Le Locle

Cuvrier

aide-mecanicien

sont demandés.

Faire offres sous chiffre 91-109 aux Annonces Suisses S. A. ASSA, av. Léopold-Robert 31, 2300 La ChauxUn avenir plus sûr dans la vente directe, Mesdames

représentation exclusive

- Fixe, frais et commissions
- Secteur exclusif avec fichier-clients

- Participation aux bénéfices. Nous accorderons à chaque réponse un entretien plus

Ecrire sous chiffre V 2075 à Orell Fussli Werke AG,

case postale, 1002 Lausanne. Nom:

Prénom: Age: Profession: No tél.:

No postal: Lieu:

Baisse des taux! fr. 12 000.-/36 mois mensualités de fr. 387.80 Le service discret du Vous faut-il de l'argent? seulement De l'argent à bon compte?

prêt comptant de a Banque Populaire Suisse

Présentez cette annonce à l'un de nos guichets nous saurons vous conseiller rapidement et discrètement.

Envoyez-nous le coupon ci-contre afin que vous soyez servi d'une manière discrète et rapide.



BANQUE POPULAIRE SUISSE La banque universelle aux services financiers

Rapidement et discrètement?

Rue:

C'est tout simple: Allez à la succursale la plus proche de la Banque Populaire Suisse et demandez le prêt comptant aux conditions avantageuses.

| Walanania alikania wa maik anamatanti da fe | |
|--|----|
| J'aimerais obtenir un prêt comptant de fr. | |
| Nom, prénom | 41 |
| Rue, no. | |
| No. postal et localité | |
| Tél. | |
| Adresser à: Banque Populaire Suisse, CAM, Case postale, 3000 Berne 16. | |







Ouverture: lundi 13 h 30 à 18 h 30 vendredi 8 h à 18 h 30 samedi 8 h à 17 h les 2 premières heures gratuites

Grands Magasins d'Actualité



Rue de la Serre 90 Tél. (039) 23 00 55 2300 La Chauxde-Fonds

AGENT AGRÉÉ

Miele

Demandez nos nouvelles machines électroniques avec

GARANTIE 2ANS **TOTALE**

1 année Miele + 1 année Pierrot

Amitié-mariage

Pour se faire des amis ou pour amitié-mariage, nous vous proposons libre choix correspondance, rencontres. Discrétion totale assurée. Documentation gratuite.

CENTRE-UNION NEUCHĀTEL 2088 Cressier Tél. (038) 47 12 28

A LOUER AUX PONTS-DE-MARTEL,

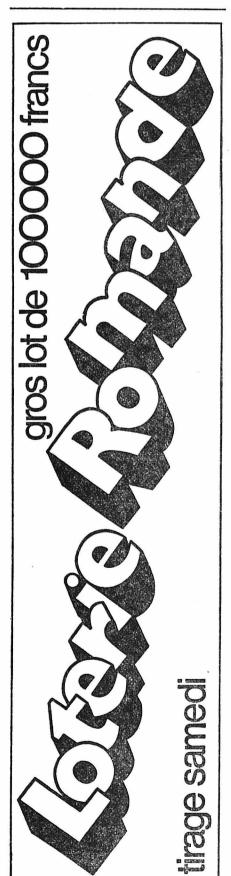
appartement confortable

Fr. 278.— charges comprises. Libre tout de suite.

Renseignements et location : FIDUCIAIRE ANDRÉ ANTONIETTI Rue du Château 13



2000 Neuchâtel Tél. (038) 24 25 25



L'or en Suisse: jeune et à la mode

Avec un peu plus d'un gramme d'or par tête d'habitant et par année, la Suisse arrive en tête des pays consommateurs de bijoux or. Cette constatation révélée par une récente étude effectuée dans l'ensemble du pays fait apparaître la Suisse comme un marché privilégié pour le bijou en or. On en voudra pour preuve l'engouement croissant qu'hommes et femmes, jeunes et moins jeunes, éprouvent pour les bijoux façonnés à leur intention par les bijoutiers et orfèvres.

A raison d'une pièce et demie en moyenne par personne, les acheteurs suisses, qui représentent près du quart de la population, ont acquis en 1977 près de 1,7 million d'articles en or allant de la plus riche des parures au plus sobre des accessoires. Ce succès, l'or le doit à deux tendances essentielles qui se sont clairement manifestées au cours de ces dernières années: la démocratisation du bijou or, d'une part, et la faveur croissante dont il bénéficie auprès des jeunes, d'autre part.

En l'espace de quelques années, l'image de l'or s'est trouvée singulièrement rajeunie en Suisse. La démocratisation a eu pour effet de diminuer la valeur unitaire du bijou à 400 fr. environ, rendant ainsi ce plaisir accessible à un plus grand nombre de personnes. Cette évolution, de même que la recherche de formes inédites, a beaucoup contribué à l'attirance que l'on constate chez les jeunes. Voici trois ans, les acheteurs de bijoux or entre 20 et 30 ans ne représentaient pas 20 pour cent de la clientèle. Aujourd'hui, ils comptent pour plus d'un tiers de celle-ci.

Achats pour soi-même (765.000 pièces) et cadeaux (850.000 pièces) arrivent en tête des motivations d'achats. L'été et la fin de l'année sont par excellence les périodes de pointe pour les achats pour soi-même. C'est à la fois un secteur typiquement féminin et jeune, puisque quatre cinquièmes de la clientèle est composée de femmes dont l'âge moyen se situe en-dessous de

Tout aussi logiquement, les cadeaux sont une « chasse gardée » masculine. bien que les destinataires de ceux-ci soient dans une écrasante majorité les femmes. Anniversaires, Noël et, bien entendu, le simple plaisir d'offrir constituent les occasions marquantes.

La manière dont les amateurs de bijoux or procèdent en Suisse à leurs

« Binden » ou « Bündnerfleisch », la

« viande des Grisons », est une spécia-

lité typiquement suisse. Le mot « Bin-

de » est un terme technique désignant

la préparation spéciale de la cuisse. On

parle en général de viande des Grisons

vu que ce canton fournit l'essentiel de

La matière première est constituée

par la viande à maturité plus ou moins

avancée de la cuisse de jeunes vaches bien engraissées. Après avoir enlevé

les os, la graisse et les tendons, les

parties délimitées de la musculature

Les morceaux préparés sont frottés

et foulés à la machine avec du sel et

un mélange d'épices, et entassés dans

des cuves à salaison. Pendant cette salaison sèche, on doit changer la dis-

position des morceaux de viande tous

les trois ou quatre jours pour prévenir

le dessèchement des couches supérieu-

res. La salaison se fait de +5 à +7

degrés C. et dure entre huit et vingt-

huit jours, selon la grandeur des mor-

ceaux. Puis ceux-ci sont suspendus

sans se toucher réciproquement dans

un local ventilé de manière intensive

pour y etre secnes superficiellement. Ils

commencent alors à «fleurir», en ce sens qu'ils se recouvrent d'une couche

Pour la maturation proprement dite, les morceaux sont suspendus en un

lieu où ils peuvent continuer de sécher très lentement, de manière à éviter la

UN NOM... UN STYLE

-pa-pa-pa-pa-pa-pa-pa-p

formation d'une croûte sèche.

superficielle de levure.

sont séparées les unes des autres.

cette spécialité.

Comment fabrique-t-on la viande des Grisons?

achats fournit d'intéressantes indications sur leur psychologie ainsi que sur l'attirance que provoque chez eux le métal jaune. Spontanéité et réflexion, deux attitudes pourtant opposées, se retrouvent à divers niveaux. Selon une récente enquête, plus d'un tiers des personnes concèdent avoir immédiatement acheté des bijoux qui leur avaient plu. C'est là l'expression des deux ten-dances constatées: démocratisation et

Par contre, de nombreuses personnes pèsent soigneusement leurs achats personnels ou de cadeaux. Sept pour cent estiment avoir attendu une semaine avant de réaliser leur désir, 14 pour cent pensent avoir réfléchi près d'un mois, tandis que 34 pour cent paraissent avoir débattu plus longtemps du rapport plaisir-achat. Ces diverses constatations tendent à démontrer les changements intervenus dans l'image de l'or auprès du public. En Suisse, le métal précieux est à la fois jeune, attrayant et à la mode.

LES TENDANCES DE LA BIJOUTERIE OR

Diversité et créativité restent les caractéristiques essentielles de la bijouterie suisse contribuant ainsi à sa

Ce prestige international, la bijouterie suisse le doit également à une longue tradition de qualité qui s'exprime le plus souvent par des pièces uniques, réalisées par une main-d'œuvre hautement spécialisée et qui trouvent leur place chez les plus grands

Mais à côté de cette image classique de la bijouterie suisse, on constate une évolution de plus en plus marquée vers des bijoux très créatifs à des prix raisonnables. Le bijou tout or connaît une faveur croissante, alors que le mariage du métal précieux et des pierres de

Tant que les morceaux restent mal-

iéables, on les presse régulièrement

pendant un à trois jours entre des

planches rabotées. Ce pressage se ré-

pète de deux à quatre fois en cours

de séchage, selon la grandeur des mor-

ceaux. Cette opération est destinée d'une part à répartir le jus entre le

centre et l'extérieur, d'autre part à

obtenir la forme typique de prisme

40 à 50 pour cent au maximum. Les

pertes au séchage sont d'autant plus

faibles que la qualité de la viande

utilisée est bonne. Selon la grandeur

des morceaux, la durée du séchage

atteint cinq mois dans les locaux non

climatisés, et trois mois en chambre

vorables à la fabrication de viande

sont offertes par les hautes vallées

des Alpes, tout spécialement dans les

cantons des Grisons et du Valais. On

donne depuis toujours la préférence

à certaines régions forestières carac-

térisées par un climat équilibré et par

des températures relativement basses

Des conditions particulièrement fa-

climatisée.

et régulières. (cps)

La perte de poids au séchage atteint

couleur jouit également d'une certaine vogue.

Ces conceptions novatrices amplifient la tendance vers des bijoux « jeunes », modernes, pleins de fantaisie et pourtant abordables, que l'on porte en toutes occasions. chaînes, bracelets, bagues, boucles d'oreilles et broches où domine l'or jaune rencontrent un succès constant auprès de la clientèle féminine. Dans la mode masculine, les boutons de manchettes et les accessoires en or (stylos, briquets, chaîne de montres, épingles de cravate, etc.) poursuivent leur ascension.

Quant aux boîtes de montre en or, réputées pour la qualité et la finesse du travail des horlogers-bijoutiers suisses, leur production enregistre une augmentation sensible.

L'HOMME AUX PISTOLETS D'OR

Ce n'est pas là le titre d'un roman d'espionnage ou d'un western, mais une réalité plus prosaïque qui nous transporte sur les rives du lac de Neuchâtel où l'horloger-bijoutier Yves Saint-Blaise réalise un mariage inattendu entre la force brutale des armes et le raffinement de l'or.

Aussi loin que l'on remonte dans l'histoire, les armes richement ciselées et inscrustées d'or et de pierres précieuses ont fait la fierté des guerriers et des chasseurs. A cet égard, on se souviendra des merveilleuses panoplies des sultans de Constantinople que l'on peut encore voir aujourd'hui au musée

pas deux armes semblables. Cela est encore plus vrai une fois qu'elles sont passées entre les mains de l'artisan neuchâtelois, qui effectue à la demande toutes les décorations possibles alliant l'or à l'acier, au nacre et à l'ivoire. Cette activité unique conduit parfois Yves Saint-Blaise fort loin. Certains de ses clients possèdent en effet des armes interdites en Suisse. Il doit alors aller les décorer sur place.

LA RECETTE DE L'OR...

Voici tout ce qu'il faut pour produire et traiter une tonne de minerai d'or: 10 tonnes d'air, 2 tonnes d'eau, 30 kg de bois, 100 g. de cyanure de sodium, 200 g. de chaux, 100 g. de zinc, 5 g. de nitrate de plomb, 3 kg d'acier, 20 g. de carbure de tungstène, 2kg de dynamite ou de nitrate d'ammoniac, 200 kWh d'électricité.

Prudent

arbre n'est venu me dire qu'il n'était pas ressemblant.

L'excuse

cho Marx, assis dans le métro, dit à une vieille dame debout à côté de

Je vous céderais bien ma place,

de Topkapi sur le Bosphore.

Mais on pouvait se demander si notre monde moderne laissait encore une place à de telles expressions de la personnalité. Yves Saint-Blaise, qui n'hésite pas à prendre des initiatives originales dans son métier d'orfèvre. n'en est pas à son coup d'essai. De grands amateurs d'armes du monde entier viennent le consulter et lui apportent revolvers, pistolets, fusils et même... mitraillettes, afin qu'il les personnalise.

Pour un véritable amateur, il n'existe

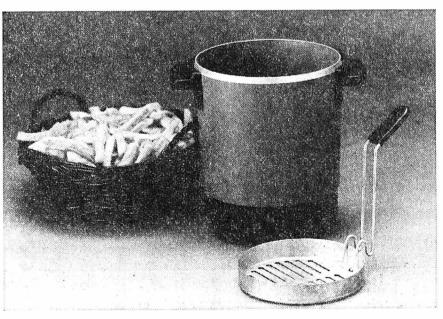
Un raseur demande à Churchill: – Mais pourquoi ne peignez-vous que des paysages?

- Pourquoi? Parce que jamais un

Le grand comédien burlesque Grou-

mais elle est déjà occupée...

Des fritures «en solo»



que vous présentera notre lunettier-opticien: Optique des Arcades

C'est aussi des lunettes

P. & MA. LAMBOLEY

opticiens Fbg de l'Hôpital 3 2000 Neuchâtel Tél. (038) 25 11 38

pour les petites rations. -Da--Da--Da--Da--Da-

On a longtemps reproché aux fabricants de lancer sur le marché des ustensiles destinés aux grandes familles seulement. Les célibataires, les personnes seules aiment aussi popoter et

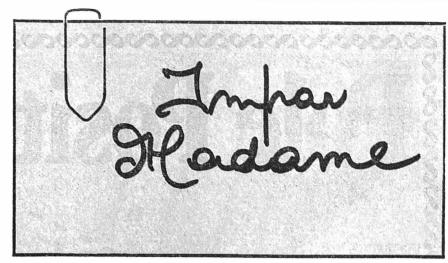
Les choses ont heureusement changé et on trouve maintenant des plats allant au four et des marmites conçues

manger sainement.

C'est au tour de la friteuse de se

présenter aujourd'hui en « mini ». Les pommes frites, les fritures diverses sont ainsi à la portée du dîneur solitaire.

Cette friteuse est également idéale pour préparer rapidement des spécialités, comme des beignets pour les enfants qui ont un creux à l'estomac à quatre heures ou une friandise pour Monsieur qui sent un tiraillement au cours de la soirée. (Photo Rotel, Zu-



Trois enfants, un seul rire



Cette photographie groupe trois enfants de race différente, à la peau blanche, noire et jaune. Pourtant, un seul rire fuse, joyeux et insouciant. Ils sont vêtus de salopettes en matelassé imprimé polyester et viscose Oslo de Mati, avec boutonnage devant et une poche de poitrine. Les vestes sont moutonnées à capuche, la doublure et les poches sont bordées en même matelassé que la salopette. Les vestes ont une fermeture à glissière dans le dos.

(Photo G. Favrot-Petit Diable)

Monsieur et la mode nouvelle



La garde-robe de Monsieur doit subir elle aussi une inspection minutieuse au début de chaque saison. Deux modèles nouveaux et fort seyants sont proposés par Esco SA: un élégant complet, veston prince-de-galles, gilet et pantalon en flanelle unie pure laine vierge à gauche, un veston avec poches appliquées très marquées et revers étroits porté avec un pantalon en velours à larges côtes

Opel Rekord. Son succès ne doit rien au hasard. Essayez-la. Vous comprendrez pourquoi.

La Rekord est la voiture la plus vendue dans sa catégorie. Et ce succès n'est pas dû au hasard; il est le résultat des techniques d'avant-garde utilisées lors de sa conception: un mélange harmonieux de parfaite maniabilité, de confort sur route plus que convaincant et de grandes performances. Ces performances sont assurées par une gamme de puis-

sants moteurs allant du moteur 1,9 I N au 2,0 I à injection. Le châssis a été complètement repensé; à l'avant, l'essieu McPherson garantit un comportement absolument sans défauts, même sur des routes en très mauvais état. Bref, ce qui fait le succès de la Rekord, c'est le plaisir de conduire qui impose de nouvelles normes dans cette catégorie de voitures.

Produite spécialement pour la Suisse: Rekord Special 2.0 S, 4 portes

Puissant moteur de 2 litres (100 CV-DIN), 4 portes, phares halogènes, pare-brise laminé, sièges-couchettes rembourrés avec appuis-tête, ceintures automatiques, lunette arrière chauffante, pneus à ceinture d'acier, etc., etc.

Autres modèles dès Fr. 14 450.-



Sur tous les modèles: le programme de sécurité en 24 points et la garantie Opel: 1 année sans limitation de kilomètres. Sur demande: la boîte automatique GM. Crédit ou leasing auprès de la GMAC Suisse S.A

Alliance de technique d'avant-garde et d'aérodynamisme.

La Chaux-de-Fonds: Garage et Carrosserie du Collège, Maurice Bonny S. A. — Le Locle: Garage du Rallye — Saint-Imier: Garage R. Gerster — Les Verrières: Garage Carrosserie Franco-Suisse et les distributeurs locaux à: Couvet: Garage et Carrosserie du Crêt-de-l'Eau P. Currit — La Sagne: Garage de la Vallée — Sonceboz: Garage P. Hürzeler.









Navigation sur le lac des Brenets

Lors d'un mariage, fête de famille, d'un rendez-vous d'amis, profitez de visiter les bassins et le Sautdu-Doubs.

Tél. (039) 32 13 42 ou (039) 32 14 14



Fourreur La Chaux-du-Milieu - Centre Tél. (039) 36 13 46

CONFECTION - VENTE RÉPARATIONS TRANSFORMATIONS Fourrure et cuir

La bonne adresse



TV - RADIO - Hi-Fi - DISQUES

Le Locle

Tél. (039) 31 15 14

La Chaux-de-Fonds Tél. (039) 23 55 88



LE LOCLE Téléphone (039) 31 14 62



Football: programm

| | | 3. |
|--|--|--|
| Ligue nationale B Chaux-de-Fonds - Y. Fellows | 17 h. 15 | Samedi |
| P remière ligue Boudry - Renens | 15 h. | Dimanche |
| Interrégionaux A 1 NE-Xamax - Bienne | 12 h. 30 | Dimanche |
| Interrégionaux A 2 La Chaux-de-Fonds - Audax Corcelles - Bumplitz | 15 h. 15 15 h. 30 | Samedi Samedi |
| Interrégionaux B 1 Chaux-de-Fonds - Young-Boys NE-Xamax - Granges | 14 h. 30 14 h. 30 | Samedi Dimanche |
| interrégionaux C 1 Hauterive - Gerlafingen | 15 h. | Dimanche |
| Interrégionaux B 2 Le Locle - Estavayer Le Parc - Yverdon NE-Xamax II - Morat | 15 h. 15 h. 16 h. 15 | Samedi Dimanche Dimanche |
| Interrégionaux C 2 Le Locle - Le Parc Ticino Le Locle - Domdidier | 14 h. 13 h. 30 | Samedi Dimanche |
| i)euxième ligue Bôle I - Geneveys-sur-Coff. I Floria I - Hauterive I Le Locle II - St-Blaise I Béroche I - Audax I Saint-Imier I - Superga I Serrières I - Marin I | 15 h. 30 9 h. 45 16 h. 15 h. 30 15 h. 14 h. 30 | Samedi Dimanche Samedi Dimanche Dimanche |
| Troisième ligue Etoile I - Corcelles I Comète I - NE-Xamax II Floria II - Fontainemelon I Le Landeron I - Lignières I Saint-Blaise II - Le Parc I Centre portugais I - Cornaux I Châtelard I - La Sagne I Colombier I - Marin II Cortaillod I - Deportivo I Couvet I - Auvernier I Les Ponts I - Travers I Fleurier I - Les Brenets I | 15 h. 10 h. 15 h. 15 9 h. 45 10 h. 15 h. 30 16 h. 30 15 h. 15 h. 14 h. 30 | Samedi Dimanche Dimanche Dimanche Dimanche Samedi Dimanche Dimanche Samedi Dimanche |
| Quatrième ligue Bôle II - Boudry II Corcelles II - Colombier II b Helvetia I b - Châtelard II Comète II a - Buttes I a Chaumont I - Espagnol I b Marin III - Dombresson I a Corgier I a - Colombier II a Auvernier II - Cortaillod II Hauterive II - Le Landeron II Cressier I - Gorgier I b Lignières II - Béroche II L'Areuse I a - Ticino I a Travers II - Saint-Sulpice I Blue Stars I a - Fleurier II La Sagne II a - Môtiers I Helvetia I a - Comète II b Coffrane I - Buttes I b L'Areuse I b - Serrières II Blue Stars I b - Salento I Les Bois I b - Geneveys-sur-Cof. II | 15 h. 10 h. 14 h. 10 h. 10 h. 13 h. 10 h. 14 h. 30 9 h. 45 9 h. 45 10 h. 15 h. 15 h. 15 h. 16 h. 16 h. 16 h. 9 h. 30 20 h. | Dimanche Samedi Dimanche Samedi |
| Chaux-de-Fonds II - Floria III La Sagne II b - Sonvilier I b Superga II - Ticino I b Los Propota II - Dompresson I b | 10 h. 9 h. 30 10 h. | Dimanche Dimanche Dimanche |

| | | MM AAC | CN- | UIIU |
|---|---|--|---|--|
| | Serrières | - Couvet - Saint-Imier Saint-Blaise | 13 h. 30 13 h. 30 15 h. 30 | Samedi |
| | Ticino - | La Chaux-de-Fond Marin | ls 13 h. 15 15 h. | Samedi Samedi |
| | Saint-Blai Fontainem Dombresso Le Lande Auvernier | auterive ets - La Sagne se - Béroche selon - Audax on - Fleurier ron - Floria - Saint-Imier - Les Bois | 14 h. 15 h. 16 h. 16 h. 45 13 h. 30 16 h. 30 15 h. 30 | Dimanche |
| | Juniors | C | | |
| | Fontainem Cortaillod Colombier Saint-Imic La Chaux Les Ponts Couvet - Marin - I Fleurier - Béroche - Colombier Corcelles | Boudry I Boudry II Châtelard II – Saint-Blaise - Fontainemelon II - Floria II | 15 h. 14 h. 45 f. 14 h. 30 15 h. 50 14 h. 15 14 h. 30 15 h. 14 h. 15 15 h. 15 13 h. 15 | Samedi Samedi Samedi Samedi Samedi Samedi Samedi Samedi Samedi Samedi Samedi Samedi |
| | Juniors | D | | |
| | Le Parc I Hauterive Dombresso NE-Xamaz La Sagne Travers - Châtelard Béroche - Le Parc I | Geneveys-sur-Cof. - Colombier - Boudry n - Le Locle I - Comète - Fleurier | 14 h. 30 13 h. 30 14 h. 45 14 h. 14 h. 30 14 h. 30 14 h. 30 14 h. 30 14 h. 30 14 h. 30 | Samedi Samedi Samedi Samedi Samedi Samedi Samedi Samedi Samedi Samedi |
| | Vétěran | | | |
| | La Chaux Le Locle - Floria - F Le Parc - | -de-Fonds - Etoile - Ticino leurier | 12 h. 25 16 h. 15 20 h. 16 h. 16 h. | Samedi Samedi Ce soir Samedi Samedi |
| | Juniors | E | × Ž | |
| | Saint-Imie Marin - H | Le Locle I r - Boudry I fauterive fensur-Cof. II | 10 h. 10 h. 10 h. | Samedi Samedi Samedi |
| | Le Parc I NE-Xamax Ticino I - Superga I Colombier Ticino II Superga II NE-Xamax | - Béroche I - Cortaillod I Le Locle II - Bôle - Comète I - Chaux-de-Fonds - Châtelard I II - Comète II | 9 h. 30 10 h. 10 h. 30 9 h. 30 10 h. 9 h. 30 10 h. 30 10 h. | Samedi Samedi Samedi Samedi Samedi Samedi Samedi Samedi |
| , | Le Parc II Les Ponts Saint-Blais | Geneveys-sur-Cof. I - Châtelard II - Cortaillod II e - Cressier on - Boudry II Gorgier | 10 h. 30 10 h. 10 h. 10 h. | Samedi Samedi Samedi Samedi |
| | | LN Juniors D: - Delémont | 16 h. | Samedi |
| | Talents | LN Juniors E: | | |
| | NE-Xamax | - Bienne Gr. A - Bienne Gr. B | 14 h. 45 14 h. 45 | Samedi Samedi |
| | Vétérans | amical | | |
| | Béroche - | Châtelard | 20 h | Lundi |

| ne du we | ek- | end |
|---|--|--|
| Châtelard - Couvet Serrières - Saint-Imier Floria - Saint-Blaise | 13 h. 30 13 h. 30 15 h. 30 | Dimanche Samedi Samedi |
| Juniors B Comète - La Chaux-de-Fonds Ticino - Marin | 13 h. 15 15 h. | Samedi Samedi |
| Etoile - Hauterive Les Brenets - La Sagne Saint-Blaise - Béroche Fontainemelon - Audax Dombresson - Fleurier Le Landeron - Floria Auvernier - Saint-Imier Serrières - Les Bois | 14 h. 15 h. 16 h. 16 h. 45 13 h. 30 16 h. 30 15 h. 30 | Samedi Samedi Samedi Samedi Dimanche Samedi Samedi |
| Juniors C | | |
| Deportivo - Serrières Fontainemelon I - NE-Xamax I Cortaillod - Saint-Imier I Colombier - NE-Xamax II Saint-Imier II - Gensur-Cof. La Chaux-de-Fonds - Audax Les Ponts - Le Parc Couvet - Cressier Marin - Boudry I Fleurier - Boudry II Béroche - Châtelard Colombier II - Saint-Blaise Corcelles - Fontainemelon II Sonvilier - Floria II Floria I - Etoile | 14 h. 30 14 h. 15 h. 14 h. 45 14 h. 30 15 h. 50 14 h. 15 14 h. 15 15 h. 15 13 h. 15 13 h. 15 14 h. 15 | Samedi Samedi Samedi Samedi Samedi Samedi Samedi Samedi Samedi Samedi Samedi Samedi Samedi |
| Juniors D | | |
| Auvernier - Ticino Marin - Geneveys-sur-Cof. Le Parc I - Colombier Hauterive - Boudry Dombresson - Le Locle I NE-Xamax - Comète La Sagne - Fleurier Travers - Bôle Châtelard - Cortaillod Béroche - Le Landeron Le Parc II - Le Locle II Etoile I - La Chaux-de-Fonds | 14 h. 30 13 h. 30 14 h. 45 14 h. 30 14 h. 30 14 h. 30 14 h. 30 14 h. 30 14 h. 30 14 h. 30 | Samedi Samedi Samedi Samedi Samedi Samedi Samedi Samedi Samedi Samedi |
| Vétěrans | | |
| La Chaux-de-Fonds – Etoile Le Locle – Ticino Floria – Fleurier Le Parc – Boudry Superga – Les Brenets | 12 h. 25 16 h. 15 20 h. 16 h. 16 h. 30 | Samedi Samedi Ce soir Samedi Samedi |
| Juniors E | | |
| Fleurier – Le Locle I Saint-Imier – Boudry I Marin – Hauterive Etoile I – Gensur-Cof. II | 10 h. 10 h. 10 h. | Samedi Samedi Samedi |
| Le Parc I - Béroche NE-Xamax I - Cortaillod I Ticino I - Le Locle II Superga I - Bôle Colombier - Comète I Ticino II - Chaux-de-Fonds Superga II - Châtelard I NE-Xamax II - Comète II Etoile II - Geneveys-sur-Cof, I Le Parc II - Châtelard II | 9 h. 30 10 h. 10 h. 30 9 h. 30 10 h. 9 h. 30 10 h. 30 10 h. 30 | Samedi Samedi Samedi Samedi Samedi Samedi Samedi Samedi |
| Les Ponts - Cortaillod II Saint-Blaise - Cressier Le Landeron - Boudry II Cornaux - Gorgier | 10 h. 10 h. 10 h. | Samedi Samedi Samedi |
| Talents LN Juniors D: NE-Xamax - Delémont | 16 h. | Samedi |
| Talents LN Juniors E: NE-Xamax - Bienne Gr. A | 14 h. 45 | Samedi |

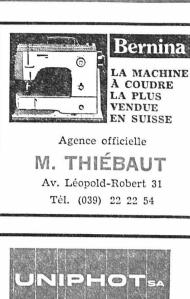




Photo-Ciné

Nicolet La Chaux-de-Fonds Curchod Le Locle Schneider Cernier Moret Saint-Imier

PRIX - SERVICE - QUALITÉ

NOUVEAU

EAU DE TOILETTE AFTER SHAVE - SAVON POUR HOMMES

BOUTIQUE BARBIZOU PARFUMERIE DUMONT 53, avenue Léopold-Robert La Chaux-de-Fonds Téléphone (039) 22 44 55





SCAMPI PROVENÇALE TOURNEDOS AU POIVRE VERT PAELA DEL PESCADOR

Fermé le lundi Famille J. Robert

FEUILLETON DE «L'IMPARTIAL»

Barbara Cartland

L'amour au bout du chemin

Copyright by Editions de Trévise Droits réservés Opera Mundi, Paris

- Rien ne dit que je ne mourrai pas avant vous. Je pourrais tomber dans un précipice ou disparaître dans un accident de train.
- Si c'était le cas, répondit Elvin avec gravité, appelez-moi et je viendrai.
- Vous me le promettez?
- Je vous le promets! Et vous aussi, vous devez venir à moi.

En serrant sa main un peu plus fort, il ajouta:

- ... Il n'y a personne au monde dont je souhaiterai davantage la présence quand mon âme prendra son
- A la façon dont il dit ces mots, Larina comprit que c'était non seulement le plus grand compliment qu'il pût lui faire, mais aussi, pour lui, une façon d'exprimer son

Elle n'avait presque aucune expérience des hommes, en ayant connu si peu dans sa vie; mais elle était assez femme pour s'apercevoir que le visage maigre d'Elvin s'illuminait dès qu'il la voyait paraître et la façon qu'il avait de la regarder ne lui laissait aucun doute sur ses

Les Brenets II - Dombresson Ib 9 h. 45 Dimanche

Centre Espagnol I - Fontain. II 10 h. 30 Dimanche

9 h. 45

14 h. 30

14 h. 15

Dimanche

Samedi

Samedi

Etoile II - Les Bois I a

Superga - Cortaillod

Béroche - Marin

Le Locle - NE-Xamax

Le Parc II - Sonvilier Ia

S'il n'avait pas été si émacié par la maladie, qui, souvent, déclenchait chez lui des quintes de toux convulsive après lesquelles il était épuisé, à bout de souffle, il aurait

Mais son mal le consumait et elle savait que, bien qu'il n'eût que vingt-cinq ans, il ne vivrait pas long-

S'ils s'étaient connus avant la maladie d'Elvin, se demandait-elle parfois lorsqu'elle pensait à lui dans l'obscurité de la nuit, seraient-ils tombés amoureux l'un

Elle l'aimait tel qu'il était, mais d'un amour fraternel. Elle recherchait sa compagnie, aimait lui parler, mais il souffrait trop pour qu'elle pût voir en lui un homme attirant, un homme à qui elle pourrait donner son cœur.

Néanmoins, lorsque Elvin lui annonça un jour qu'il repartait en Amérique, elle se sentit complètement désemparée.

- Mais pour quelle raison? lui demanda-t-elle.

- Je veux voir ma mère. Elle est malade et, étant donné que je suis le benjamin de la famille, elle m'est peut-être plus attachée qu'à mes frères.
- Combien de frères avez-vous?
- Trois. Ils sont tous très brillants, très occupés par leur carrière et leur famille. Nous avons aussi une sœur

qui est mariée. Je suis le bébé de ma mère et je sais qu'en ce moment, elle a besoin de moi. Je dois donc me rendre

Supporterez-vous le voyage?

Béroche - Châtelard

- Même si je ne le supporte pas, qu'importe? répondit-il avec un de ses sourires enjôleurs.
- · Mais cela m'importe, à moi! s'écria-t-elle. Elvin, vous avez tellement me manquer! Ce sera terrible, ici, sans vous.

Après un silence, elle ajouta:

- ... C'était supportable avant de vous connaître, même si je me sentais parfois seule au milieu de tous ces malades. Mais maintenant que j'ai pris goût à votre compagnie, que vais-je faire de mes journées si je ne peux plus vous voir, vous parler? Je vais être affreusement seule.
- Je vous ai dit qu'on n'est jamais seul. Quand vous vous assiérez dans le jardin ou sur le banc dans la sapinière où nous nous sommes rencontrés la première fois, imaginez que je suis auprès de vous, car en fait j'y serai. Je penserai à vous, et tout ce qui en moi compte vraiment viendra vous retrouver, que je sois alors en Amérique ou ailleurs, dans ce monde ou dans l'autre.
- Croyez-vous réellement à la télépathie?
- Absolument! La pensée est ce qu'il y a de plus puissant. Elle voyage plus vite et plus sûrement que tout ce que pourra jamais inventer l'homme et elle peut nous apporter tout ce que nous désirons, si nous le désirons
- Je penserai à vous, promit-elle.

— Croyez profondément que je suis auprès de vous et j'y serai.

Pourtant, une fois Elvin parti, une fois déserté le chalet où ils se retrouvaient, ce ne fut plus pareil.

Comme il le lui avait demandé, elle s'asseyait dans le jardin pour penser à lui ou allait, souvent même deux fois par jour, jusqu'au banc dans la sapinière. Mais en

Puis, deux semaines après le départ d'Elvin, l'état de sa mère empira et elle concentra toutes ses pensées sur sa chère malade.

Son chagrin, les larmes qu'elle versait tous les soirs quand plus personne ne pouvait la voir, le long voyage de retour vers l'Angleterre, l'arrivée dans une maison vide, tout cela l'empêcha de communiquer avec Elvin par la pensée comme elle s'était promis de le faire.

Pourtant, les lettres qu'il lui adressait lui procuraient tant de joie qu'elle attendait le courrier avec impatience et elle était triste plus que de raison lorsqu'il n'y avait

Il lui avait écrit sa première lettre avant de quitter le sanatorium et elle l'avait reçue après son départ.

Elle était brève, car écrire le fatiguait et Larina savait qu'il rassemblait toutes ses forces en prévision du long voyage vers l'Amérique.

Il la remerciait de tout ce qu'elle avait représenté pour lui, du bonheur qu'ils avaient connu ensemble et il achevait sur ces mots:

(A suivre)